

Portrait statistique de la population de la MRC Avignon

Rapport déposé à la MRC Avignon



CIRADD Innovation sociale

Correspondance : 776, boulevard Perron | Bureau : 767, boulevard Perron

Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Téléphone : 418 364-3341, poste 8777 | info@ciradd.ca



RÉALISATION ET RÉDACTION DU DOCUMENT

Sandrine Leblanc-Florent, professionnelle de recherche, CIRADD

Nicolas Roy, professionnel de recherche, CIRADD

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche, CIRADD

TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Sandrine Leblanc-Florent, professionnelle de recherche, CIRADD

Nicolas Roy, professionnel de recherche, CIRADD

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche, CIRADD

RÉVISION DU CONTENU

Pierre-Luc Gagnon, directeur de la recherche du CIRADD

CONCEPTION GRAPHIQUE

Dorina Allard, agente de bureau, CIRADD

Geneviève Bouffard, agente aux communications et aux événements, CIRADD

PHOTOGRAPHIE DE LA PAGE COUVERTURE

Municipalité de Maria

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent document et ses différentes composantes sont protégés par les lois fédérales et provinciales en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur ainsi que par les ententes en cours. Toute reproduction, diffusion ou utilisation, en tout ou en partie de ce document, par quelque moyen que ce soit, est interdit sans l'autorisation écrite du CIRADD.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Glazer-Allard, Jean-Daniel; Sandrine Leblanc-Florent et Nicolas Roy. 2020. *Portrait statistique de la population de la MRC Avignon*, CIRADD, Carleton-sur-Mer, 84 pages.

Projet 2020019

RÉSUMÉ



Dans le contexte de mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) et des démarches Municipalités amies des aînés (MADA), la MRC Avignon a confié au CIRADD le mandat de réaliser un portrait statistique de la population sur son territoire. Le CIRADD a réalisé ce portrait à partir de données administratives publiques accessibles en ligne ainsi que de données obtenues auprès d'organismes publics, parapublics et d'autres organisations de la MRC. Le présent rapport dresse le portrait statistique de la MRC à partir de différents indicateurs statistiques regroupés sous douze (12) thématiques : caractéristiques de la population, démographie, caractéristiques des ménages, immigration et émigration, langues maternelles, scolarité, profession, emploi, revenu, logement et habitation, transport collectif, indicateur de désert alimentaire et criminalité. Le rapport conclut sur un ensemble de constats généraux pour chaque thème abordé et sur les dynamiques propres aux municipalités de la MRC.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Méthodologie	2
Limites dans l'interprétation des données	3
Portrait de la MRC d'Avignon	4
Caractéristiques de la population.....	4
Démographie.....	4
Caractéristiques des ménages	14
Immigration et émigration	21
Langues maternelles	26
Scolarité	29
Profession	37
Emploi	41
Revenu.....	46
Logement et habitation	56
Transport collectif	64
Désert alimentaire	66
Criminalité	68
Analyse et constats.....	71
Conclusion	73
Bibliographie	74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population totale et selon le sexe MRC Avignon 2018.....	5
Tableau 2 : Accroissement naturel MRC Avignon, ensemble du Québec et Canada (2018).	12
Tableau 3 : Taille des ménages MRC Avignon 2016 (nbre et %).	16
Tableau 4 : Caractéristique des familles MRC Avignon (nbre et %) (2016).	18
Tableau 5 : Nombre d'enfants et pourcentage selon le type de famille dans la MRC Avignon (2016).	18
Tableau 6 : Soldes migratoires interrégional, interprovincial et international MRC Avignon (2017-2018).	22
Tableau 7 : Lieu de naissance de la population immigrante dans la MRC Avignon selon le genre (2016).	24
Tableau 8 : Statut de génération selon le genre MRC Avignon 2016.	24
Tableau 9 : Lieu de résidence 5 ans auparavant selon le genre MRC Avignon (2016).....	25
Tableau 10 : Langues officielles maternelles selon le genre MRC Avignon (2016).....	26
Tableau 11 : Langues maternelle non officielles selon le genre MRC Avignon (2016).....	26
Tableau 12 : Lieu des études de la population de 15 ans et plus de la MRC Avignon selon le genre (nbre et %) (2016).	31
Tableau 13 : Inscriptions dans les écoles primaires de la Commission scolaire René-Lévesque sur le territoire de la MRC Avignon (2018).	35
Tableau 14 : Inscriptions dans les écoles secondaires de la Commission scolaire René-Lévesque sur le territoire de la MRC Avignon (2018).	36
Tableau 15 : Catégories de travailleurs selon le genre dans la MRC Avignon (nbre et %) (2016).	42
Tableau 16 : Type de travail selon le genre pendant l'année de référence 2015 (nbre et %).	43
Tableau 17 : Année de construction des logements privés occupés dans la MRC Avignon (1960-2016).	56
Tableau 18 : États des logements dans la MRC Avignon (2016).....	57
Tableau 19 : Nombre de locataires, propriétaires et logements de bande dans la MRC Avignon (2016).	57
Tableau 20 : Proportion du revenu consacré aux frais du logement dans la MRC Avignon (nbre et %) (2016).	61
Tableau 21 : Degré d'utilisation du transport en commun de la RÉGÎM pour les trajets 40 et 44 (Baie-des-Chaleurs) et le transport adapté (nbre de déplacements et %) (2019).	64
Tableau 22 : Degré d'utilisation dans le transport adapté de la RÉGÎM, selon le groupe d'âge, pour la MRC Avignon (nbre et %) (2019).	65

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Variation de la population de la MRC Avignon 1996-2018.	5
Figure 2 - Population totale et par genres de la MRC Avignon et de ses municipalités (2018). ..	6
Figure 3 - Proportion de la population totale de la MRC par municipalité, 2018 (%).	7
Figure 4 - Taux de variation de la population MRC Avignon, municipalités et province du Québec 1996-2018 (%).	8
Figure 5 - Densité de population MRC Avignon, municipalités et province du Québec 2016 (habitants/km ²).	8
Figure 6 - Variation de la population par tranche d'âge MRC Avignon 1996-2018.	9
Figure 7 - Structure par âge de la population MRC Avignon, province du Québec et Canada (%) (2018).	10
Figure 8 – Structure par âge de la population dans les municipalités de la MRC Avignon (%) (2018).	11
Figure 9 - Proportion des personnes de 65 ans et plus dans les municipalités de la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec (2018).	12
Figure 10 – Nombre de ménages par municipalité dans la MRC Avignon (2016).	15
Figure 11 - Taille moyenne des ménages par municipalité comparée à la MRC Avignon et à l'ensemble du Québec (2016).	16
Figure 12 - Caractéristiques des ménages MRC Avignon (%) (2016).	17
Figure 13 - Pourcentage des différents états civils dans la MRC Avignon (2016).	19
Figure 14 - Soldes migratoires cumulés entre la MRC Avignon et les régions administratives du Québec (nbres) (2016-2018).	21
Figure 15 - Soldes migratoires par tranches d'âge MRC Avignon (2016-2019).	22
Figure 16 - Soldes migratoires MRC Avignon (2008-2019).	23
Figure 17 - Langues maternelles dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).	27
Figure 18 - Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés dans la MRC Avignon, comparé à l'ensemble du Québec et du Canada (%) (2016).	29
Figure 19 - Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus de la MRC Avignon, selon le genre (%) (2016).	30
Figure 20 - Seuil de faible revenu (SFR) des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon.	32
Figure 21 - Indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon (2018).	33
Figure 22 - Rangs déciles du seuil de faible revenu et de l'indice du milieu socio-économique des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon (2018).	34
Figure 23 - Indice de vitalité économique des municipalités de la MRC Avignon (2018).	37
Figure 24 - Classification nationale des professions (CNP) pour la MRC Avignon, l'ensemble du Québec et le Canada (%) (2016).	38
Figure 25 - Classification nationale des professions (CNP) dans la MRC Avignon selon le genre (%) (2016).	39

Figure 26 - Taux de chômage et d'emploi dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).	41
Figure 27 - Taux d'activité dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).....	42
Figure 28 - Nombre moyen de semaines travaillées selon le genre dans la MRC Avignon, l'ensemble du Québec et au Canada (2016).	44
Figure 29 - Taux de travailleurs des 25-64 ans dans les municipalités de la MRC Avignon (2018).	45
Figure 30 - Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2016).....	46
Figure 31 - Revenu total médian des bénéficiaires d'un revenu après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec et du Canada (\$) (2015).	47
Figure 32 - Revenu total médian des ménages après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).....	48
Figure 33 - Revenu total médian après impôt des familles économiques dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).	49
Figure 34 - Revenu total médian des familles économiques monoparentales après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).....	50
Figure 35 - Revenu médian après impôt des familles économiques comptant un couple, selon le type de famille, dans la MRC Avignon (\$) (2016).	51
Figure 36 - Revenu total médian après impôt des familles économiques monoparentales, selon le type de famille, dans la MRC Avignon (\$) (2016).....	52
Figure 37 - Nombre de bénéficiaires de transferts gouvernementaux âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe (2016).	53
Figure 38 - Part du revenu des particuliers provenant de transferts gouvernementaux (%) et médiane de ces transferts (\$) dans les municipalités de la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec 2016.....	54
Figure 39 - Taux d'assistance sociale dans la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec (%) (2016).	55
Figure 40 - Année de construction des logements dans la MRC Avignon (%) 1960-2016.	56
Figure 41 - Taux de propriétaires et taux de locataires dans la MR d'Avignon (%) 2016.	58
Figure 42 - Valeur foncière médiane des résidences unifamiliales dans les municipalités de la MRC Avignon comparée aux valeurs médianes de la GÎM et de l'ensemble du Québec (\$) (2016).	59
Figure 43 - Frais de logement mensuels médians pour les logements occupés par des propriétaires et des locataires dans la MRC Avignon comparés aux frais de logement mensuels médians de la GÎM et de l'ensemble du Québec (\$) (2016).....	60
Figure 44 - Ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).....	62
Figure 45 - Pourcentage de ménages locataires d'un logement subventionné, par municipalités, dans la MRC Avignon (%) (2016).....	63
Figure 46 – Représentation cartographique du désert alimentaire sur le territoire de la MRC Avignon.....	66

Figure 47 - Nombre d'infractions selon les catégories générales d'infractions pour la MRC Avignon (2018).....69

Figure 48 - Variation du nombre de crimes selon le type d'infractions dans la MRC Avignon (2014-2018).70

INTRODUCTION



Dans le contexte de la mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) et des démarches Municipalités amies des aînés (MADA), la MRC Avignon a confié au CIRADD le mandat de réaliser un portrait statistique de la population sur son territoire. Le CIRADD a réalisé ce portrait à partir de données administratives publiques accessibles en ligne ainsi que de données obtenues auprès d'organismes publics, parapublics et d'autres organisations de la MRC. Il est important de noter qu'aucune collecte de données n'a été réalisée par le CIRADD dans le cadre de ce projet et que les informations recueillies sont exclusivement des données secondaires.

Ce rapport est constitué de trois parties. La première partie présente la méthodologie utilisée ainsi que les organisations et organismes avec lesquels le CIRADD a collaboré pour obtenir certaines données. La seconde partie dresse le portrait statistique de la MRC. Ce portrait est structuré en fonction des différentes dimensions composées d'indicateurs statistiques, regroupés sous 12 thématiques. Enfin, la troisième partie de ce rapport dresse les constats principaux qui ressortent de ce portrait statistique de la MRC et de ses municipalités.

Par ailleurs, ce portrait est accompagné de onze mini-portraits, soit un pour chacune des municipalités de la MRC Avignon. Ces brefs portraits sont des documents distincts qui abordent les thématiques et proposent un bref coup d'œil aux réalités inhérentes à chaque municipalité.

1 - MÉTHODOLOGIE



Ce rapport présente des données quantitatives recueillies dans le cadre d'une recension de différentes statistiques liées aux conditions de vie de la population de la MRC Avignon. Le choix des données recueillies a été déterminé lors du processus de collaboration entre la MRC Avignon et l'équipe de recherche du CIRADD. Un second tri a ensuite été réalisé selon l'accessibilité de ces données. Les données publiques ont été privilégiées pour leur accès facile et pour l'économie de temps que leur utilisation représentait pour atteindre les objectifs de la démarche. Les données présentées dans ce rapport sont exclusivement issues de sources secondaires publiques ou partagées par des organisations du milieu. Les tableaux et graphiques produits dans ce rapport ont été compilés et calculés par le CIRADD.

Une part importante des données présentées dans ce rapport provient du recensement canadien de 2016 réalisé par Statistique Canada. Plusieurs données sont également issues de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), notamment en ce qui a trait aux données démographiques.

Outre les sources mentionnées ci-dessus, le reste des informations présentées dans ce rapport a été fourni par des organismes et organisations de la MRC et de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (GÎM) :

- Plusieurs données sur le transport ont été fournies par la RéGÎM;
- Les données sur la criminalité proviennent du Ministère de la sécurité publique;
- Les données en éducation sur les inscriptions dans les écoles primaires et les écoles secondaires de la MRC ont été fournies par le Centre de services scolaire René-Lévesque;
- Enfin, les données sur les déserts alimentaires ont été fournies par la Direction de la santé publique GÎM.

Le portrait statistique de la MRC Avignon est constitué de douze (12) thématiques dans lesquelles se retrouvent soixante et onze (71) indicateurs statistiques. Les thématiques sont les suivantes :

1. Démographie;
2. Caractéristiques des ménages;
3. Immigration et émigration;
4. Langues maternelles;
5. Scolarité;
6. Profession;
7. Emploi;
8. Revenu;
9. Logement et habitation;
10. Transport;
11. Désert alimentaire;
12. Criminalité.

1.1 LIMITES DANS L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

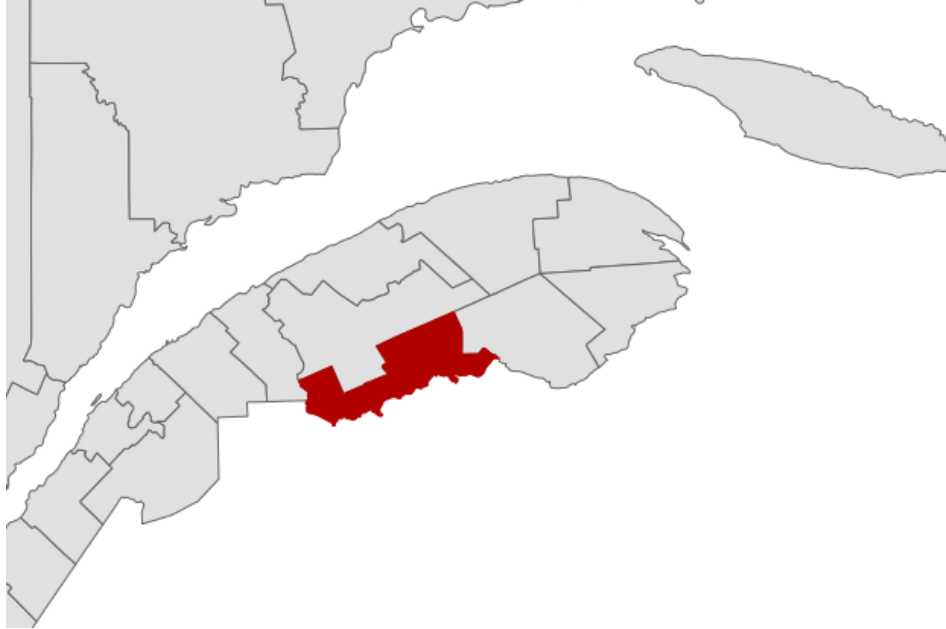
Le présent rapport présente un portrait statistique de la MRC Avignon et de ses onze (11) municipalités. Cependant, les statistiques concernant les communautés de Gesgapegiag et de Listuguj ne sont présentées dans ce rapport que dans les données générales de la MRC. Aucun portrait spécifique de ces communautés n'est présenté, puisque le manque de données et le faible échantillonnage du recensement de 2016 dans ces communautés nuisent à la réalisation de portraits justes.

Il est à noter que la petite taille de plusieurs municipalités de la MRC restreint le nombre d'indicateurs statistiques présentés dans le cadre de ce rapport. Pour des raisons de représentativité statistique, les petits échantillons sont souvent éliminés par Statistique Canada. Par conséquent, des données sont manquantes dans ce rapport, et cela principalement pour les municipalités de 500 habitants et moins. Il est par ailleurs nécessaire de souligner que Statistique Canada arrondit au cinquième près (5) ses données, ce qui constitue un handicap statistique considérable pour les plus petites municipalités. Cette méthode engendre des incohérences dans les sommes calculées dans les graphiques et tableaux de ce rapport.

Enfin, il est nécessaire d'informer le lecteur que les données présentées dans ce rapport ne rendent pas compte de la situation actuelle (2020) dans la MRC Avignon. En effet, la plupart des données remontent au recensement de 2016 alors que certaines données économiques remontent à 2015. Les données les plus récentes sont celles fournies par les organismes collaborateurs et par l'ISQ. Le CIRADD recommande une actualisation des données présentées dans ce rapport à la suite du Recensement du Canada, celui-ci étant prévu en mai 2021.

2 - PORTRAIT DE LA MRC AVIGNON

Carte 1 - Localisation de la MRC Avignon dans l'Est du Québec



2.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

- Population totale 2018 : 14 736
- Densité de population 2016 : 4,1 hab./km²
- Variation de la population 1996-2018 : -7,31 %
- Taille moyenne des ménages privés 2016 : 2,1
- Taille moyenne des familles de recensement 2016 : 2,7
- Valeur médiane des logements 2016 : 140 174 \$
- % de ménages locataires dans un logement subventionné 2016 : 16,6 %
- Indice de vitalité économique 2018¹ : -9,2983
- Le taux de chômage 2016 : 18 %
- Le taux d'emploi 2016 : 43,9 %
- Le taux d'activité 2016 : 53,6 %

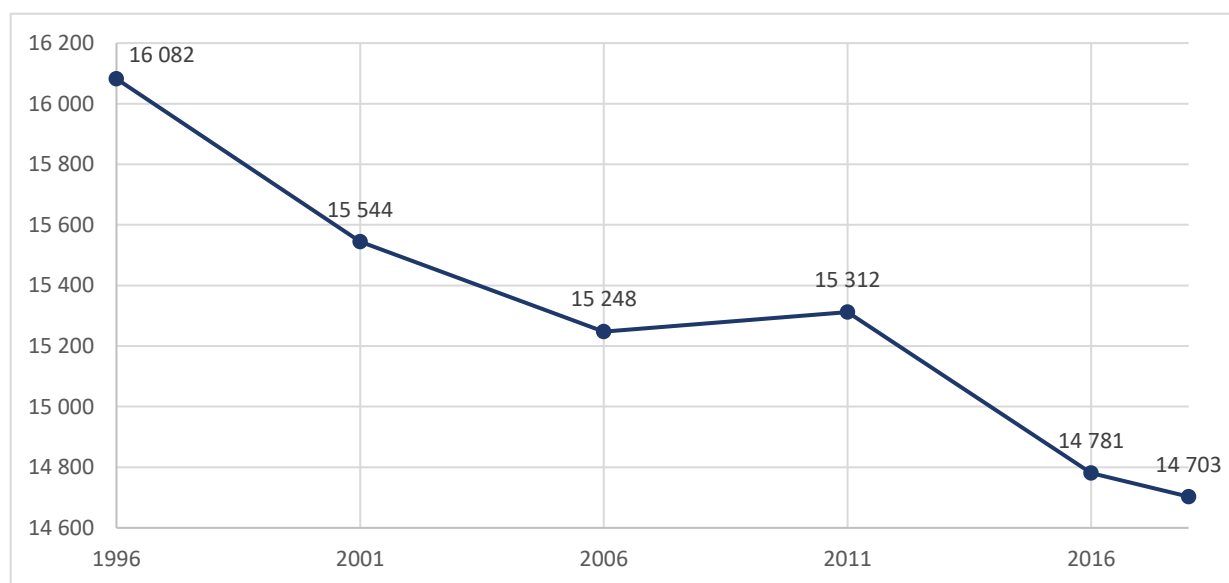
Sources : ISQ (2018a), ISQ (2020a) et Statistique Canada (2017b)

¹ « L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. » (ISQ, 2018a)

2.2 DÉMOGRAPHIE

Cette section aborde la situation de la démographie dans la MRC Avignon. Celle-ci est d'une part présentée en termes d'évolution de la taille de la population dans le temps et, d'autre part, déclinée selon certaines caractéristiques comme la distribution selon les genres et selon l'âge. L'accroissement naturel de la population est aussi abordé.

Figure 1 - Variation de la population de la MRC Avignon 1996-2018.



Sources : ISQ (2020a)

Entre 1996 et 2018, un déclin de la population s'observe, passant de 16 082 personnes vivant dans la MRC Avignon à 14 703 personnes. Entre 1996 et 2001, la variation de la population était de -3,46 %. Entre 2001 et 2011, il y a une diminution de la décroissance démographique (diminution de 1,5 %). De 2011 à 2016, le déclin s'est poursuivi avec une diminution de -3,6 % de la population totale. Enfin, entre 2016 et 2018, la population a diminué légèrement (-0,53 %). En somme, sur l'ensemble de la période observée, soit entre 1996 et 2018, la MRC Avignon a vu sa population diminuer de -9,37 %.

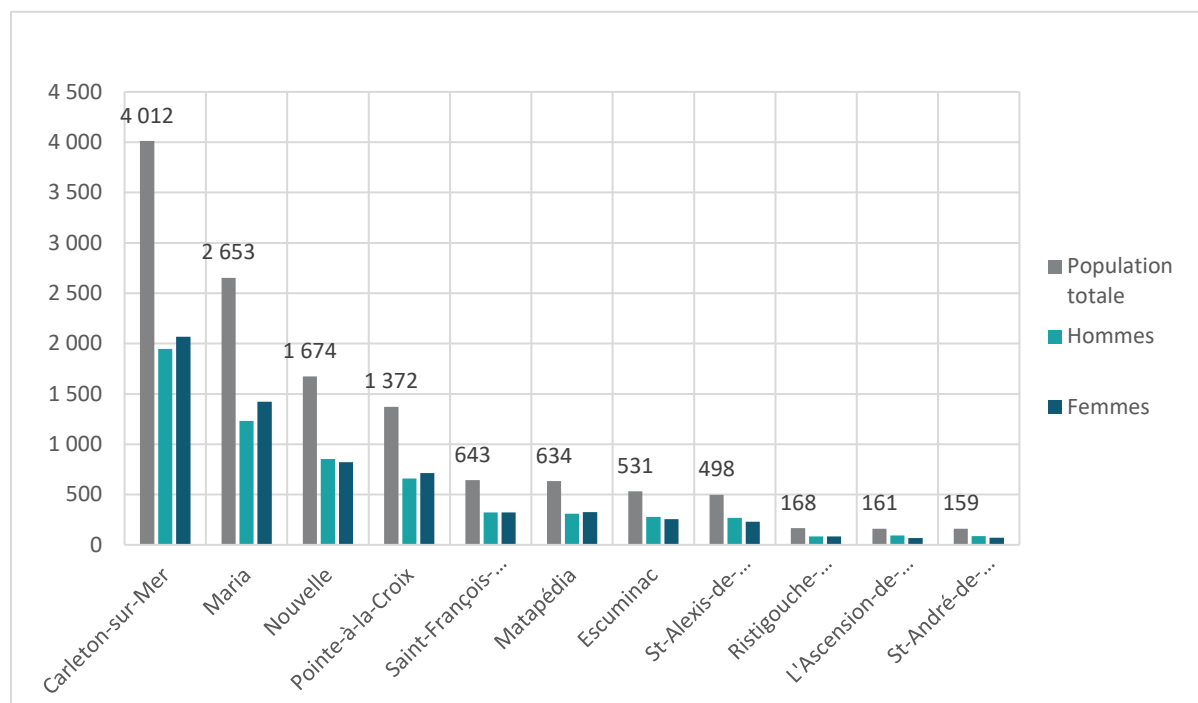
Tableau 1 : Population totale et selon le sexe MRC Avignon 2018.

	Population totale	Hommes	Femmes
MRC Avignon	14 736	7 220	7 516

Source : ISQ (2020b).

Selon les données les plus récentes, la population totale de la MRC Avignon en 2018 était de 14 736 personnes. Il est possible de constater une variation de 1 % en faveur des femmes (7 516 au total) par rapport aux hommes (7 220 au total). Cette variation est par ailleurs détaillée par municipalité dans la figure 2, où la différence entre les hommes et les femmes ne paraît jamais réellement significative.

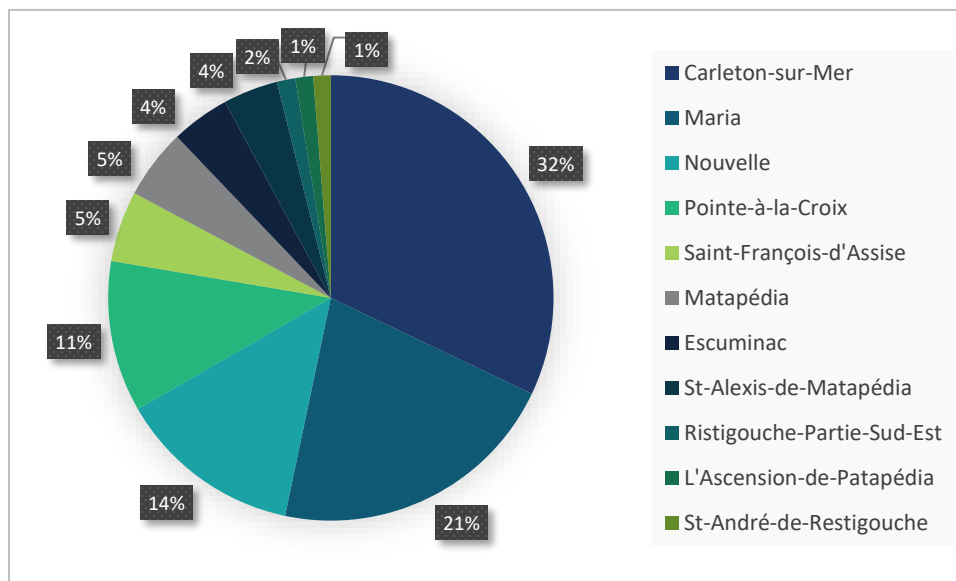
Figure 2 - Population totale et par genres de la MRC Avignon et de ses municipalités (2018).



Source : ISQ (2020b).

La population de la MRC Avignon est majoritairement concentrée dans les municipalités de Carleton-sur-Mer (4 012) et Maria (2 653). Les municipalités de Nouvelle (1 674) et de Pointe-à-la-Croix (1 372) ont également une part non négligeable de la population sur leur territoire. Ensuite, les municipalités de Saint-François-d'Assise, Matapédia, Escuminac et Saint-Alexis-de-Matapédia ont une population assez faible, variant entre 643 et 498 personnes. Enfin, les municipalités les moins peuplées de la MRC sont Restigouche-Partie-Sud-Est (168), L'Ascension-de-Patapédia (161) et Saint-André-de-Restigouche (159).

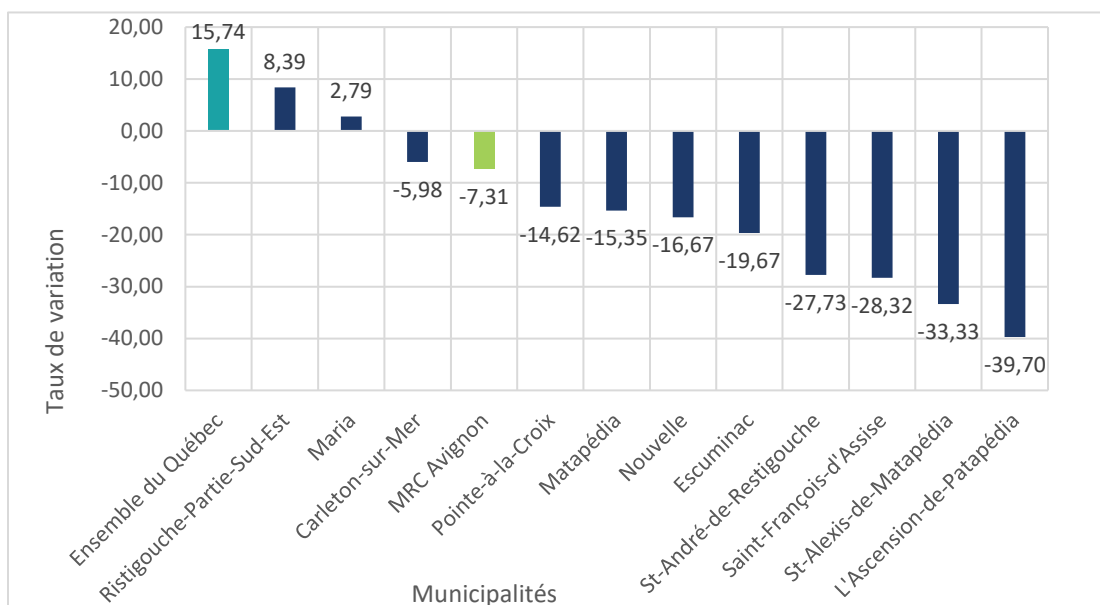
Figure 3 - Proportion de la population totale de la MRC par municipalité, 2018 (%).



Source : ISQ (2020b).

Tel que démontré dans la figure 3, un volume important de la population de la MRC se trouve dans les municipalités de Carleton-sur-Mer, Maria, Nouvelle, et dans une moindre mesure de Pointe-à-la-Croix. À elles seules, les municipalités de Carleton-sur-Mer et Maria regroupent plus de la moitié (53 %) de la population de la MRC, ce qui monte à plus du deux tiers (67 %) si on y ajoute la municipalité de Nouvelle. Enfin, en regroupant les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, L'Ascension-de-Patapédia et St-André-de-Restigouche, celles-ci représentent, toutes proportions gardées, moins de 5 % de la population de la MRC.

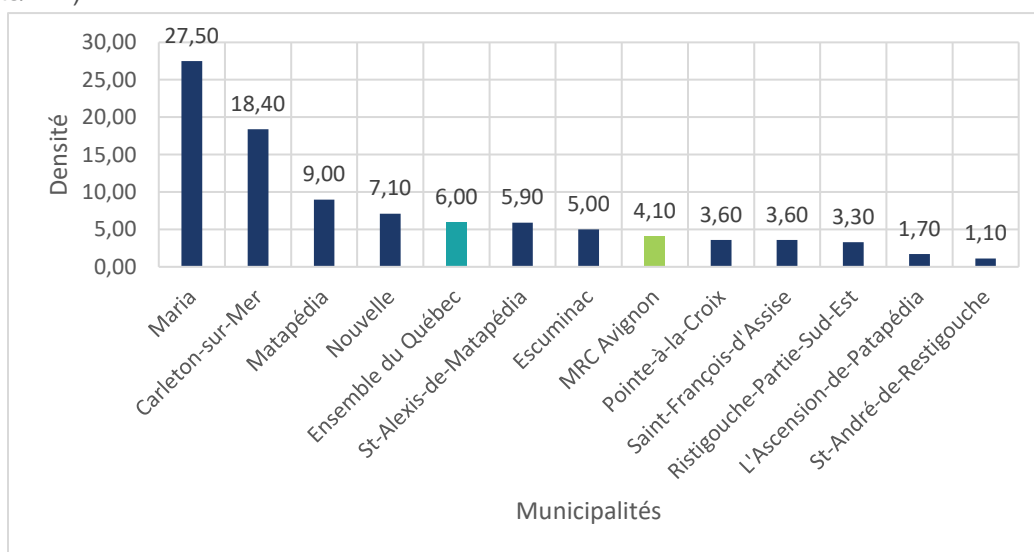
Figure 4 - Taux de variation de la population MRC Avignon, municipalités et province du Québec 1996-2018 (%).



Source : ISQ (2020b).

Entre 1996 et 2018, toutes les municipalités de la MRC Avignon ont un taux de variation inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Sur la même période, seulement deux municipalités ont vu une augmentation effective de leur population, soit Maria (2,79 %) et Ristigouche-Partie-Sud-Est (8,39 %). La ville de Carleton-sur-Mer a une variation négative faible (-5,98 %) par rapport à la moyenne de la MRC (-7,31 %) et considérant les autres municipalités. Le reste des autres municipalités ont un taux négatif de variation de leur population plus élevée, alors que cette variation oscille entre -14,62 % pour Pointe-à-la-Croix jusqu'à -39,70 % pour l'Ascension-de-Patapédia.

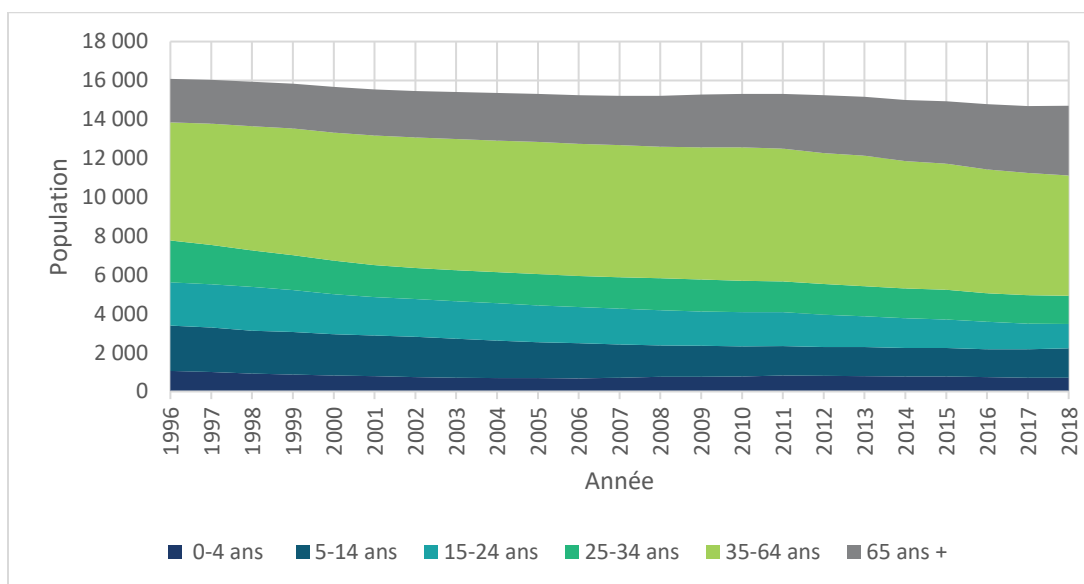
Figure 5 - Densité de population MRC Avignon, municipalités et province du Québec 2016 (habitants/km²).



Source : Statistique Canada (2017a).

La densité de population est le nombre d'habitants dans un territoire donné divisé par la grandeur de ce territoire. Ainsi, cet indicateur dépend du nombre de personnes et de l'étendue du territoire des municipalités. Dans la MRC Avignon, il est possible d'observer que les centres de services ont une plus grande densité de population, par exemple les municipalités de Maria (27,5 habitants par kilomètre carré) et Carleton-sur-Mer (18,4 habitants par kilomètre carré). Puis, dans une moindre mesure, les centres de services que sont Matapédia et Nouvelle suivent (9 et 7,1 habitants par kilomètre carré, respectivement). La densité de population est plus faible dans les municipalités des Plateaux, à Escuminac et Pointe-à-la-Croix.

Figure 6 - Variation de la population par tranche d'âge MRC Avignon 1996-2018.

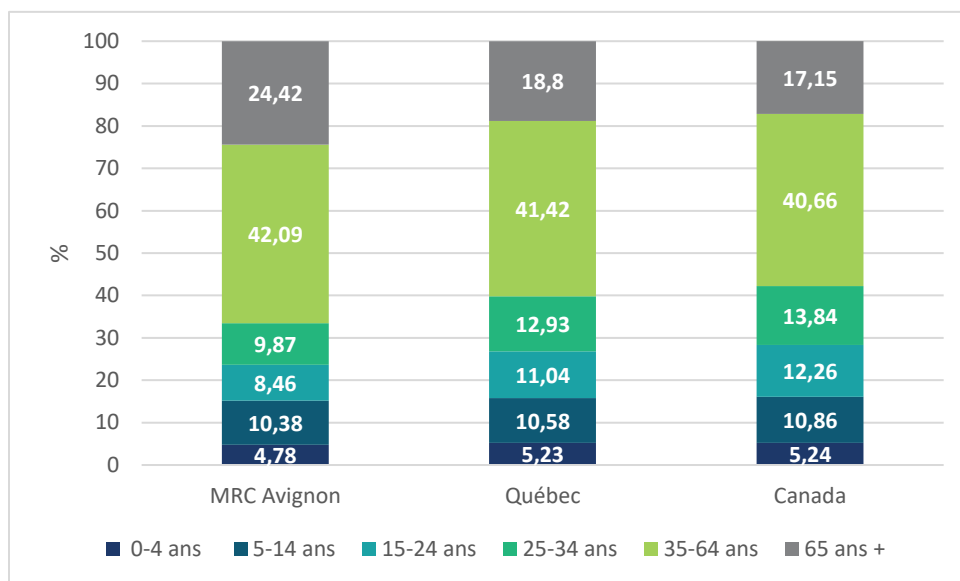


Source : ISQ (2020b).

La figure 6 illustre l'évolution de la structure démographique par âge dans la MRC, de 1996 à 2018. Les groupes d'âge qui ont le plus diminué dans la MRC durant cette période sont les 5 à 14 ans, les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans. Les 0 à 4 ans ont connu une baisse de leur population de 356 individus. Ils étaient 1 059 en 1996 et 703 en 2018. Il s'agit d'une diminution de 33,61 %. Les 5 à 14 ans sont passés de 2 330 personnes à 1 526 entre 1996 et 2018, représentant une baisse de 804 personnes (une diminution de 34,5 %). Le groupe d'âge des 15 à 24 ans a diminué de 983 personnes, passant de 2 227 à 1 244 (une diminution de 44,14 %). Puis, les 25 à 34 ans ont diminué de 700 personnes au cours de la même période, passant de 2 151 à 1 451 personnes (une diminution de 32,54 %). En somme, en ce qui a trait aux jeunes, chaque groupe par tranche d'âge entre 0 et 34 ans a perdu approximativement au moins un tiers de leurs individus entre 1996 et 2018.

Les deux seuls groupes d'âge ayant fait des gains positifs sont les 35 à 64 ans et les 65 ans et plus. Les 35 à 64 ans ont eu un gain de seulement 114 personnes, passant de 6 074 personnes en 1996 à 6 188 en 2018 (un gain de 1,87 %), alors que les 65 ans et plus ont obtenu un gain considérable avec une augmentation de 1 350 personnes dans ce groupe d'âge. Elles étaient 2 241 personnes en 1996 et 3 591 en 2018 (un gain de 60,24 %).

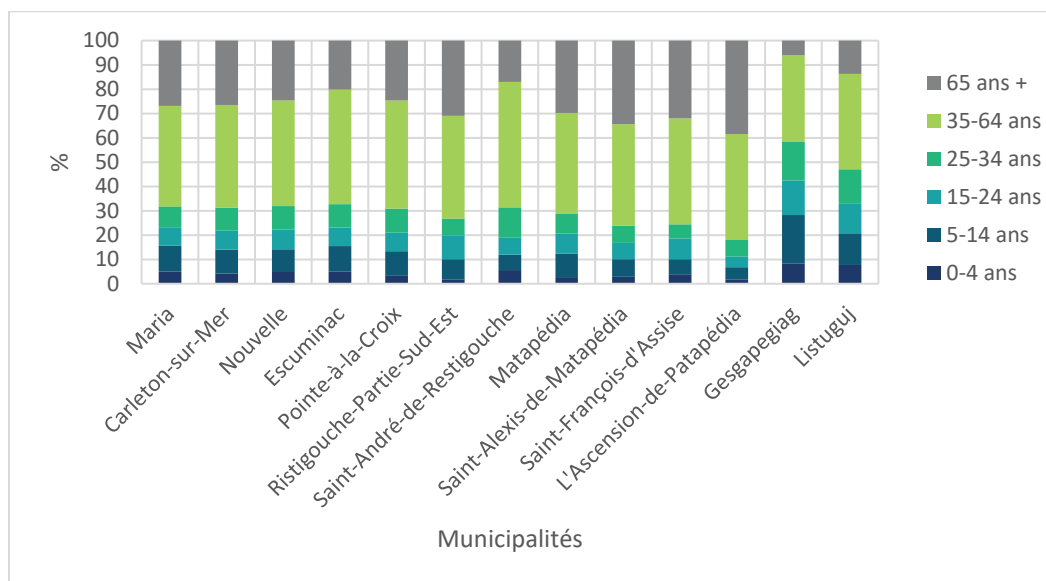
Figure 7 - Structure par âge de la population MRC Avignon, province du Québec et Canada (%) (2018).



Source : ISQ (2020b); ISQ (2020c); Statistique Canada (2020a).

La figure 7 compare la structure d'âge de la MRC avec celle du reste du Québec et du Canada. Dans cette comparaison, les groupes d'âge des 0 à 4 ans et les 5 à 14 ans sont similaires dans les trois cas. Les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans sont légèrement plus nombreux dans la province du Québec et au Canada que dans la MRC Avignon. Ensuite, c'est avec les 35 à 64 ans que la tendance se renverse, car ceux-ci sont légèrement plus nombreux dans la MRC en question, que dans la province et au pays. Puis, la différence la plus marquée se trouve avec les 65 ans et plus, qui représentent une proportion de 24,42 % (près du quart) dans la MRC Avignon, comparativement à 18,8 % au Québec et 17,15 % au Canada.

Figure 8 – Structure par âge de la population dans les municipalités de la MRC Avignon (%) (2018).



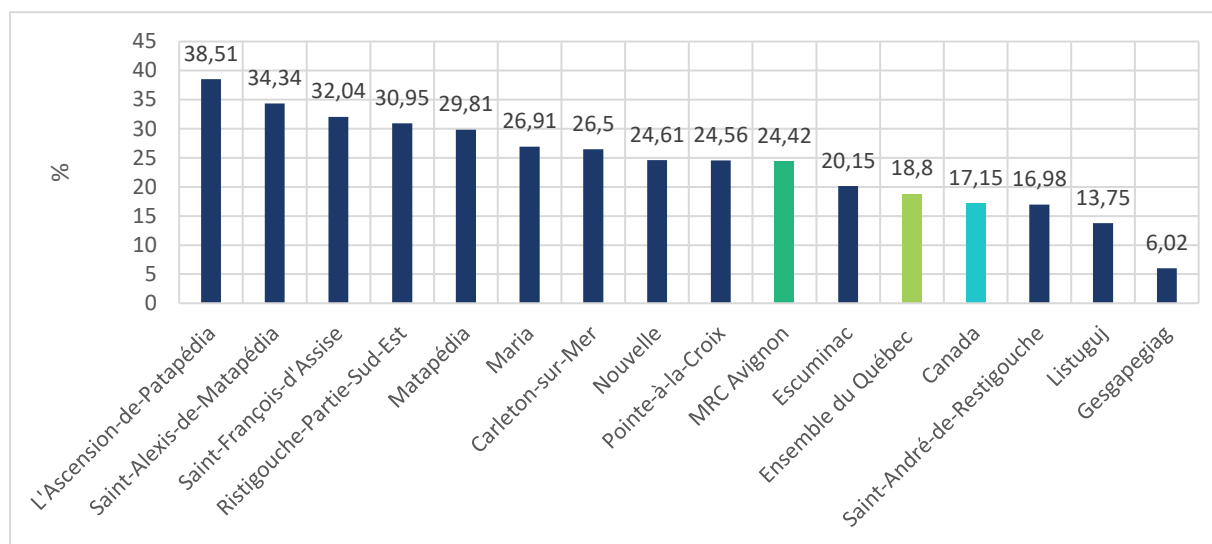
Source : ISQ (2020b).

La figure 8 montre un portrait de la structure par âge de chaque municipalité. Les municipalités comptant une plus forte proportion de population jeune sont Maria, Carleton-sur-Mer, Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix et St-André-de-Restigouche, avec environ 30 % de leur population ayant moins de 24 ans.

Les municipalités de L'Ascension-de-Patapédia, St-Alexis-de-Matapédia, St-François-d'Assise, Matapédia et Ristigouche-Partie-Sud-Est ont une plus grande proportion de leur population étant vieillissante, puisqu'au moins 30 % de la population dans ces municipalités ont 65 ans et plus. L'Ascension-de-Patapédia est une municipalité où le vieillissement est particulièrement marquant, puisque près de 40 % ont 65 ans et plus.

Les communautés autochtones de Gesgapegiag et Listuguj se distinguent de leur côté, puisqu'elles ont une population particulièrement jeune. À Listuguj, 32,86 % de la population a moins de 24 ans alors que 13,75 % a 65 ans ou plus. À Gesgapegiag, la proportion de jeunes est encore plus importante avec 42,47 % de la population ayant 24 ans ou moins et 6,02 % se situant dans le groupe d'âge des 65 ans et plus.

Figure 9 - Proportion des personnes de 65 ans et plus dans les municipalités de la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec (2018).



Source : ISQ (2020b).

Le figure 9 se concentre sur la population aînée (65 ans et plus) de chaque municipalité. Dans les cas de L'Ascension-de-Patapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et Restigouche-Partie-Sud-Est, 30 % ou plus de la population a 65 ans ou plus.

Les communautés autochtones ont une structure populationnelle par âge beaucoup plus jeune que celles du reste de la MRC, de la province du Québec et du Canada. En effet, seulement 13,75 % de la population de Listuguj a 65 ans ou plus, alors que le pourcentage glisse à 6,02 % à Gesgapegiag. Cette réalité s'observe également dans l'ensemble du Québec, où 7 % de la population des communautés autochtones en 2016 avait 65 ans et plus, alors que 48 % avait 24 ans ou moins (Statistique Canada, 2020b).

Tableau 2 : Accroissement naturel MRC Avignon, ensemble du Québec et Canada (2018).

	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Taux d'accroissement naturel
Avignon	125	176	-51	
Québec	83 840	68 600	15 240	1,8
Canada	380 361	286 422	93 939	

Source : ISQ (2020d); ISQ (2020e).

Dans la MRC Avignon, le nombre de décès dépasse le nombre de naissances, ce qui donne une valeur négative (-51) à l'accroissement naturel de la population. La situation est différente dans l'ensemble du Québec et du Canada où l'accroissement naturel est positif, ce qui signifie que le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès.

En somme, le portrait démographique de la MRC Avignon permet de détailler son déclin populationnel avec quelques constats. Tout d'abord, ce déclin de population est observable dans le temps, de manière progressive depuis 22 ans (de 1996 à 2018). Ce déclin est par ailleurs plus marqué dans la MRC que dans le reste du Québec. En se penchant sur les réalités municipales, il est possible d'observer que le déclin est cependant moins marqué dans les deux municipalités les plus peuplées, soit Maria et Carleton-sur-Mer, ainsi que dans la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est. L'analyse par structure d'âge révèle que le déclin de population dans la MRC a été particulièrement plus prononcé auprès des moins de 34 ans, alors que la population est devenue, toutes proportions gardées, plus vieillissante. Les aînés représentent par ailleurs un groupe proportionnellement plus important dans la MRC que dans le reste du Québec et du Canada. Les municipalités des Plateaux sont par ailleurs plus vieillissantes que les centres de services du reste de la MRC.

2.3 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Cette section traite des caractéristiques des ménages de la MRC Avignon. Ces caractéristiques sont définies comme étant la taille, la composition et l'état civil des ménages de la MRC. La composition des familles au regard de la présence et du nombre d'enfants est également abordée dans cette section.

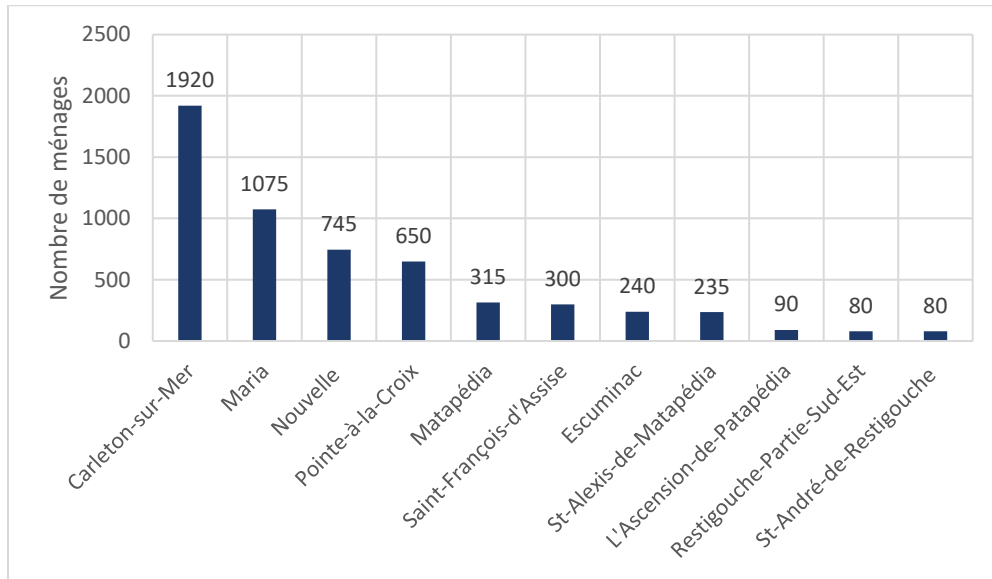
Cette présente section utilise deux concepts qu'il est nécessaire de définir. Tout d'abord, le concept de ménage est utilisé comme unité de mesure dans une part des données présentées. Selon Statistique Canada (2019a) :

[le ménage] réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Le logement peut être un logement collectif ou un logement privé. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule.

Ensuite, la notion de famille de recensement est utilisée pour présenter des données d'une autre nature. Statistique Canada (2019b) définit la famille de recensement comme suit :

un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

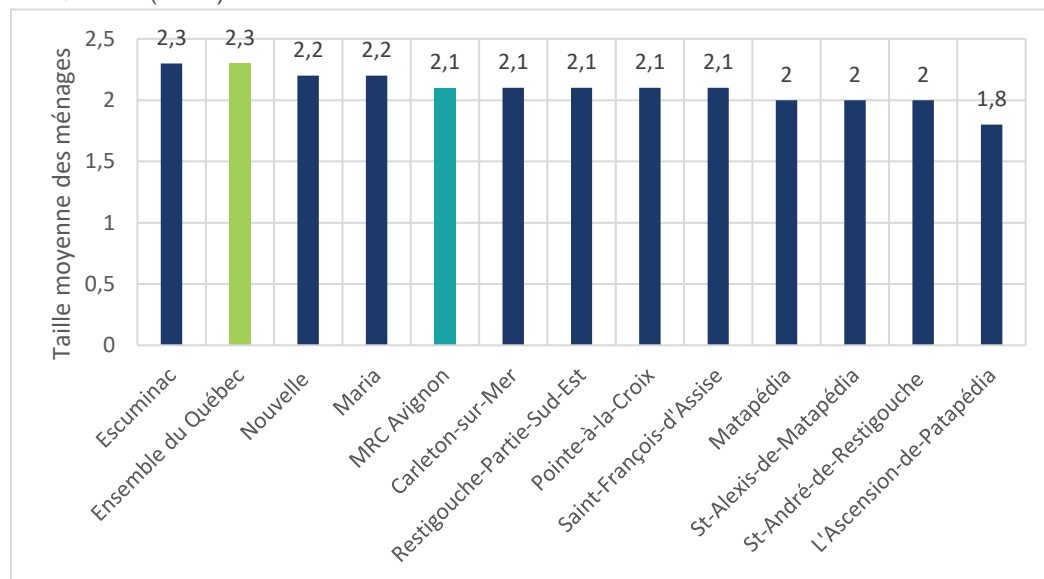
Figure 10 – Nombre de ménages par municipalité dans la MRC Avignon (2016).



Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

La figure 10 montre que les ménages de la MRC Avignon sont surtout concentrés dans les municipalités de Carleton-sur-Mer, Maria, Nouvelle et Pointe-à-la-Croix, alors que les municipalités de L'Ascension-de-Patapédia, Ristigouche-Partie-Sud-Est et Saint-André-de-Restigouche ont une très faible concentration des ménages. Une différence entre l'ouest et l'est de la MRC s'observe, c'est-à-dire que les municipalités de l'est ont une concentration de ménages supérieure aux municipalités de l'ouest.

Figure 11 - Taille moyenne des ménages par municipalité comparée à la MRC Avignon et à l'ensemble du Québec (2016).



Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

À l'exception de la municipalité d'Escuminac, toutes les municipalités de la MRC Avignon ont en moyenne des ménages de plus petite taille que la taille moyenne des ménages du Québec. En moyenne, les municipalités de l'ouest de la MRC (municipalités de Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-André-de-Restigouche et L'Ascension-de-Patapédia) sont composées de ménages de deux personnes ou moins. Or, la variation au sein de la MRC est plutôt faible, considérant que la variation entre la municipalité ayant la plus petite taille de ménage et celle ayant la plus grande taille de ménage est de 0,5.

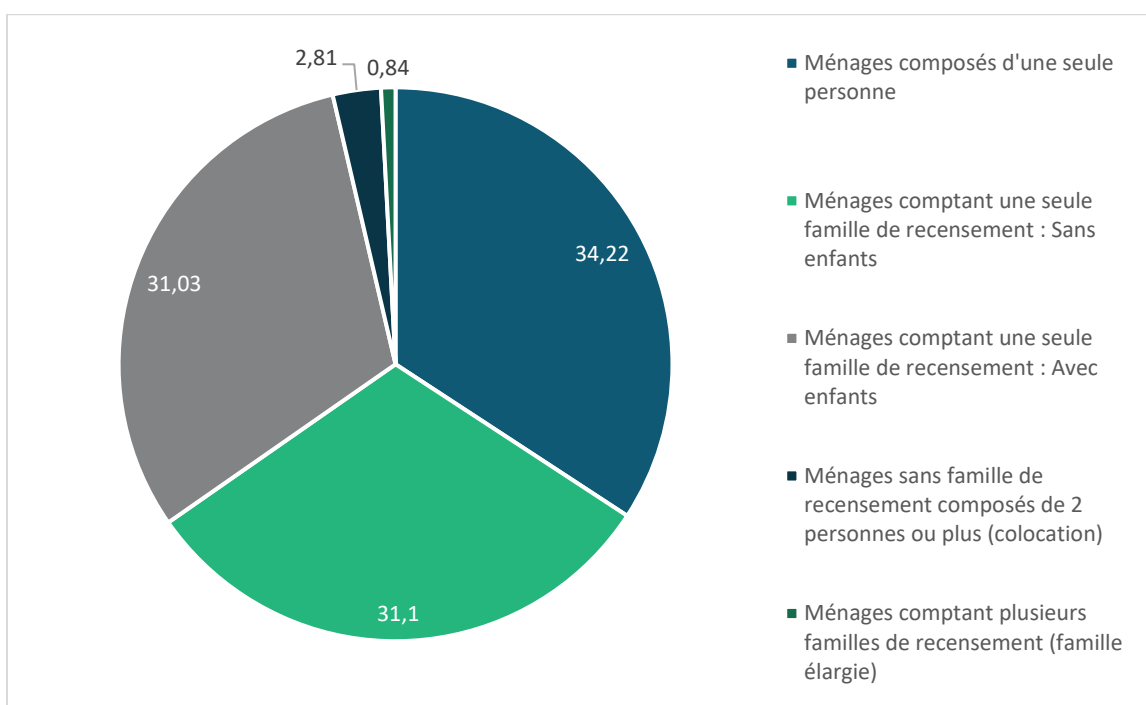
Tableau 3 : Taille des ménages MRC Avignon 2016 (nbre et %).

Taille du ménage MRC	Nbr	%
1 personne	2 245	34,2
2 personnes	2 545	38,7
3 personnes	865	13,2
4 personnes	615	9,4
5 personnes et plus	300	4,6
Total	6 570	100,0

Source : Statistique Canada (2017b).

Le tableau 3 montre la composition des ménages de la MRC selon leur taille. Les ménages d'une et de deux personnes sont les plus présents sur le territoire de la MRC Avignon. Un peu plus d'un tiers des ménages (34,2 %) sont des personnes seules. De manière similaire, plus d'un tiers (38,7 %) des ménages sont composés de deux personnes. À eux seuls, les ménages d'une et de deux personnes représentent 72,9 % de tous les ménages de la MRC. Les ménages de quatre personnes et de cinq personnes et plus sont moins nombreux, avec 9,4 % et 4,6 % respectivement.

Figure 12 - Caractéristiques des ménages MRC Avignon (%) (2016).



Source : Statistique Canada (2017b).

La figure 12 présente les ménages selon la composition des familles de recensement. Les ménages composés d'une seule personne sont les plus nombreux, représentant plus d'un tiers (34,22 % ou 2 250 ménages) de tous les ménages de la MRC. Les ménages sans enfant ou une famille de recensement avec enfants sont équivalents, avec respectivement 31,1 % et 31,03 % (2 045 et 2 040 ménages respectivement).

Une petite part de la population de la MRC vit dans un ménage de deux personnes ou plus sans famille de recensement. Ceci signifie que 2,81 % (185 ménages) vivent en colocation et 0,84 % vivent dans un ménage comptant plusieurs familles de recensement, c'est-à-dire avec une famille élargie (55 ménages).

Tableau 4 : Caractéristique des familles MRC Avignon (nbre et %) (2016).

Caractéristiques des familles 2016	Nbre	%
Familles de recensement dans les ménages privés selon la taille de la famille	4 195	100
2 personnes	2 555	60,91
3 personnes	815	19,43
4 personnes	570	13,59
5 personnes et plus	255	6,08
Taille moyenne des familles de recensement	2,7	100
Familles de recensement dans les ménages privés	4 190	100
Couples mariés	1 855	44,27
Couples en union libre	1 560	37,23
Familles monoparentales	775	18,5
Personnes hors famille de recensement dans les ménages privés	2 855	100

Source : Statistique Canada (2017b).

La majorité des familles de recensement sont composées de deux personnes (60,91 %). Les 40 % restants sont répartis entre les familles de recensement de trois personnes (19,43 %), de quatre personnes (13,59 %) et de cinq personnes et plus (6,08 %). La taille moyenne des familles de recensement est de 2,7 personnes.

Parmi les familles de recensement dans la MRC Avignon, les couples mariés sont plus nombreux que les couples en union libre (44,27 % versus 37,23 %). Puis, 775 (18,5 %) des familles de recensement sont des familles monoparentales.

Au total, 2 855 personnes vivent hors famille de recensement, c'est-à-dire qu'elles vivent seules ou en colocation, sans appartenir à une famille de recensement.

Dans la MRC Avignon, 18,5 % des familles de recensement dans les ménages privés sont des familles monoparentales, ce qui est légèrement plus élevé que dans l'ensemble du Québec, où 16,8 % des familles de recensement sont monoparentales (Statistique Canada, 2017b).

Tableau 5 : Nombre d'enfants et pourcentage selon le type de famille dans la MRC Avignon (2016).

Nombre d'enfants selon le type de famille (2016)	Nbre	%
Familles de recensement comptant un couple avec enfants dans les ménages privés		
1 enfant	610	45,9
2 enfants	495	37,2
3 enfants et plus	225	16,9
Total	1 330	100,0
Famille de recensement monoparentales dans les ménages privés		

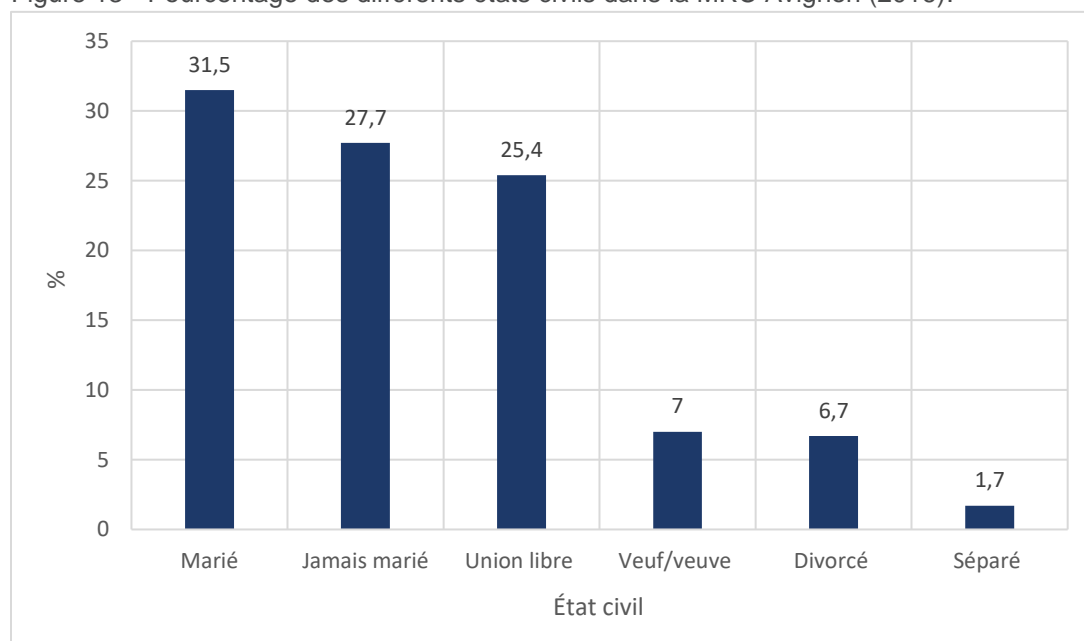
1 enfant	470	61,0
2 enfants	205	26,6
3 enfants et plus	95	12,3
Total	770	100,0
Total familles (en couple et monoparentales)		
Total de famille avec 1 enfant	1 080	51,4
Total de famille avec 2 enfants	700	33,3
Total de famille avec 3 enfants et plus	320	15,2
Total de famille avec enfants	2 100	100,0

Source : Statistique Canada (2017b).

Le tableau 5 permet de détailler la composition des familles selon le nombre d'enfants. La moitié (51,4 %) de toutes les familles avec des enfants n'en ont qu'un seul. Les familles monoparentales sont plus nombreuses à n'avoir qu'un enfant (61 %) que les couples (45,9 %). Un tiers (33,3 %) de toutes les familles ont deux enfants et 15,2 % en ont trois et plus.

Parmi toutes les familles de la MRC, 4,5 % sont des familles monoparentales ayant trois enfants ou plus (95 familles sur 2 100 familles au total).

Figure 13 - Pourcentage des différents états civils dans la MRC Avignon (2016).



Source : Statistique Canada (2017b).

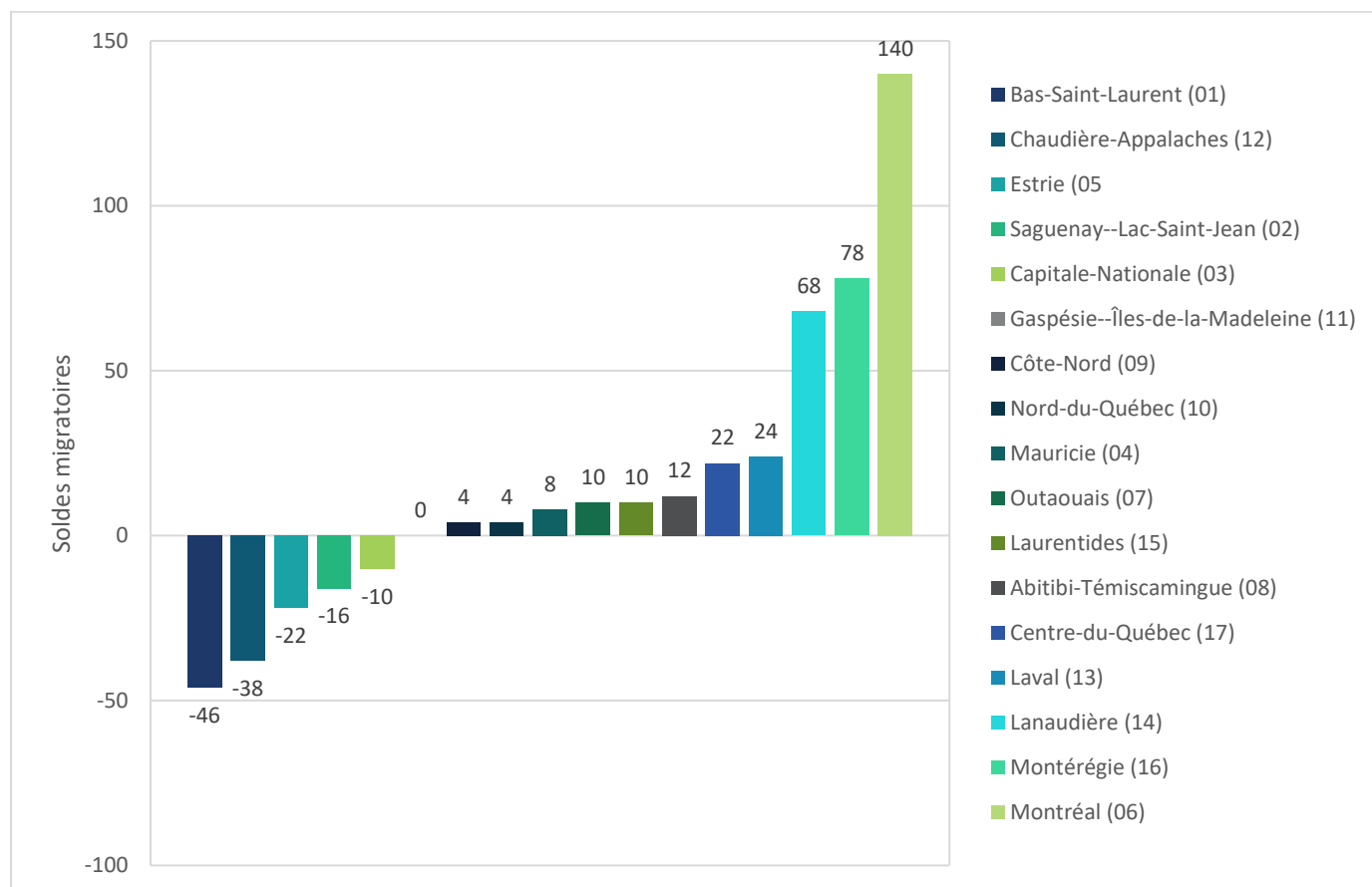
La figure 13 présente l'état civil des individus de la MRC Avignon. Près du tiers des personnes dans la MRC Avignon sont mariés, soit 31,5 % (3 865 personnes). Environ le quart des personnes n'ont jamais été mariées (3 400 personnes ou 27,7 %) ou sont en union libre (3 120 personnes ou 25,4 %). Puis, 7 % de la population est veuf ou veuve (860 personnes), 6,7 % sont divorcées (820 personnes) et 1,7 % est séparée (210 personnes).

En somme, les données présentées ici montrent qu'un peu plus du tiers des ménages de la MRC sont des personnes seules, près d'un tiers sont des couples sans enfants et le dernier tiers sont des familles avec des enfants. Également, près d'une famille de recensement sur cinq est une famille monoparentale.

2.4 IMMIGRATION ET ÉMIGRATION

Cette section aborde les déplacements de population vers et à l'extérieur de la MRC Avignon. Les données sont présentées par mouvements intrarégionaux, interrégionaux, interprovinciaux et internationaux.

Figure 14 - Soldes migratoires cumulés entre la MRC Avignon et les régions administratives du Québec (nbres) (2016-2018).



Source : ISQ (2020f).

La figure 14 présente les soldes migratoires cumulés pour la période 2016-2018 entre la MRC Avignon et les régions administratives du Québec. Le solde migratoire correspond à la différence entre les entrées et les sorties (entrant et sortants) durant une année. Les données présentées dans ce tableau correspondent à l'addition des soldes migratoires pour les années 2016, 2017 et 2018. Lors de cette période, la MRC Avignon a principalement fait des gains dans ses échanges migratoires avec les régions de Montréal, Lanaudière, la Montérégie, Laval et le Centre-du-Québec. Les pertes migratoires se retrouvent plutôt du côté des échanges avec le Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, l'Estrie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale. Il est à noter que le solde migratoire entre la MRC d'Avignon et le reste de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est nul, ce qui signifie que les échanges migratoires entre les deux ont été égaux pour cette période.

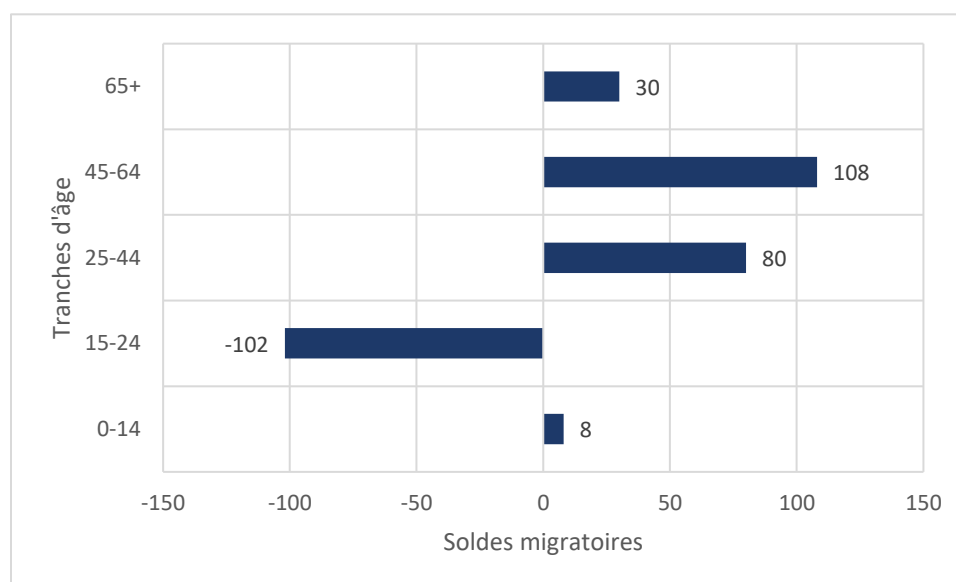
Tableau 6 : Soldes migratoires interrégional, interprovincial et international MRC Avignon (2017-2018).

Soldes migratoires 2018-2019	Nbr
Solde migratoire interrégional total	70
Solde migratoire interprovincial 2017-2018	-17
Solde migratoire international 2017-2018	-22

Source : ISQ (2020g)

Pour le solde migratoire de la MRC Avignon en 2017-2018, les gains proviennent de la migration interrégionale, alors que 70 personnes d'ailleurs au Québec sont venues s'y installer. Tandis que les soldes migratoires interprovincial et international sont négatifs, ce qui signifie qu'il y a davantage de gens qui quittent la MRC que de gens qui immigreront dans la MRC en provenance d'une autre province ou d'un autre pays. Or, ces soldes migratoires interprovinciaux (-17 personnes) et internationaux (-22 personnes) restent tout de même inférieurs au solde interrégional (gain de 70 personnes). De ce fait, la MRC d'Avignon a un solde migratoire total de 31 personnes sur la période de référence.

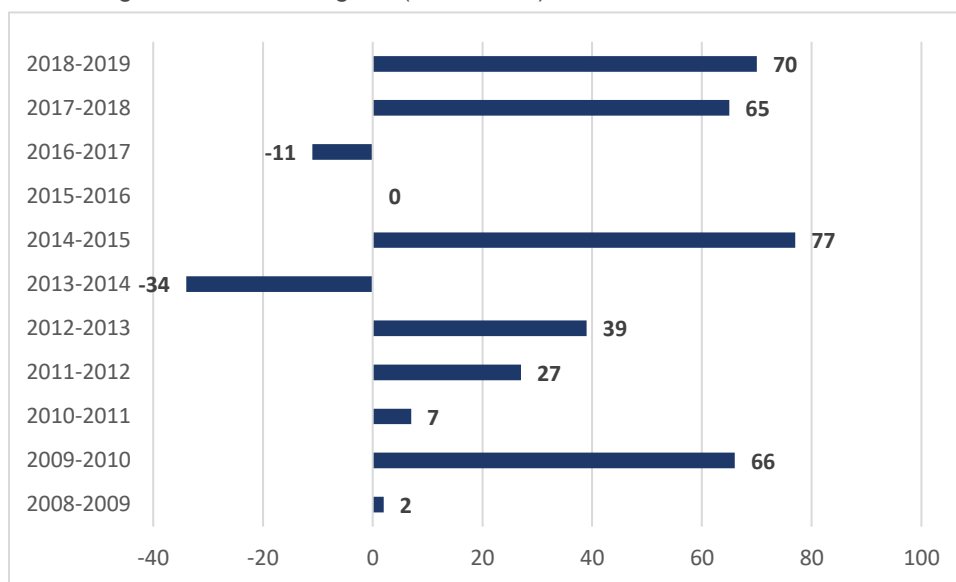
Figure 15 - Soldes migratoires par tranches d'âge MRC Avignon (2016-2019).



Source : ISQ (2020f)

La figure 15 permet d'affiner les constats de la figure précédente en présentant les soldes migratoires de la MRC par tranches d'âge. Les groupes des 25 à 44 ans (+80) et des 45 à 64 ans (+108) sont ceux ayant le solde migratoire positif le plus important, c'est-à-dire qu'ils sont plus nombreux à s'installer dans la région en provenance de l'extérieur de la MRC Avignon et/ou moins nombreux à quitter la MRC. Ensuite, le groupe des 65 ans et plus affiche un solde migratoire positif de 30 personnes. Enfin, le groupe des 0 à 14 ans a connu une augmentation de 8 personnes. Le groupe des 15 à 24 ans affiche quant à lui un solde migratoire négatif prononcé de 102 personnes.

Figure 16 - Soldes migratoires MRC Avignon (2008-2019).



Source : ISQ (2020h).

Entre 2008-2009 et 2018-2019, le solde migratoire varie selon les années et il est difficile d'établir des tendances.

Seulement deux années ont eu un solde migratoire négatif, soit les années 2013-2014 et 2016-2017, avec respectivement une perte de 34 et de 11 personnes. Puis, en 2015-2016, il y a eu autant d'entrées que de sorties dans la MRC, pour avoir un solde migratoire de 0.

En 2008-2009 et en 2010-2011, le solde migratoire était positif, mais assez faible, avec un gain de 2 et de 7 personnes, alors qu'en 2011-2012 et en 2012-2013, le gain des soldes migratoires était modéré, avec des gains respectifs de 27 et de 39 personnes.

Enfin, les années 2009-2010, 2014-2015, 2017-2018 et 2018-2019 sont celles ayant connu les plus hauts soldes migratoires, avec des gains variés entre 65 et 77 personnes.

Tableau 7 : Lieu de naissance de la population immigrante dans la MRC Avignon selon le genre (2016).

Lieux de naissance	Hommes	Femmes	Total
États-Unis	35	30	65
France	20	10	35
Vietnam	0	20	25
Autres pays en Europe	10	10	20
Allemagne	10	10	15
Autres pays en Afrique	10	10	10
Autres pays en Amérique	0	10	10
Chine	10	0	10
Hongrie	0	0	10
Italie	0	0	10
Maroc	0	0	10
Autres pays en Asie	0	0	10
Total immigrants	95	100	230

Source : Statistique Canada (2017b).

Le tableau 7 expose la provenance des immigrants internationaux qui sont venus s'établir dans la MRC Avignon. En 2016, le principal pays de naissance pour la population immigrante de la MRC Avignon était les États-Unis (65) avec une quasi-équivalence entre le nombre d'hommes et de femmes. C'est la France qui arrivait au second rang (35), suivie du Vietnam (25), des autres pays d'Europe (20) et de l'Allemagne (15). Les autres pays présentés dans le tableau 5 n'étaient représentés que par 10 personnes immigrantes ou moins.

Tableau 8 : Statut de génération selon le genre MRC Avignon 2016.

Statut de génération	Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %	Total	Total %
Immigrants de première génération	135	1,97	175	2,43	310	2,21
Immigrants de deuxième génération	165	2,41	130	1,81	290	2,06
Immigrants de troisième génération ou plus	6 550	95,62	6 895	95,76	13 445	95,73
Total	6 850	100	7 200	100	14 045	100

Source : Statistique Canada (2017b).

Pour ce qui est du statut de génération², en 2016, la grande majorité de la population de la MRC Avignon est immigrante de 3^e génération ou plus, c'est-à-dire qu'elle est née au Canada et ses

² « Statut de génération désigne si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non. Le statut de génération comporte trois principales catégories qui sont définies ci-dessous. « Première génération » comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants au Canada. « Deuxième génération » comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants. « Troisième génération ou plus » comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada ». (Statistique Canada, 2017a)

parents aussi. Ce cas de figure représente 95,73 % de l'ensemble de la population de la MRC. La population immigrante de première génération représente 2,21 % de la MRC et celle de deuxième génération s'élève à 2,06 %.

Les femmes issues de l'immigration de première génération sont plus nombreuses que les hommes, avec 2,43 % chez les femmes versus 1,97 % chez les hommes, tandis que les hommes (2,41 %) sont plus nombreux à être immigrants de deuxième génération que les femmes (1,81 %).

Tableau 9 : Lieu de résidence 5 ans auparavant selon le genre MRC Avignon (2016).

Lieu de résidence 5 ans auparavant	Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %	Total	Total %
Personnes n'ayant pas déménagé	4 875	75,46	5 085	74,94	9 955	75,16
Personnes ayant déménagé	1 585	24,54	1 700	25,06	3 290	24,84
Non-migrants	755	47,63	835	49,12	1 590	48,33
Migrants intraprovinciaux	740	46,69	755	44,41	1 500	45,59
Migrants interprovinciaux	70	4,42	90	5,29	155	4,71
Migrants externes	25	1,58	20	1,18	50	1,52
Total	6 460	100	6 785	100	13 245	100

Source : Statistique Canada (2017b).

Les données du tableau 9 présentent le lieu de résidence de la population de la MRC Avignon 5 ans avant le recensement de 2016. Selon ces données, la majorité de la population n'avait pas déménagé (75,16 %). Parmi les 24,84 % de la population ayant déménagé, près de la moitié (48,33 %) habitait déjà dans la MRC Avignon, ces personnes ont donc déménagé au sein même de la MRC. Puis, 45,59 % de la population ayant déménagé habitait déjà au Québec, soit dans une autre région administrative ou dans une autre MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Enfin, 4,71 % habitaient dans une autre province du Canada et 1,52 % habitait à l'extérieur du pays.

Il n'y a pas de différence marquée entre les genres, la situation étant semblable entre les hommes et les femmes.

En somme, le portrait de l'immigration et de l'émigration dans la MRC Avignon permet de mieux saisir les déplacements de population sur le territoire. Tout d'abord, il est possible de constater que la majorité de l'immigration dans la MRC provient du reste des régions du Québec, et que l'immigration internationale reste, toutes proportions gardées, marginale. L'analyse par groupes d'âge permet de voir que les soldes migratoires sont surtout affectés par le départ plus important de jeunes entre 15 et 24 ans. Il est difficile de dégager une tendance quant à l'augmentation ou à la diminution des soldes migratoires, car les valeurs fluctuent entre les années. Enfin, l'immigration internationale provient surtout des États-Unis et de la France, puis dans une moindre mesure du Vietnam et d'autres pays d'Europe.

2.5 LANGUES MATERNELLES

Cette section présente quelques données sur les langues maternelles des habitants de la MRC Avignon. Les informations présentées permettent de départager les langues officielles des langues non officielles, ainsi que dresser un portrait des langues maternelles dans les municipalités de la MRC.

Tableau 10 : Langues officielles maternelles selon le genre MRC Avignon (2016).

Langues officielles	Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %	Total	Total %
Français	5 640	85,39	5 915	84,8	11 555	85,09
Anglais	965	14,61	1 060	15,2	2 025	14,91
Total langues officielles	6 605		6 975		13 580	

Source : Statistique Canada (2017b).

Parmi les deux langues officielles du pays, le français est la langue maternelle la plus commune dans la MRC Avignon. En effet, 85 % de la population de la MRC a le français comme langue maternelle, alors que 14,91 % ont plutôt l'anglais comme langue maternelle. Il est par ailleurs possible de noter qu'il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes quant à la langue maternelle.

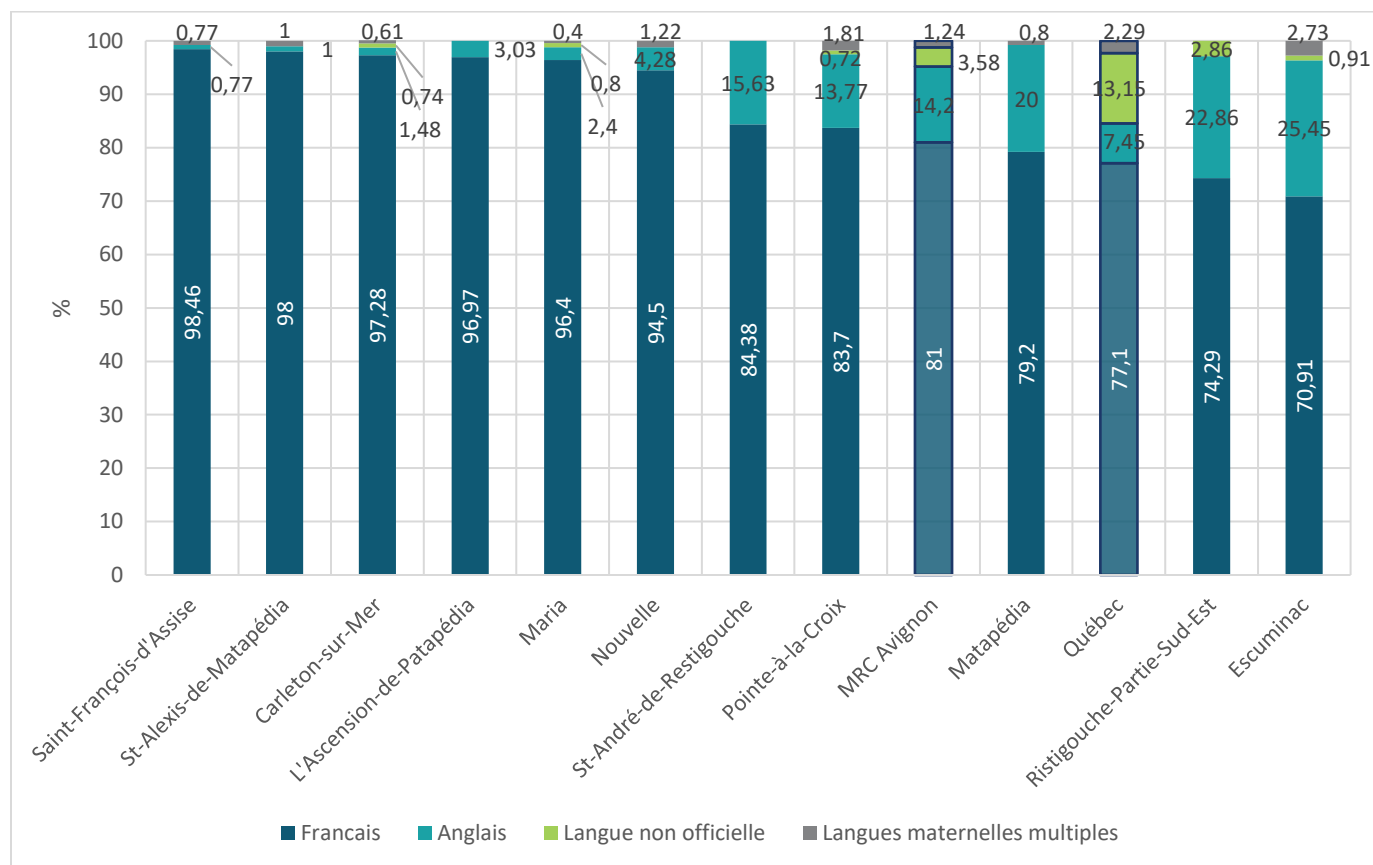
Tableau 11 : Langues maternelle non officielles selon le genre MRC Avignon (2016).

Langues non officielles	Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %	Total	Total %
Langues autochtones	210	85,71	240	88,89	450	87,38
Langues non autochtones	30	12,24	30	11,11	60	11,65
Total langues non officielles	245		270		515	

Source : Statistique Canada (2017b).

Parmi les langues maternelles non officielles, les langues autochtones sont plus importantes (87,38 %) que les langues non autochtones (11,65 %). La situation est semblable entre les hommes et les femmes, bien que les femmes soient légèrement plus nombreuses que les hommes à avoir une langue autochtone comme langue maternelle (88,89 % contre 85,71 %).

Figure 17 - Langues maternelles dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).



Source : Statistique Canada (2017b).

Dans la MRC Avignon, le français est la langue maternelle la plus commune avec 81 %, ce qui est plus élevé que l'ensemble du Québec où 77,1 % de la population a le français comme langue maternelle. L'anglais est la langue maternelle à 14,2 % de la population de la MRC Avignon, alors que dans l'ensemble du Québec, 7,45 % de la population a l'anglais comme langue maternelle. Dans la MRC, seulement 3,58 % de la population ont une langue non officielle comme langue maternelle et 1,24 % ont plus d'une langue maternelle. À l'échelle de la province, la part de population ayant une langue non officielle comme langue maternelle est beaucoup plus importante, avec 13,15 % alors que 2,29 % de la population a plusieurs langues maternelles.

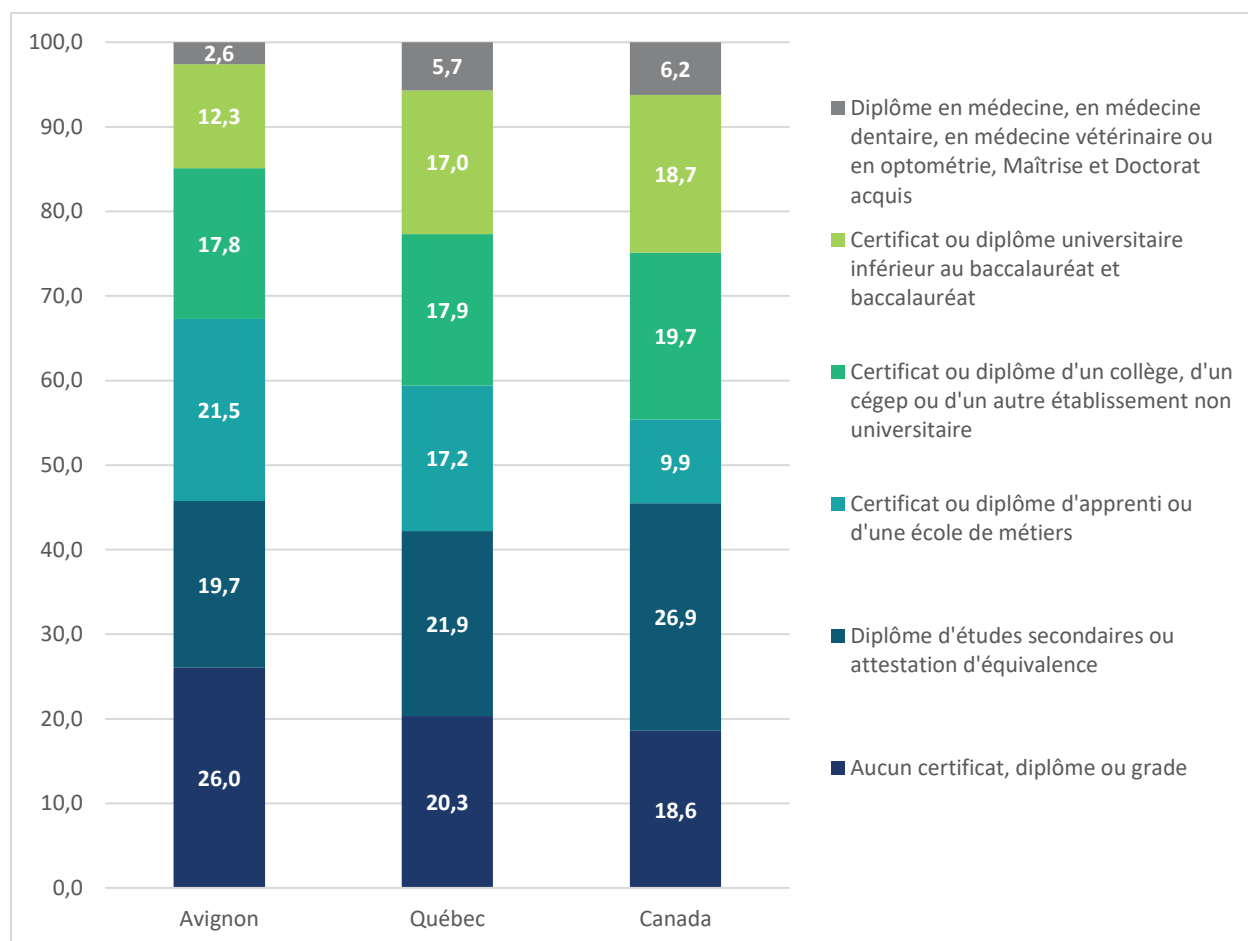
Pour les municipalités de Saint-François-d'Assise, Saint-Alexis-de-Matapédia, Carleton-sur-Mer, L'Ascension-de-Patapédia, Maria et de Nouvelle, la quasi-totalité de la population a le français comme langue maternelle, avec des proportions qui varient entre 94,5 % et 98,46 %. Les populations anglophones sont plus répandues dans les municipalités de Saint-André-de-Restigouche, Pointe-à-la-Croix, Matapédia, Restigouche-Partie-Sud-Est et Escuminac. Dans celles-ci, l'anglais est la langue maternelle d'entre 13,77 % et 25,45 % de la population. En effet, par exemple à Escuminac, un quart de la population a l'anglais comme langue maternelle.

Le portrait des langues maternelles dans la MRC permet de voir que la population de la MRC Avignon est plus homogène en termes de langue que le reste du Québec, puisque la forte majorité de sa population a le français comme langue maternelle et, dans une moindre mesure l'anglais, alors que les langues non officielles sont marginales. Restigouche-Partie-Sud-Est et Escuminac restent les municipalités les plus anglophones, puisqu'environ un quart de leur population a l'anglais comme langue maternelle.

2.6 SCOLARITÉ

Cette section aborde le sujet de la scolarisation de la population de la MRC, notamment les niveaux de scolarité et les inscriptions dans les écoles publiques du territoire.

Figure 18 - Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés dans la MRC Avignon, comparé à l'ensemble du Québec et du Canada (%) (2016).



Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

La proportion de gens sans diplôme est nettement plus importante dans la MRC Avignon que dans l'ensemble du Québec et du Canada. En effet, plus d'un quart (26 %) de la population de la MRC n'a pas de diplôme, alors que cette proportion tombe à un cinquième (20,3 %) pour l'ensemble du Québec et à 18,6 % pour l'ensemble du Canada.

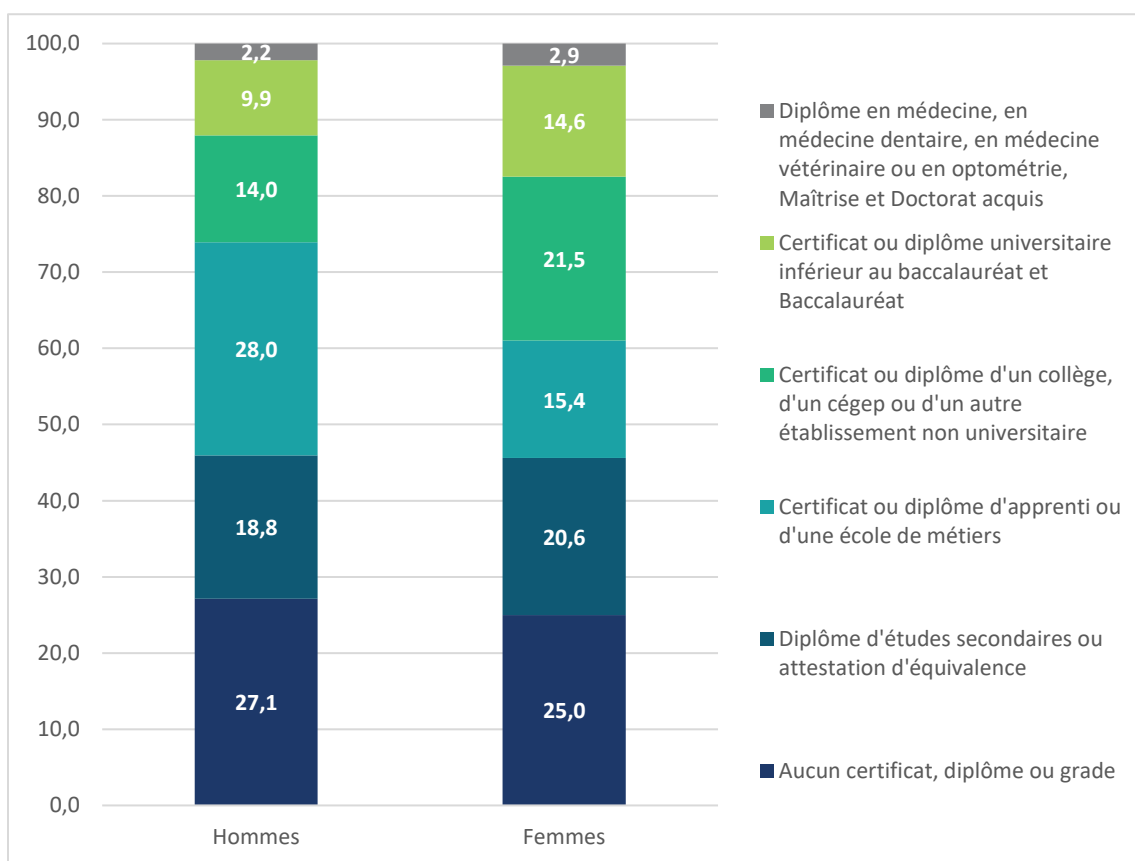
Le taux de diplomation au secondaire dans la MRC Avignon (19,7 %) est inférieur à ceux de l'ensemble du Québec (21,9 %) et du Canada (26,9 %). Le pourcentage de la population de la MRC détenant un diplôme d'études professionnelles (diplôme d'apprenti ou école de métiers) (21,5 %) est plus élevé que ceux de la province (17,2 %) et du pays (9,9 %).

Le taux de diplomation pour la catégorie « collège, cégep ou autre établissement non universitaire » est similaire pour la MRC Avignon (17,8 %), l'ensemble du Québec (17,9 %) et le Canada (19,7 %).

Le taux de diplomation d'un programme universitaire dans la MRC est nettement inférieur au taux des deux territoires de comparaison. Au premier cycle (baccalauréat ou diplôme ou certificat inférieur au baccalauréat), le taux de diplomation est de 12,3 % dans la MRC, de 17 % dans l'ensemble du Québec et de 18,7 % au Canada.

Finalement, il y a moins de diplômés universitaires des cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) ou d'un doctorat de premier cycle (médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie) dans la MRC Avignon (2,6 %) que dans l'ensemble du Québec (5,7 %) et du Canada (6,2 %).

Figure 19 - Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus de la MRC Avignon, selon le genre (%) (2016).



Source : Statistique Canada (2017b).

Le pourcentage de la population de la MRC ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est similaire pour les hommes (27,1 %) et les femmes (25 %). Le pourcentage de la population possédant un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence est également similaire pour les hommes (18,8 %) et les femmes (20,6 %).

La différence entre les hommes (28 %) et les femmes (15,4 %) est toutefois marquée en ce qui concerne l'obtention d'un certificat ou diplôme d'apprenti d'une école de métiers.

À l'inverse, le pourcentage de femmes (21,5 %) ayant obtenu un certificat d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire est plus élevé que le pourcentage d'hommes (14 %).

Le pourcentage de femmes (17,5 %) ayant obtenu un diplôme universitaire est également plus élevé que le pourcentage d'hommes (12,1 %). Chez les femmes, 14,6 % ont un diplôme de premier cycle universitaire (certificat, diplôme inférieur au baccalauréat ou baccalauréat), alors que 2,9 % ont un diplôme des cycles supérieurs (doctorat de premier cycle, maîtrise ou doctorat). Chez les hommes, 9,9 % ont un diplôme de premier cycle (certificat, diplôme inférieur au baccalauréat ou baccalauréat) et 2,2 % ont un diplôme des cycles supérieurs (doctorat de premier cycle, maîtrise ou doctorat).

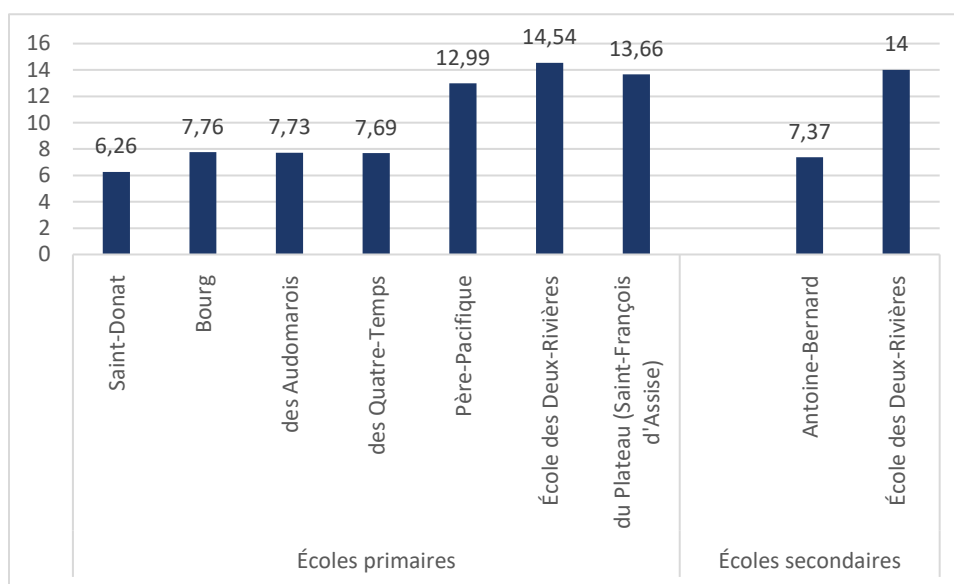
Tableau 12 : Lieu des études de la population de 15 ans et plus de la MRC Avignon selon le genre (nbre et %) (2016).

Lieux	Hommes	% Hommes	Femmes	% Femmes	Total	% Total
Même province ou territoire de résidence	2 830	90,27	2 850	85,33	5 680	87,72
Province différente de celle de la province ou territoire de résidence (au Canada, mais pas au Québec)	255	8,13	455	13,62	710	10,97
États-Unis	25	0,8	15	0,45	40	0,62
France	10	0,32	0	0	10	0,15
Autres	15	0,48	20	0,6	35	0,54
Total	3 135	100	3 340	100	6 475	100

Source : Statistique Canada (2017b).

La population de 15 ans et plus de la MRC Avignon a majoritairement réalisé ses études au Québec, soit 90,27 % des hommes et 85,33 % des femmes. Le pourcentage de femmes (13,62 %) ayant étudié au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, est plus élevé que le pourcentage d'hommes (8,13 %). Très peu de personnes ont étudié ailleurs qu'au Canada, soit 85 personnes en tout, ce qui représente 1,31 % de la population de la MRC.

Figure 20 - Seuil de faible revenu (SFR) des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon.



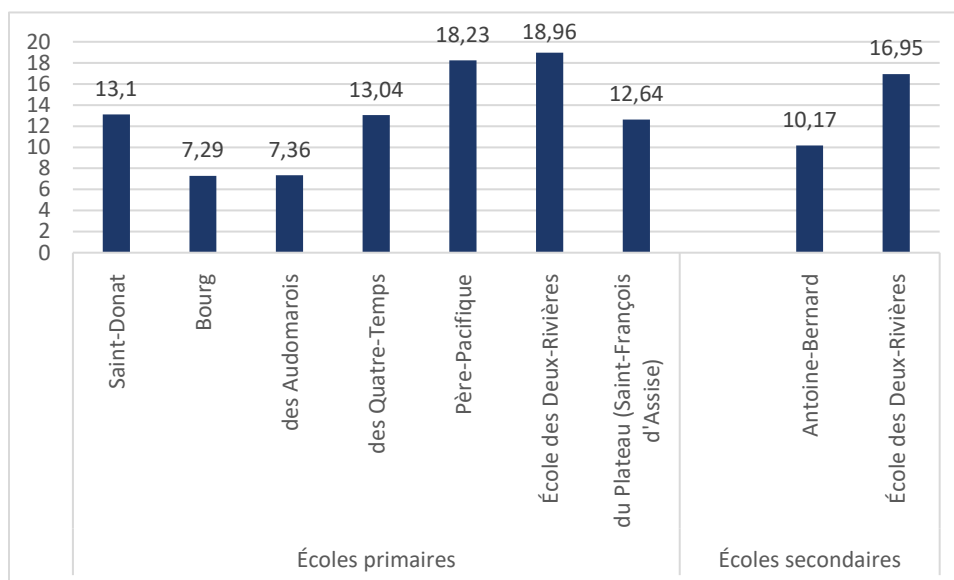
Source: MEES, TSEP, DGSEG et DIS. (2019).

L'indice du seuil de faible revenu (SFR)³ varie grandement au sein de la MRC Avignon. Les écoles primaires à l'est de la MRC, soit Saint-Donat (Maria), Bourg (Carleton-sur-Mer), des Audomarois (Saint-Omer) et des Quatre-Temps (Nouvelle) ont un seuil de faible revenu nettement inférieur aux écoles plus à l'ouest de la MRC, soit Père-Pacifique (Pointe-à-la-Croix), des Deux-Rivières (Matapédia) et du Plateau (Saint-François-d'Assise). En effet, les écoles entre Nouvelle et Maria ont un seuil de faible revenu plus avantageux qui varie entre 6,26 et 7,79, alors que les écoles plus à l'ouest, soit entre Pointe-à-la-Croix et Saint-François-d'Assise ont un seuil de faible revenu moins avantageux qui varie entre 12,99 et 14,54. Cela signifie que pour les écoles à l'est, soit entre Nouvelle et Maria, entre 6,26 % et 7,76 % des familles sont près ou sous le seuil de faible revenu, alors que pour les écoles à l'ouest, cette proportion atteint entre 12,99 % et 14,54 % des familles.

Ce constat s'observe également pour les deux écoles secondaires, c'est-à-dire que l'école Antoine-Bernard à Carleton-sur-Mer a un seuil de faible revenu plus faible (7,37) que l'école des Deux-Rivières à Matapédia (14). Cela signifie que pour l'école secondaire Antoine-Bernard, 7,37 % des familles sont près ou sous le seuil de faible revenu, alors que cette réalité touche 14 % des familles à l'école des Deux-Rivières.

³ « Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. » (MEES, 2020a)

Figure 21 - Indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon (2018).

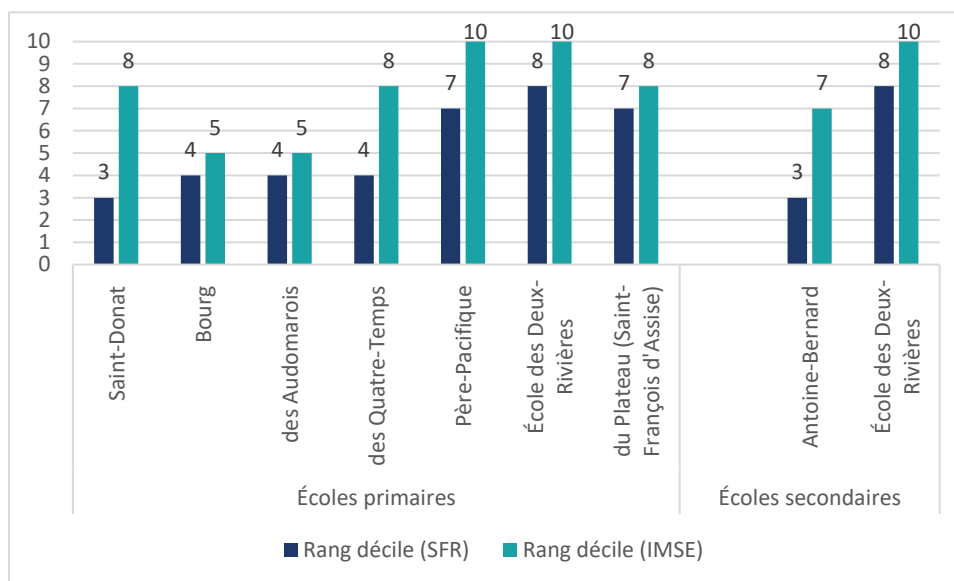


Source: MEES, TSEP, DGSEG et DIS. (2019).

Pour l'indice de milieu socio-économique (IMSE)⁴, l'école Bourg à Carleton et l'école des Audomarois à Saint-Omer semblent plus avantagées que les autres, avec un indice de 7,29 et de 7,36 respectivement, alors que les écoles primaires Saint-Donat de Maria et des Quatre-Temps de Nouvelle ont le plus faible niveau du seuil de faible revenu (Figure 20), celles-ci étant moins favorisées pour l'IMSE, avec des indices respectifs de 13,1 et 13,04. L'IMSE de l'école du Plateau à Saint-François-d'Assise est de 12,64, ce qui est similaire au seuil de faible revenu de cette école. Puis, les écoles Père-Pacifique et des Deux-Rivières sont les moins avantagées, avec des IMSE respectifs de 18,23 et 18,96.

⁴ « L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). » (MEES, 2020b)

Figure 22 - Rangs déciles du seuil de faible revenu et de l'indice du milieu socio-économique des écoles primaires et secondaires de la MRC Avignon (2018).



Source: MEES, TSEP, DGSEG et DIS. (2019).

Pour les rangs déciles⁵, les écoles plus favorisées s'approchent du rang 1, alors que les écoles plus défavorisées s'approchent du rang 10. Les écoles primaires de la MRC Avignon ayant les meilleurs rangs déciles pour le seuil de faible revenu sont les écoles Saint-Donat (3^e rang décile), Bourg, des Audomarois et des Quatre-Temps qui sont au 4^e rang décile. Les écoles Père-Pacifique et du Plateau sont au 7^e rang décile et l'école des Deux-Rivières se trouve au 8^e rang décile. Ainsi, ces trois dernières se trouvent dans des situations moins favorables. Pour les rangs déciles de l'indice de milieu socio-économique, les écoles Bourg et des Audomarois ont le meilleur résultat au 5^e rang décile. Ensuite, les écoles Saint-Donat, des Quatre-Temps et du Plateau sont au 8^e rang décile. Puis, les écoles Père-Pacifique et des Deux-Rivières sont au dernier décile (10). L'école des Deux-Rivières semble particulièrement défavorisée, puisqu'elle obtient un rang décile élevé pour le seuil de faible revenu et pour l'indice de milieu socio-économique.

Au niveau secondaire, l'école Antoine-Bernard a un rang décile de 3 concernant le seuil de faible revenu, ce qui l'avantage par rapport à l'école des Deux-Rivières qui se trouve au 8^e rang décile. Pour l'indice de milieu socio-économique, la différence n'est pas aussi marquée. En effet, l'école Antoine-Bernard se situe au 7^e rang décile et l'école des Deux-Rivières au 10^e rang décile.

⁵ « Pour déterminer le rang décile de chaque école, l'ensemble des écoles publiques du Québec sont rangées en ordre croissant de la valeur de leur indice respectif, puis divisées en dix groupes représentant un nombre d'élèves approximativement égal. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés. » (MEES, 2020b)

Tableau 13 : Inscriptions dans les écoles primaires de la Commission scolaire René-Lévesque sur le territoire de la MRC Avignon (2018).

Écoles	Préscolaire		Primaire						Total		
	4 ans	5 ans	Premier cycle		Deuxième cycle		Troisième cycle		Total primaire	Total 5 ans et primaire	Total 4 ans, 5 ans et primaire
			1	2	3	4	5	6			
Saint-Donat de Maria	28	32	28	32	33	28	28	25	174	206	234
École Bourg de Carleton	24	31	27	17	29	26	30	24	153	184	208
École des Audomarois de Saint-Omer	7	7	15	9	13	13	15	9	74	81	88
École des Quatre-Temps de Nouvelle	7	21	23	21	22	15	17	18	116	137	144
Père Pacifique de Pointe-à-la-Croix	6	20	17	17	17	16	16	21	104	124	130
Des Deux-Rivières de Matapédia	4	7	7	4	6	5	12	7	41	48	52
Du Plateau de Saint-François-d'Assise	11	3	10	10	7	6	7	3	43	46	57
Total	87	121	127	110	127	109	125	107	705	826	913

Source : Commission scolaire René Lévesque (2018).

En 2018, une importante proportion des élèves de niveaux préscolaire et primaire étaient inscrits aux écoles primaires de Carleton (208) et de Maria (234). L'école de Saint-Omer comptait quant à elle 88 inscriptions. Les écoles primaires de Nouvelle et de Pointe-à-la-Croix détenaient aussi une part assez importante d'étudiants, soit 144 à Nouvelle et 130 à Pointe-à-la-Croix. Enfin, pour l'ouest de la MRC, le nombre d'étudiants est faible, avec un peu plus de 50 étudiants par école, soit 52 pour Matapédia et 57 pour Saint-François-d'Assise.

Tableau 14 : Inscriptions dans les écoles secondaires de la Commission scolaire René-Lévesque sur le territoire de la MRC Avignon (2018).

	Écoles	Niveau					Total
		I	II	III	IV	V	
Inscriptions	École des Deux-Rivières de Matapédia	31	26	31	24	29	141
	Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer	91	76	127	73	71	438
	Total	122	102	158	97	100	579

Source : Commission scolaire René Lévesque (2018).

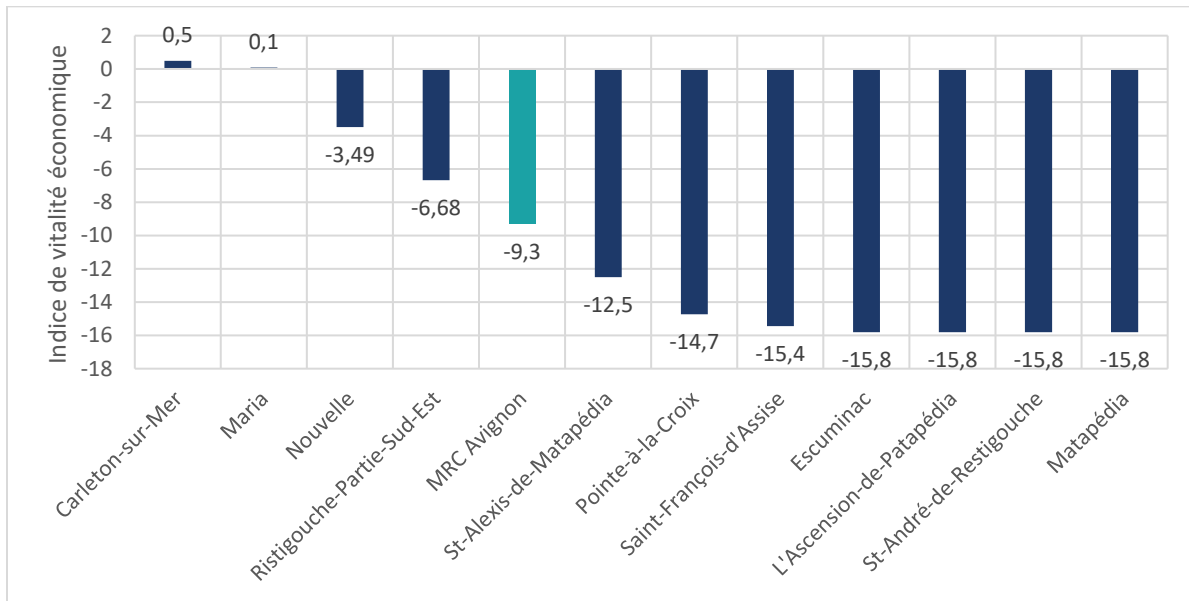
En ce qui concerne les inscriptions aux écoles secondaires de la MRC Avignon, l'école de Matapédia comptait 141 élèves, alors que celle de Carleton-sur-Mer en comptait 438. Or, à partir du secondaire trois, les élèves de l'école secondaire de New-Richmond dans la MRC de Bonaventure sont transférés à l'école de Carleton-sur-Mer, ce qui augmente considérablement le nombre d'étudiants à l'école Antoine-Bernard.

En somme, l'analyse des niveaux de scolarité de la population de la MRC Avignon révèle que, de manière générale, les individus de plus de 15 ans de la MRC sont moins hautement scolarisés que la moyenne du Québec et du Canada. Par ailleurs, la différenciation entre les genres est marquante, puisque plus de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme de niveau collégial ou universitaire. Enfin, en ce qui concerne les inscriptions aux établissements scolaires, le seuil de faible revenu des milieux et l'indice de milieu socio-économique montrent une défavorisation marquée des populations des milieux scolaires de l'ouest de la MRC.

2.7 PROFESSION

Les données présentées dans cette section traitent de l'indice de vitalité économique et des regroupements de professions des travailleurs de la MRC d'Avignon selon l'indicateur de la Classification nationale des professions (CNP).

Figure 23 - Indice de vitalité économique des municipalités de la MRC Avignon (2018).

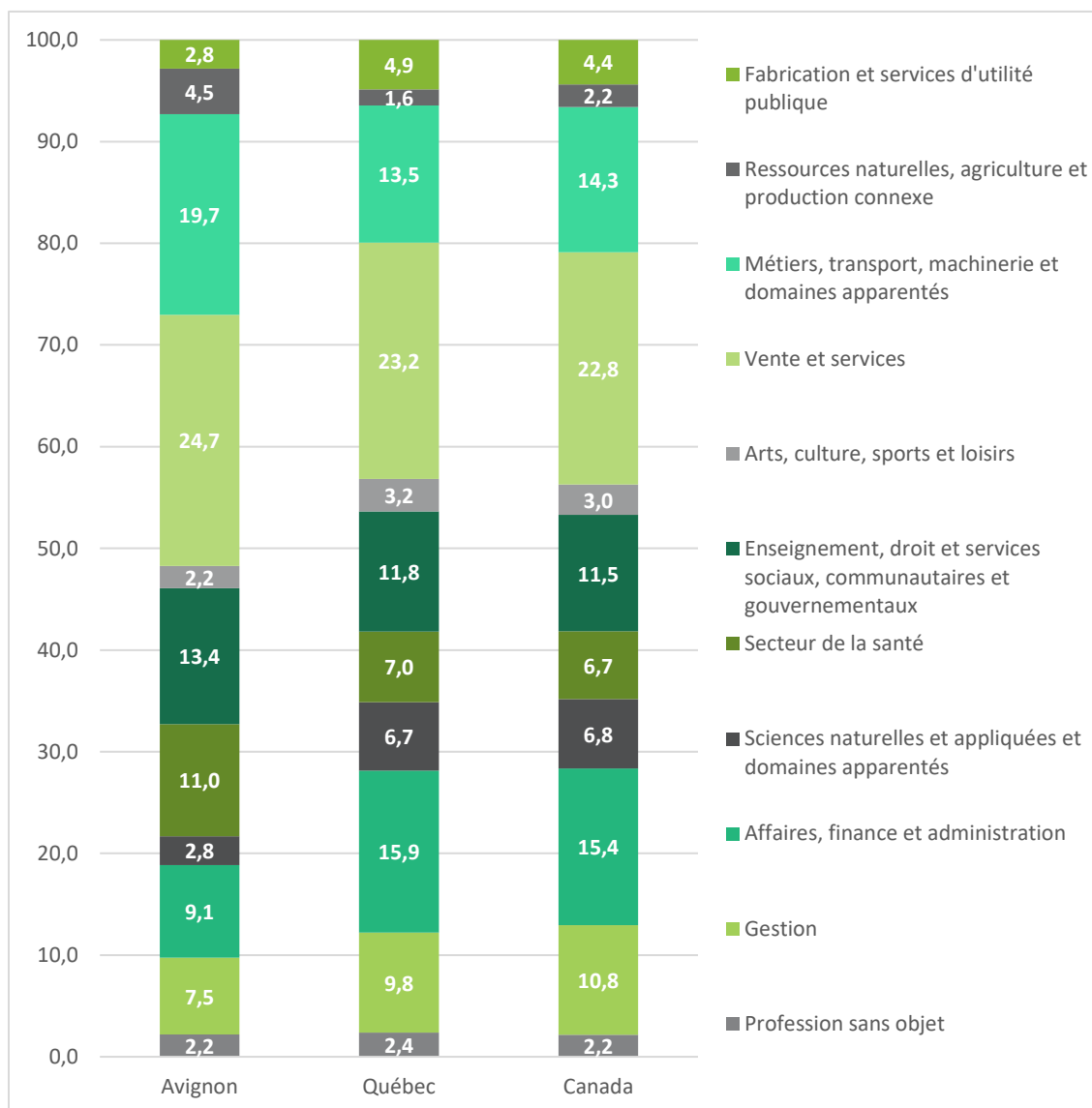


Source : ISQ (2018b).

Pour l'indice de vitalité économique (IVE)⁶, les seules municipalités ayant un indice positif sont Carleton-sur-Mer (0,5) et Maria (0,1). Les municipalités de Nouvelle (-3,49) et de Ristigouche-Partie-Sud-Est (-6,68) ont quant à elles des indices négatifs dont la valeur est néanmoins supérieure à la MRC (-9,3). Finalement, sept municipalités affichent un IVE plus bas que celui de la MRC, soit Saint-Alexis-de-Matapédia (-12,5), Pointe-à-la-Croix (-14,7), Saint-François-d'Assise (-15,4), Escuminac (-15,8), L'Ascension-de-Patapédia (-15,8), Saint-André-de-Restigouche (-15,8) et Matapédia (-15,8).

⁶ « L'indice a été conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit : le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans), le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus), le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans). Le MAMH utilise l'indice pour moduler la répartition d'enveloppes budgétaires vouées au développement local et régional [...] ». (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2016.)

Figure 24 - Classification nationale des professions (CNP) pour la MRC Avignon, l'ensemble du Québec et le Canada (%) (2016).



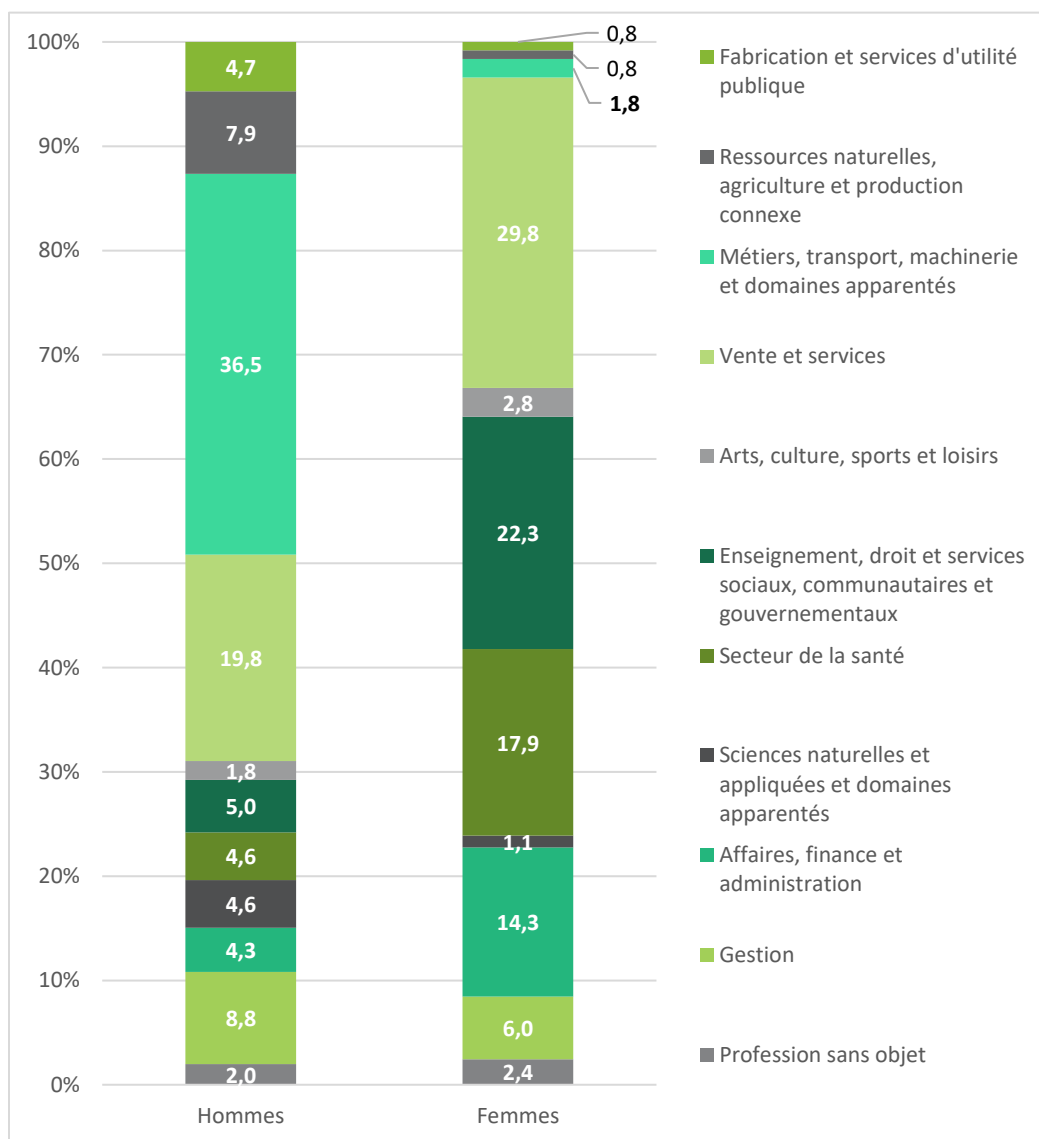
Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

La figure 24 décline les catégories de profession des travailleurs de la MRC Avignon selon la Classification nationale des professions (CNP). En comparant avec le reste de la province et du pays, on constate que moins de travailleurs de la MRC (9,1 %) sont actifs dans la catégorie Affaires, finance et administration que dans l'ensemble du Québec (15,9 %) et du Canada (15,4 %). Également, le pourcentage pour la catégorie Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés est moins élevé dans la MRC Avignon (2,8 %) que dans le reste de la province (6,7 %) et au Canada (6,8 %).

En contrepartie, le secteur de la santé occupe un poids plus important parmi les professions de la MRC d'Avignon (11 %), alors que le pourcentage pour cette catégorie se situe à 7 % pour l'ensemble du Québec et à 6,7 % pour le Canada. De plus, la catégorie Métiers, transport,

machinerie et domaines apparentés est plus importante dans la MRC Avignon que dans les deux autres territoires étudiés, soit 19,7 % dans la MRC, 13,5 % dans la province et 14,3 % au pays. La catégorie Ressources naturelles, agriculture et production connexe est caractérisée par une dynamique similaire (4,5 % dans la MRC, 1,6 % au Québec et 2,2 % au Canada).

Figure 25 - Classification nationale des professions (CNP) dans la MRC Avignon selon le genre (%)



(2016).

Source : Statistique Canada (2017b).

La figure 25 permet de constater qu'il existe des différences dans la répartition des genres entre les professions. Certains secteurs sont à dominance féminine, notamment les professions de la vente et les services (29,8 % pour les femmes contre 19,8 % pour les hommes), l'enseignement, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (22,3 % contre 5 %), le

secteur de la santé (17,9 % contre 4,6 %) et les affaires, la finance et l'administration (14,3 % contre 4,3 %).

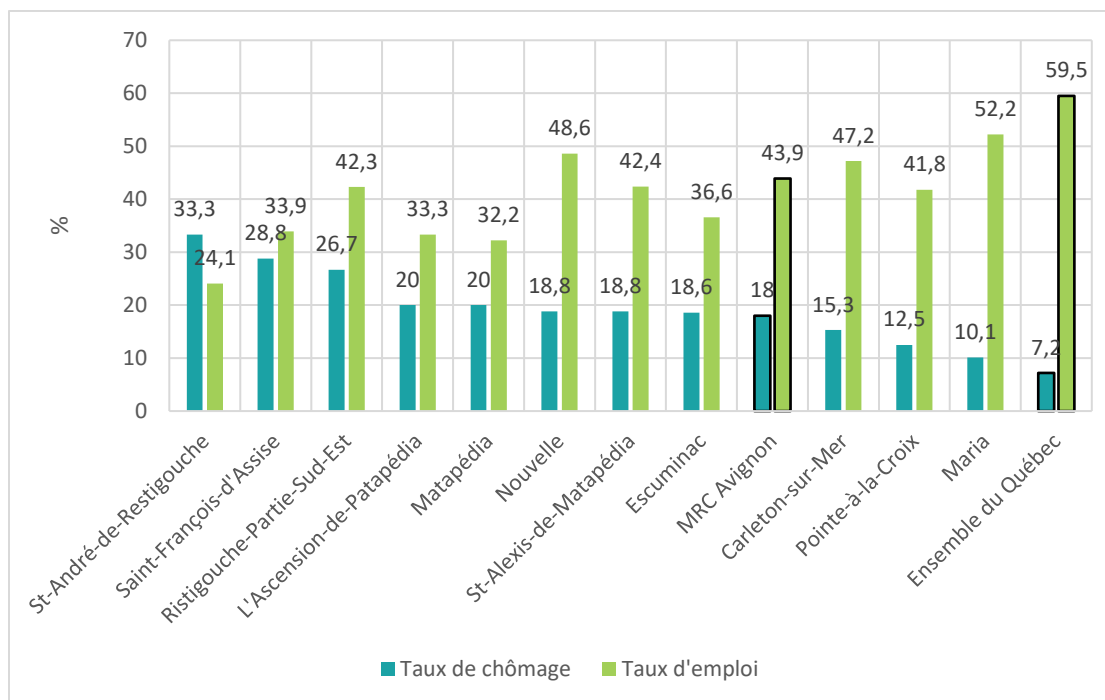
En revanche, d'autres secteurs de professions sont à dominance masculine. C'est le cas des professions liées aux métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (36,5 % pour les hommes, contre 1,8 % pour les femmes), les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (7,9 % contre 0,8 %) et la fabrication et services d'utilité publique (4,7 % contre 0,8 %). Il est également possible de noter une disparité dans les professions liées aux sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (4,6 % contre 1,1 %).

Pour conclure cette section, les données présentées permettent certains constats quant à la vitalité économique de la MRC Avignon. Notamment, il est possible de constater que la vitalité économique de la MRC est plutôt négative. De plus, il y a lieu d'identifier une différence notable entre les municipalités de l'est et de l'ouest de la région quant à leur vitalité économique, ces dernières étant plus dévitalisées que les premières. Par ailleurs, les données exposées offrent un portrait des professions exercées sur le territoire de la MRC et fournissent certains indices sur la composition des secteurs d'activités économiques de celle-ci. En effet, les pourcentages pour les secteurs primaires et secondaires semblent plus importants dans la MRC Avignon que dans le reste de la province ou du pays. Par ailleurs, les professions paraissent genrées sur le territoire comme le démontrent certains secteurs, par exemple celui des métiers, transport, machinerie et domaines apparentés ou le secteur de la santé.

2.8 EMPLOI

Cette section aborde les indicateurs liés à l'emploi, notamment le taux de chômage, le taux d'activité, les catégories de travailleurs et la temporalité de l'emploi dans la MRC Avignon.

Figure 26 - Taux de chômage et d'emploi dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).



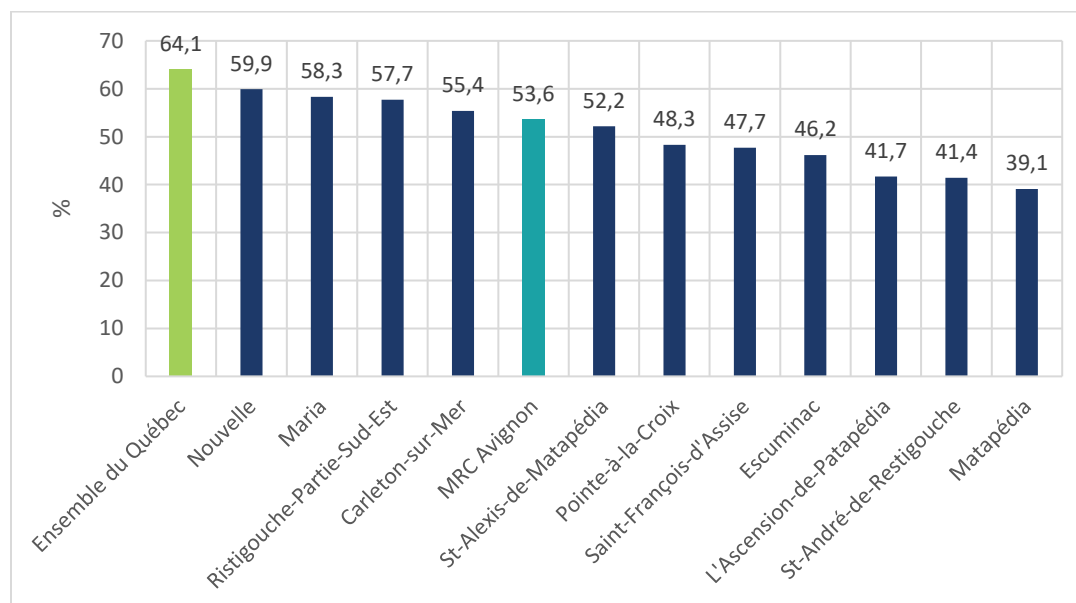
Note : Taux d'emploi : Nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. (Statistique Canada, 2017b)

Source : Statistique Canada (2017b).

En 2016, le taux de chômage était plus élevé dans toutes les municipalités de la MRC Avignon (18 %) que dans l'ensemble du Québec (7,2 %). Cependant, les municipalités qui se trouvent à l'ouest de la MRC - excepté Pointe-à-la-Croix – connaissent un taux de chômage jusqu'à trois fois supérieur à celui de Maria (10,1 %). C'est notamment le cas de Saint-André-de-Restigouche où le taux de chômage se situait à 33,3 % en 2016. Par ailleurs, à l'exception de Saint-Alexis-de-Matapédia, les municipalités de Matapédia-et-les-Plateaux ont toutes un taux de chômage égal ou supérieur à 20 %.

En ce qui concerne le taux d'emploi, c'était à Maria (52,2 %), Carleton-sur-Mer (47,2 %) et Nouvelle (48,6 %) où il était le plus élevé. À l'inverse, c'est à Saint-André-de-Restigouche (24,1 %), Matapédia (32,2 %) et l'Ascension-de-Patapédia (33,3 %) où le taux d'emploi était le plus bas dans la MRC. Enfin, le taux d'emploi pour l'ensemble du Québec (59,5 %) était supérieur en 2016 à celui de l'ensemble de la MRC d'Avignon (43,9 %).

Figure 27 - Taux d'activité dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016).



Note : Le taux d'activité désigne la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus étant occupée, en chômage ou inactive au cours de la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2016. (Statistique Canada, 2017b)
 Source : Statistique Canada (2017b).

La figure 27 montre qu'en 2016, le taux d'activité pour l'ensemble du Québec était supérieur à celui de toutes les municipalités de la MRC Avignon. C'est la municipalité de Nouvelle (59,9 %) qui se rapproche le plus de la moyenne provinciale (64,1 %), alors que la moyenne pour la MRC a un taux de 53,6 %. La municipalité de Matapédia quant à elle connaissait le taux d'activité le plus bas en 2016, soit 39,1 %. Encore une fois, ce sont surtout les municipalités de l'est de la MRC (Nouvelle, Maria, Carleton-sur-Mer) – excepté Ristigouche-Partie-Sud-Est – qui ont des indicateurs statistiques supérieurs à la moyenne de la MRC.

Tableau 15 : Catégories de travailleurs selon le genre dans la MRC Avignon (nbre et %) (2016).

Catégories de travailleurs	Hommes	% Hommes	Femmes	% Femmes	Total	% Total
Employés	2 890	89,61	2 695	90,13	5 585	89,87
Travailleurs autonomes	335	10,39	295	9,87	630	10,13
Total	3 225	100	2 990	100	6 215	100

Source : Statistique Canada (2017b).

La grande majorité des travailleurs de la MRC Avignon sont des employés (89,87 %), alors que seulement 10,13 % sont des travailleurs autonomes. La situation est similaire entre les genres.

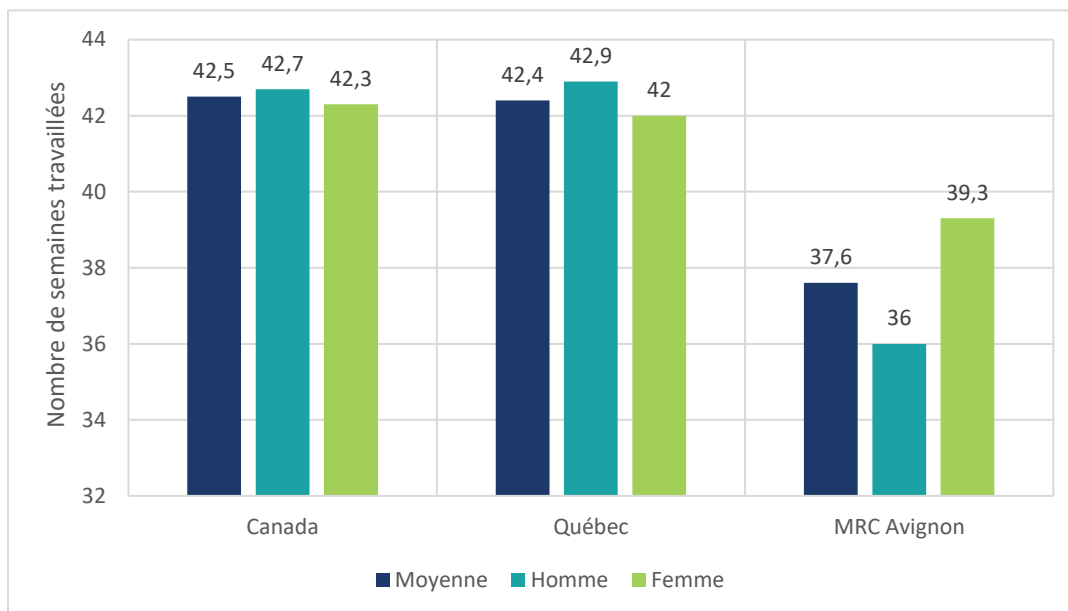
Tableau 16 : Type de travail selon le genre pendant l'année de référence 2015 (nbre et %).

Population totale de 15 ans et plus selon le travail pendant l'année de référence	Hommes	% Hommes	Femmes	% Femmes	Total	% Total
A travaillé à temps plein toute l'année	1 160	20,14	1 260	20,64	2 420	20,4
A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel	2 410	41,84	2 140	35,05	4 550	38,35
N'a pas travaillé	2 190	38,02	2 700	44,23	4 890	41,21
Total	5 760	100	6 105	100	11 865	100

Source : Statistique Canada (2017b).

Dans la MRC Avignon, 20,14 % des hommes et 20,64 % des femmes ont travaillé à temps plein en 2015. Ensuite, un peu plus d'hommes (41,84 %) que de femmes (35,05 %) n'ont travaillé qu'une partie de l'année ou à temps partiel en 2015. En ce qui concerne la proportion de personnes qui n'ont pas travaillé, il faut d'abord mentionner que ce nombre inclut les étudiants de 15 ans et plus et les personnes retraitées, dans un contexte où la population dans la MRC Avignon est plus vieillissante que dans le reste du Québec. Sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus, c'est la catégorie « n'a pas travaillé » qui était la plus importante (41,21 %) en 2015 dans la MRC Avignon. En distinguant selon le genre, on remarque qu'un peu plus de femmes (41,21 %) que d'hommes (38,02 %) n'ont pas travaillé en 2015.

Figure 28 - Nombre moyen de semaines travaillées selon le genre dans la MRC Avignon, l'ensemble du Québec et au Canada (2016).

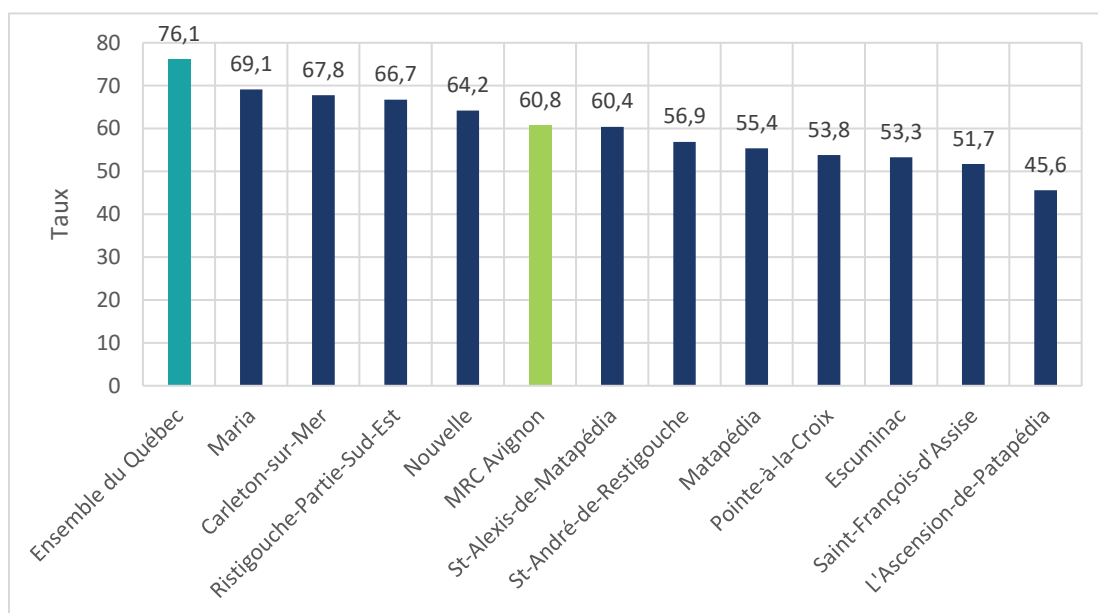


Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

Dans la MRC Avignon, le nombre moyen de semaines travaillées est de 37,6 par année. Or, il existe une différence de trois semaines entre les hommes et les femmes. En effet, les hommes travaillent en moyenne 36 semaines et les femmes 39,3.

La situation est assez différente au Québec et au Canada. D'abord, ces deux territoires ont un nombre plus élevé de semaines travaillées que la MRC Avignon, avec 42,4 semaines en moyenne au Québec et 42,5 semaines au Canada. Puis, dans les deux cas, les hommes ont un nombre de semaines travaillées moyen légèrement plus élevé que les femmes. Pour le Québec, cela représente 42,9 semaines pour les hommes et 42 semaines pour les femmes. Puis, pour le Canada, les hommes travaillent en moyenne 42,7 semaines et les femmes 42,3 semaines. Ainsi, la différence entre les genres est moins marquée dans l'ensemble du Québec et du Canada que dans la MRC Avignon.

Figure 29 - Taux de travailleurs des 25-64 ans dans les municipalités de la MRC Avignon (%) (2018).



Note : Le taux de travailleurs est un indicateur qui a été élaboré par l'ISQ, à partir des statistiques fiscales des particuliers, dans le but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail dans les MRC. Il correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. (ISQ, 2020i)
 Source : ISQ (2018b).

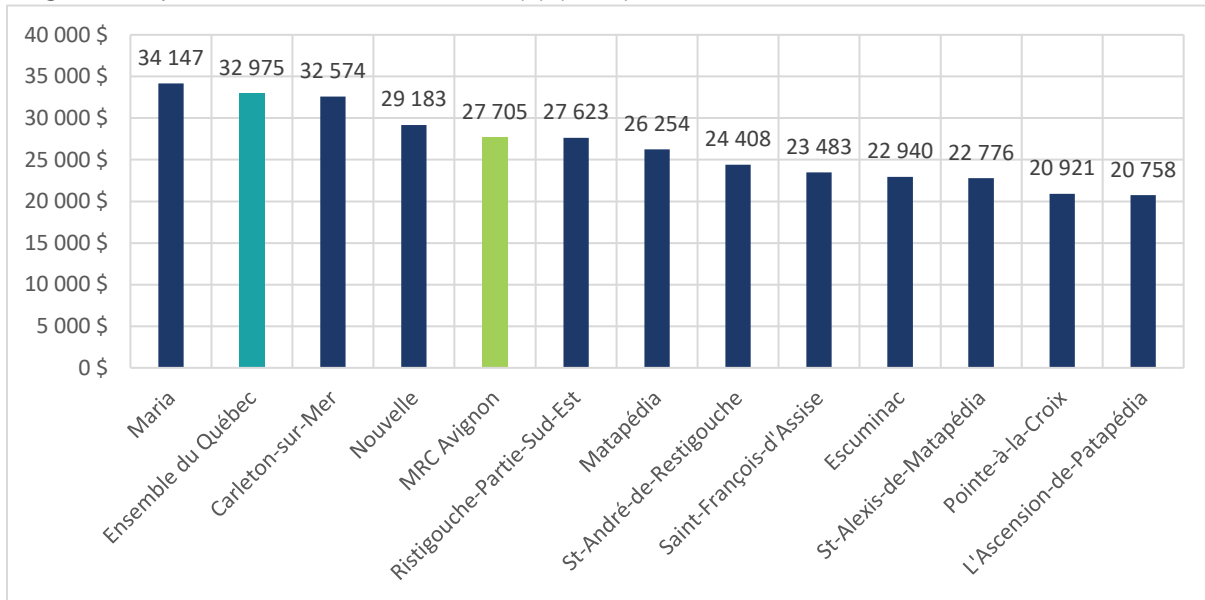
En 2018, le taux de travailleurs chez les 25-64 ans dans la MRC Avignon (60,8 %) était inférieur à celui du Québec (76,1 %), et cela pour l'ensemble des municipalités de la MRC. Parmi les municipalités qui se trouvaient au-dessus de la moyenne de la MRC se trouvent Nouvelle (64,2 %), Ristigouche-Partie-Sud-Est (66,7 %), Carleton-sur-Mer (67,8 %) et Maria (69,1 %). Parmi les municipalités qui se trouvaient sous la moyenne de la MRC, on retrouve L'Ascension-de-Patapédia (45,6 %), laquelle affichait le taux le plus bas de toutes les municipalités.

Enfin, cette section portant sur l'emploi montre que la MRC Avignon possède un plus haut taux de chômage ainsi que des plus faibles taux d'emploi, d'activité et de travailleurs que l'ensemble du Québec et du Canada. Également, les travailleurs de la MRC sont en activité moins de semaines par année que dans le reste de la province et du pays. La structure démographique par âge et la saisonnalité du taux de chômage expliquent probablement cette réalité. Également, des disparités existent en emploi entre les municipalités de l'est et de l'ouest de la MRC, ces dernières étant généralement défavorisées par rapport aux premières.

2.9 REVENU

Cette section présente des données liées aux revenus des particuliers et des ménages de la MRC Avignon, en portant une attention particulière aux familles comportant un couple et aux familles monoparentales. De plus, des données sur les transferts gouvernementaux sont présentées.

Figure 30 - Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2016).

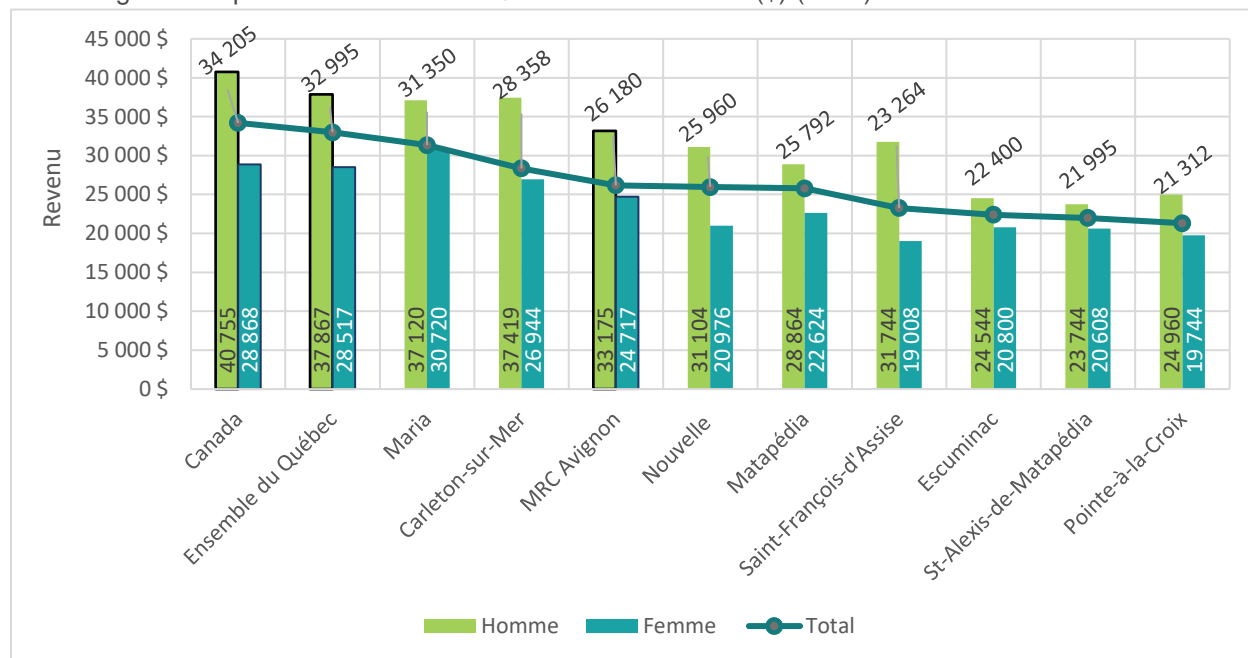


Source : ISQ (2018b).

Avec un revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus de 34 147 \$ pour l'année 2016, la municipalité de Maria est la seule de la MRC Avignon à afficher un résultat supérieur à l'ensemble du Québec (32 975 \$). La municipalité de Carleton-sur-Mer est près de l'ensemble du Québec avec un revenu de 32 574 \$, suivie de la municipalité de Nouvelle (29 183 \$). Les autres municipalités ont des revenus inférieurs à la MRC Avignon, soit en deçà de 27 705 \$.

D'un point de vue comparatif, les revenus des particuliers sont assez variés d'une municipalité à l'autre, variant de 20 758 \$ dans la municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, où le revenu médian des particuliers de 18 ans et plus est le plus faible, à 34 147 \$ à Maria où le revenu est le plus élevé. Les municipalités situées à l'est de la MRC (Maria, Carleton-sur-Mer et Nouvelle) ont des revenus supérieurs à l'ensemble de la MRC Avignon, tandis que les municipalités situées à l'ouest et au centre du territoire ont des revenus inférieurs à l'ensemble de la MRC Avignon.

Figure 31 - Revenu total médian des bénéficiaires d'un revenu après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec et du Canada (\$) (2015).



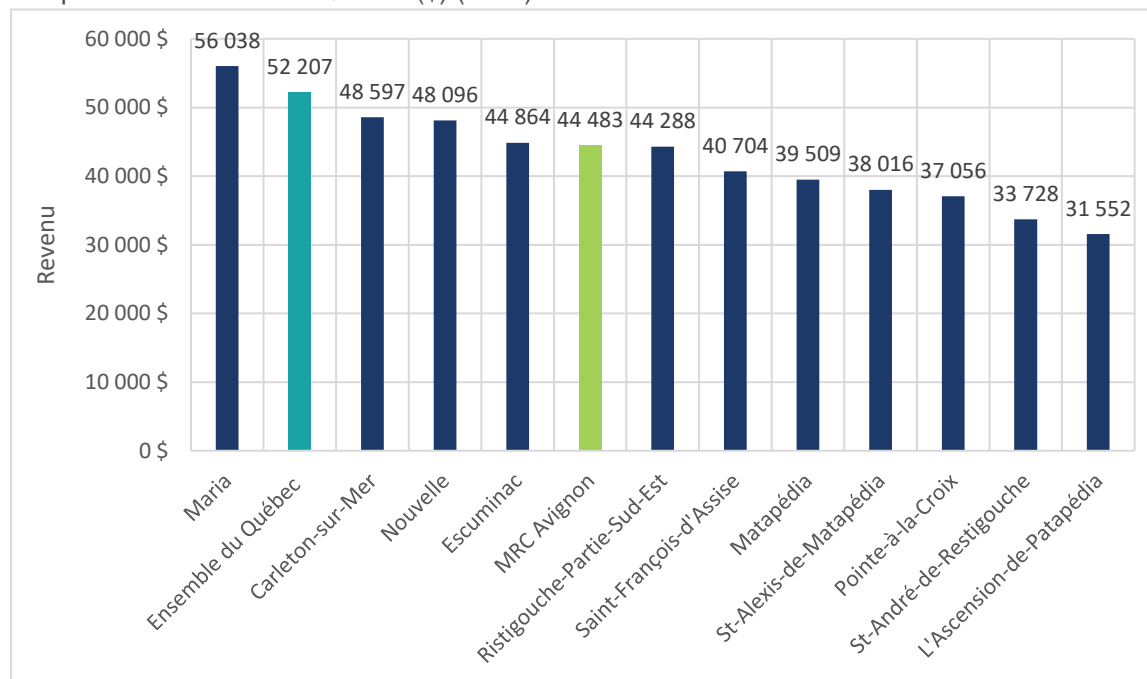
Source : Statistique Canada (2017).

Dans l'ensemble des municipalités de la MRC Avignon, tout comme au Québec et au Canada, les hommes avaient en 2015 un revenu supérieur aux femmes. Les femmes de la municipalité de Maria (30 720 \$) gagnaient davantage que les femmes de l'ensemble du Québec (28 517 \$) et du Canada (28 868 \$). Autrement, les revenus dans l'ensemble des municipalités de la MRC Avignon étaient moins élevés que ceux du Québec et du Canada.

La distribution géographique suivait les mêmes tendances que la figure précédente (figure 30), c'est-à-dire que les municipalités à l'est de la MRC étaient davantage favorisées que les municipalités à l'ouest et au centre de la MRC en termes de revenu. En effet, les municipalités de Maria, Carleton-sur-Mer et Nouvelle affichaient des revenus plus élevés que les municipalités de Matapédia, de Saint-François-d'Assise, d'Escuminac, de Saint-Alexis-de-Matapédia et de Pointe-à-la-Croix. Une différence de 10 000 \$ par année existait entre la municipalité la moins favorisée (Pointe-à-la-Croix) et la plus favorisée (Maria).

À noter que, pour le revenu total médian des bénéficiaires d'un revenu (après impôt), il manquait les données pour les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, L'Ascension-de-Patapédia et Saint-André-de-Restigouche.

Figure 32 - Revenu total médian des ménages après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).

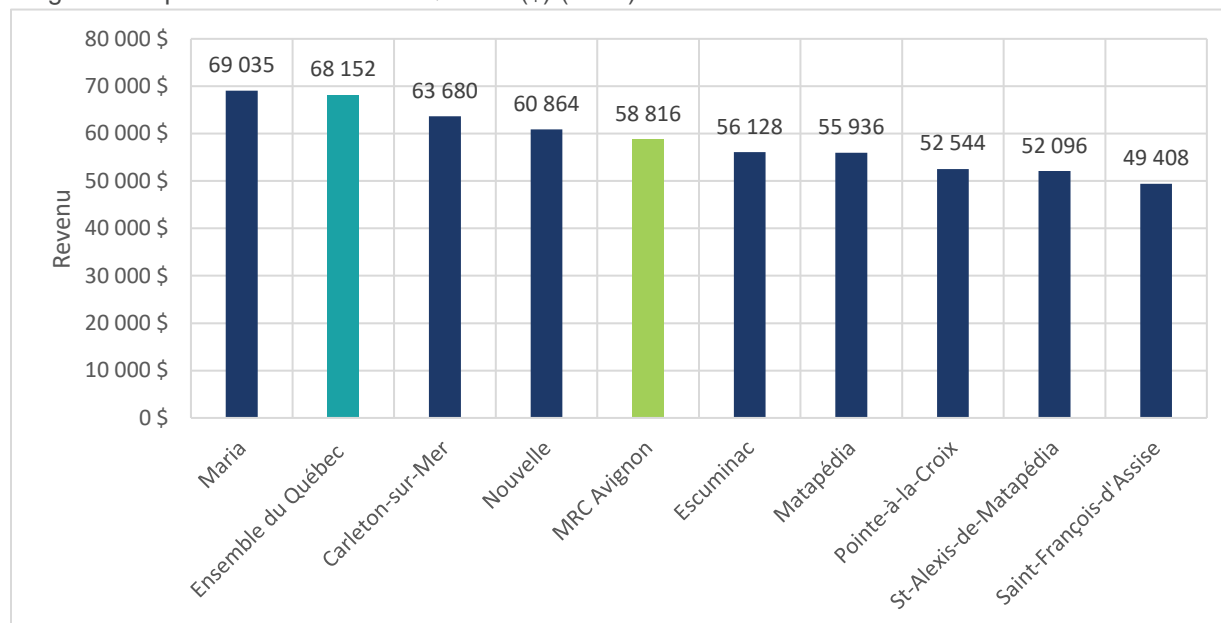


Source : Statistique Canada (2017).

La figure 32 montre, par municipalité, la distribution des revenus pour l'ensemble des ménages de la MRC. La distribution géographique du revenu total médian des ménages après impôt est similaire aux figures précédentes. La figure 32 montre que la municipalité de Maria (56 038 \$) est la seule municipalité de la MRC à afficher un revenu total médian après impôt plus élevé que l'ensemble du Québec (52 207 \$). D'un côté, les municipalités de Carleton-sur-Mer, Nouvelle et Escuminac affichent des revenus totaux médians supérieurs à celui de la MRC. De l'autre, les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, Saint-François-d'Assise, Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Pointe-à-la-Croix, Saint-André-de-Restigouche et L'Ascension-de-Patapédia affichent des revenus inférieurs à celui de l'ensemble de la MRC.

La figure 32 montre encore une fois que les municipalités situées plus à l'est ont un meilleur revenu que celles qui sont situées plus à l'ouest. D'ailleurs, la différence de revenus entre la municipalité la moins favorisée et la plus favorisée est non négligeable, passant de 31 552 \$ pour L'Ascension-de-Patapédia, à 56 038 \$ pour Maria, pour une différence de 24 486 \$ entre ces deux municipalités.

Figure 33 - Revenu total médian après impôt des familles économiques dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).



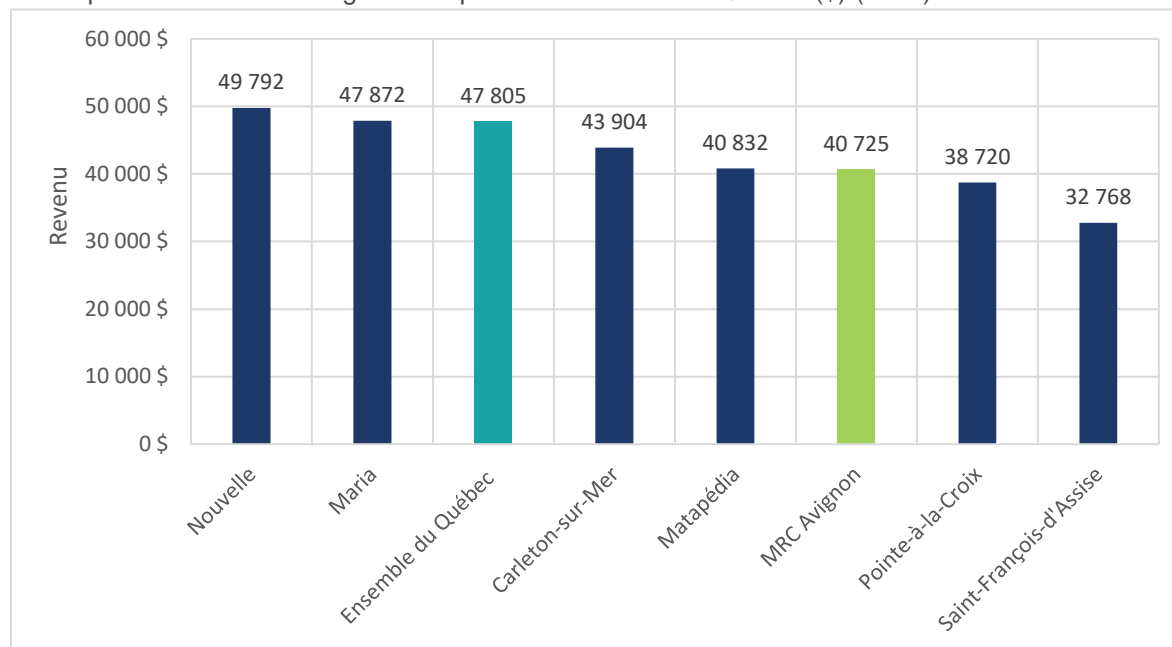
Source : Statistique Canada (2017)

La figure 33 présente les revenus totaux médians après impôts des familles économiques⁷, plutôt que des ménages. Les tendances sont comparables aux figures présentées précédemment, soit que le revenu des familles de la municipalité de Maria (69 035 \$) était le plus élevé de la MRC, celui-ci étant également plus élevé que le revenu total médian pour l'ensemble du Québec (68 152 \$). Les municipalités de Carleton-sur-Mer (63 680 \$) et de Nouvelle (60 864 \$) se situent quant à elles entre l'ensemble du Québec et la MRC Avignon (58 816 \$). Finalement, les municipalités d'Escuminac (56 128 \$), Matapédia (55 936 \$), Pointe-à-la-Croix (52 544 \$), Sainte-Alexis-de-Matapédia (52 096 \$) et Saint-François-d'Assise (49 408 \$) ont des revenus inférieurs à l'ensemble de la MRC. On note une différence de revenu familial médian de 19 627 \$ entre Maria et Saint-François-d'Assise.

Les données pour les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, L'Ascension-de-Patapédia et Saint-André-de-Restigouche sont manquantes.

⁷ « La famille économique désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Par définition, toutes les personnes qui sont membres d'une famille de recensement sont également membres d'une famille économique. Voici des exemples du vaste concept de famille économique : deux familles de recensement apparentées et vivant ensemble sont considérées comme une famille économique; les frères et sœurs habitant ensemble qui ne sont pas membres d'une famille de recensement sont considérés comme une famille économique; et les nièces ou les neveux habitant avec leur tante ou leur oncle sont considérés comme une famille économique. » (Statistique Canada, 2019c)

Figure 34 - Revenu total médian des familles économiques monoparentales après impôt dans les municipalités de la MRC Avignon comparé à l'ensemble du Québec (\$) (2015).



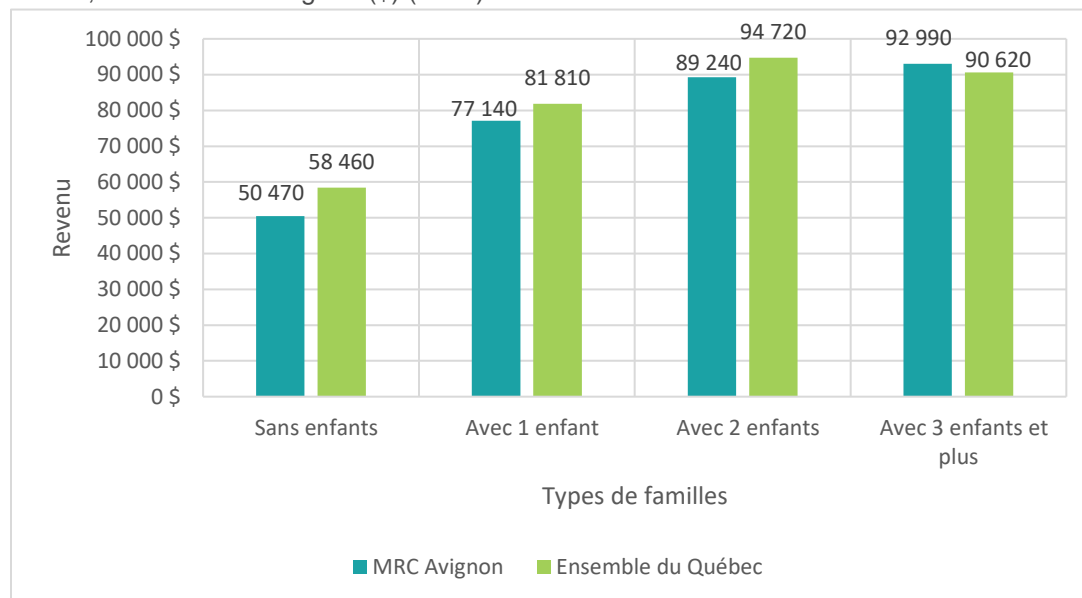
Source : Statistique Canada (2017b)

Les familles économiques monoparentales des municipalités de Nouvelle (49 792 \$) et de Maria (47 872 \$) sont les municipalités ayant le plus haut revenu total médian après impôt, lorsque comparées avec la MRC Avignon (40 725 \$), les autres municipalités de la MRC et l'ensemble du Québec (47 805 \$). Les familles monoparentales des municipalités de Carleton-sur-Mer (43 904 \$) et de Matapédia (40 832 \$) ont un revenu total médian après impôt inférieur à l'ensemble du Québec, mais supérieur à la MRC Avignon. Enfin, les municipalités de Pointe-à-la-Croix et de Saint-François-d'Assise ont les revenus les plus faibles de la MRC, avec respectivement 38 720 \$ et 32 768 \$.

Entre la municipalité de Nouvelle, qui est la plus avantagée, et Saint-François-d'Assise, la municipalité la moins avantagée, on note une différence non négligeable de 17 024 \$.

Les données du revenu total médian des familles monoparentales sont manquantes pour les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, L'Ascension-de-Patapédia, Saint-André-de-Restigouche, Escuminac et Saint-Alexis-de-Matapédia.

Figure 35 - Revenu médian après impôt des familles économiques comptant un couple, selon le type de famille, dans la MRC Avignon (\$) (2016).



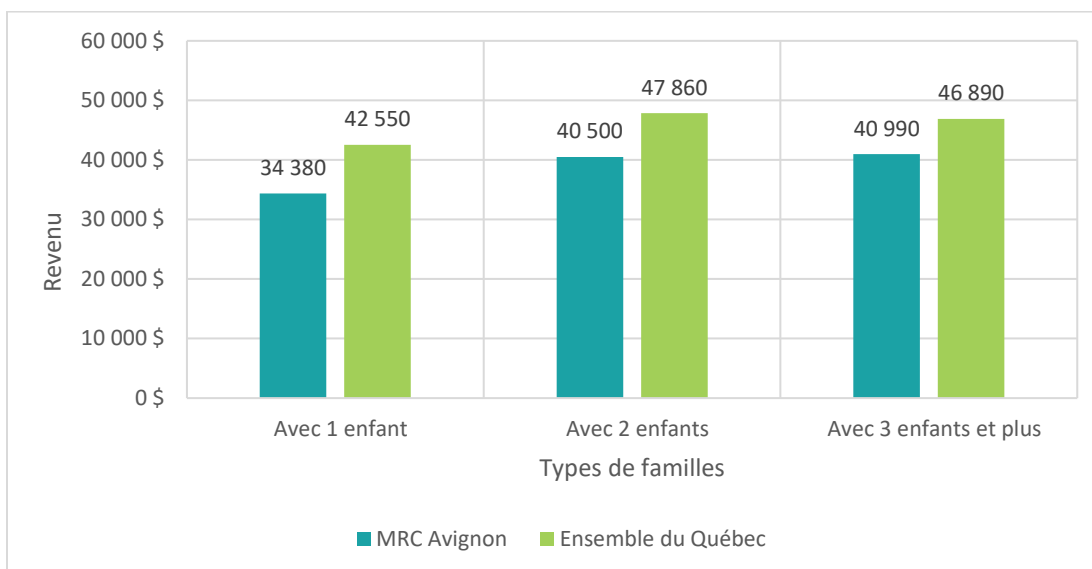
Source : ISQ (2019a); ISQ (2019b).

Le revenu médian après impôt des familles comptant un couple est généralement plus élevé dans l'ensemble du Québec que dans la MRC Avignon, à l'exception des couples avec trois enfants ou plus où on remarque que les familles de la MRC Avignon (92 990 \$) ont un revenu supérieur à celui des familles de l'ensemble du Québec (90 620 \$).

Les couples sans enfants ont un revenu inférieur aux couples avec enfants, tant au Québec (58 460 \$) que dans la MRC Avignon (50 470 \$).

Puis, pour les couples de la MRC Avignon ayant des enfants, on remarque que le revenu augmente lorsque le nombre d'enfants augmente. La tendance est légèrement différente au Québec, puisque les couples avec deux enfants ont un revenu supérieur aux couples avec trois enfants ou plus.

Figure 36 - Revenu total médian après impôt des familles économiques monoparentales, selon le type de famille, dans la MRC Avignon (\$) (2016).



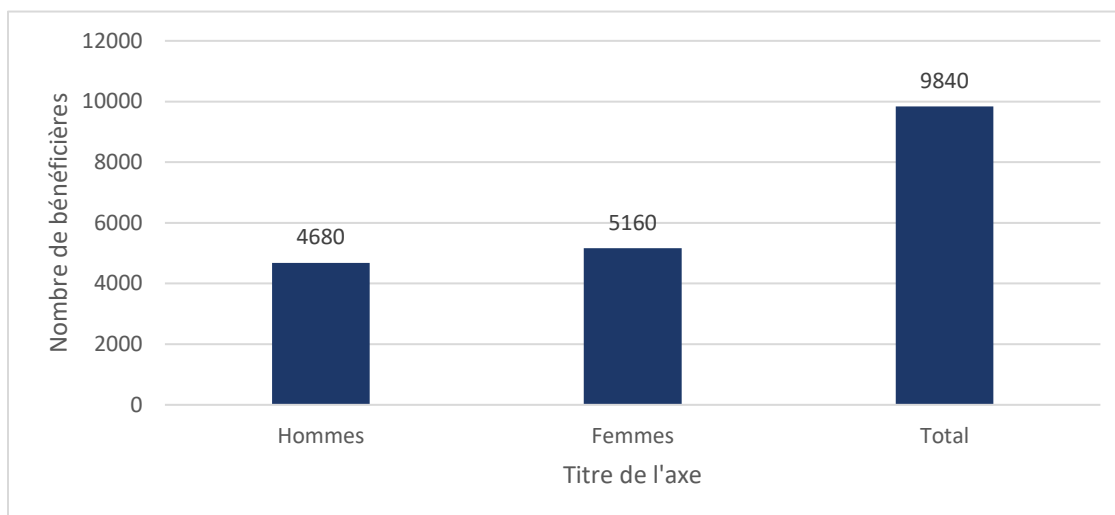
Source : ISQ (2019a); ISQ (2019b).

Le revenu total médian après impôt des familles économiques monoparentales est nettement inférieur à celui des familles économiques comptant un couple. Par exemple, le revenu total médian des familles monoparentales ayant un enfant dans la MRC Avignon est de 34 380 \$, alors que pour les familles comptant un couple, le revenu est de 77 140 \$ (figure 36). Le revenu des familles comptant un couple est donc deux fois plus élevé que le revenu des familles monoparentales. On remarque la même tendance pour les familles avec deux enfants et avec trois enfants ou plus.

La situation est plus défavorable pour les familles monoparentales de la MRC Avignon, lorsque comparée avec l'ensemble du Québec. En effet, le revenu total médian des familles monoparentales de la MRC avec un enfant est de 34 380 \$, alors qu'au Québec, le revenu se situe à 42 550 \$. Pour les familles monoparentales avec deux enfants, le revenu total médian des familles de la MRC est de 40 500 \$, alors qu'il se situe à 47 860 \$ dans l'ensemble du Québec. Enfin, les familles ayant trois enfants ou plus ont un revenu total médian de 40 990 \$ dans la MRC et de 46 890 \$ dans l'ensemble de la province.

Dans la MRC Avignon, le revenu total médian des familles monoparentales augmente avec le nombre d'enfants. De ce fait, les familles avec un enfant ont le plus faible revenu, alors que celles ayant trois enfants ou plus affichent le revenu le plus élevé. Toutefois, pour l'ensemble du Québec, les familles ayant deux enfants ont un revenu plus élevé que les familles ayant trois enfants ou plus. Ces tendances s'observaient également au niveau du revenu total médian des familles comptant un couple (figure 35).

Figure 37 - Nombre de bénéficiaires de transferts gouvernementaux âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe (2016).

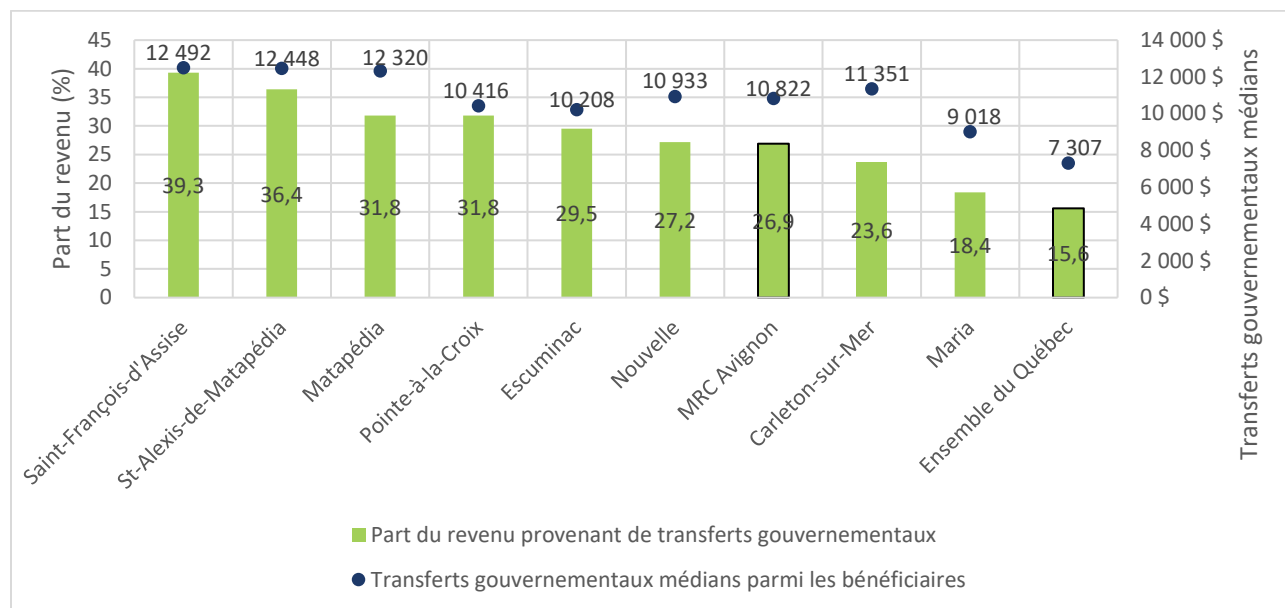


Source : Statistique Canada (2017b).

Dans la MRC Avignon, en 2016, 9 840 personnes étaient bénéficiaires de transferts gouvernementaux⁸. Parmi ce nombre, 5 160 étaient des femmes et 4 680 étaient des hommes. Les femmes étaient donc plus nombreuses que les hommes à bénéficier de ces transferts. En termes de pourcentage, la différence était assez faible, les femmes représentant 52,44 % des bénéficiaires alors que 47,56 % étaient des hommes.

⁸ « Transferts gouvernementaux - Les prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de la période de référence. Sont inclus : la pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Allocation ou Allocation au survivant; les prestations de retraite, d'invalidité et au survivant du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec; les prestations d'assurance-emploi et du Régime québécois d'assurance parentale; les prestations pour enfants de programmes fédéraux et provinciaux; les prestations d'assistance sociale; les indemnités pour accidents du travail; la prestation fiscale pour le revenu de travail; les crédits pour la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente harmonisée; autre revenu provenant de sources publiques. Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu. » (Statistique Canada, 2017b)

Figure 38 - Part du revenu des particuliers provenant de transferts gouvernementaux (%) et médiane de ces transferts (\$) dans les municipalités de la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec 2016.



Source : Statistique Canada. (2017b).

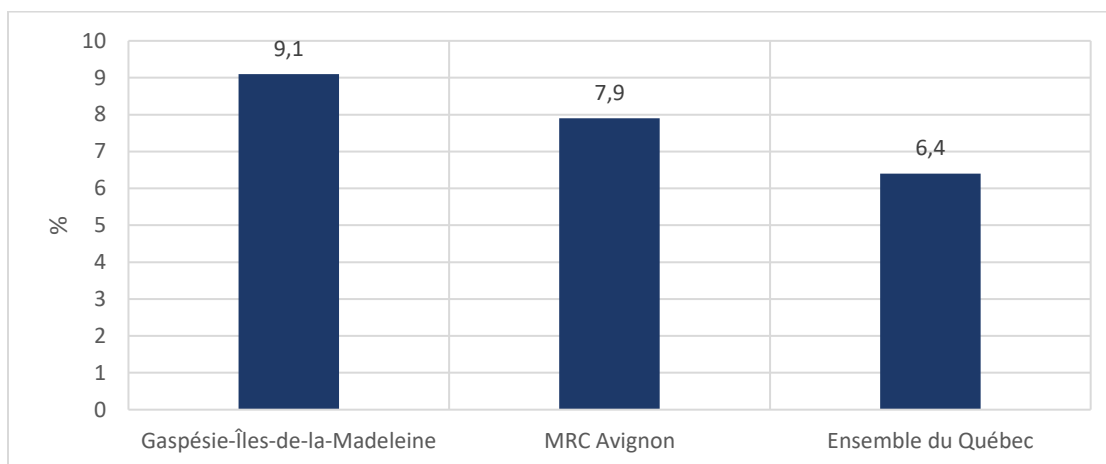
En 2016, pour l'ensemble des municipalités de la MRC Avignon, la part de revenus provenant des transferts gouvernementaux et la médiane de ces transferts étaient plus élevées que dans l'ensemble du Québec. Dans la MRC Avignon, 26,9 % du revenu de la population provenaient de transferts gouvernementaux, alors que ce pourcentage se situait à 15,6 % pour l'ensemble du Québec. La valeur médiane de ces transferts était de 10 822 \$ dans la MRC et de 7 307 \$ dans l'ensemble du Québec.

Les municipalités de Maria et de Carleton-sur-Mer étaient celles ayant la part la plus faible de revenus provenant de transferts gouvernementaux, avec respectivement 18,4 % et 23,6 %. Ce sont d'ailleurs les deux seules municipalités à avoir une part plus faible de revenus provenant de transferts gouvernementaux que celle de l'ensemble de la MRC Avignon. La médiane des transferts gouvernementaux à Maria était la plus faible, avec 9 018 \$. Toutefois, à Carleton-sur-Mer, bien que la part des transferts était plus faible que les autres municipalités, la médiane des transferts était parmi la plus élevée, avec 11 351 \$.

Ensuite, les municipalités de Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix, Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia et Saint-François-d'Assise étaient celles dont la part de revenus provenant des transferts gouvernementaux était plus élevée que l'ensemble de la MRC Avignon, variant entre 27,2 % à Nouvelle et 39,3 % à Saint-François-d'Assise. Les municipalités où la médiane des transferts gouvernementaux était la plus élevée étaient Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia et Saint-François-d'Assise avec une médiane respective de 12 320 \$, 12 448 \$ et 12 492 \$.

Les données ne sont pas disponibles pour les municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est, L'Ascension-de-Patapédia et Saint-André-de-Restigouche.

Figure 39 - Taux d'assistance sociale dans la MRC Avignon, en GÎM et dans l'ensemble du Québec (%) (2016).



Source : Dubé (2018)

Dans la MRC Avignon, 7,9 % de la population recevaient en 2016 des paiements d'assistance sociale, ce qui est plus élevé que l'ensemble du Québec (6,4 %). Toutefois, la situation dans l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était encore plus défavorable que la MRC Avignon, avec un taux d'assistance sociale touchant 9,1 % de la population de la région administrative.

En somme, l'analyse des revenus de la population de la MRC Avignon illustre que ceux-ci étaient généralement inférieurs à la médiane du reste du Québec, sauf pour la municipalité de Maria. Les données permettent de voir que la distinction entre l'ouest et l'est existe fermement lorsqu'il est question des revenus. Enfin, la population de la MRC recevait plus de transferts gouvernementaux que celle de l'ensemble du Québec.

2.10 LOGEMENT ET HABITATION

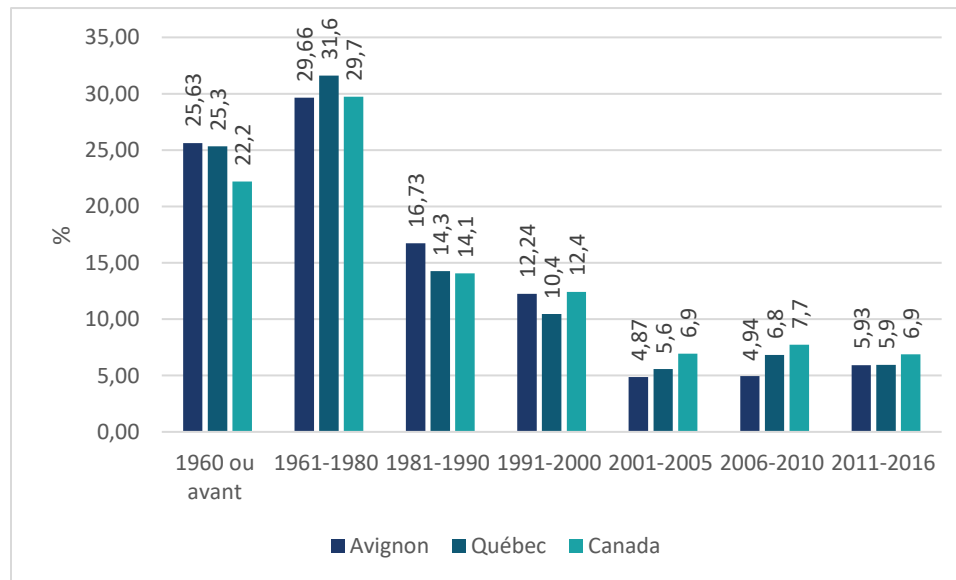
Cette section traite de la situation du logement et de l'habitation dans la MRC Avignon. Y sont présentés les données sur l'année de construction des logements, l'état des logements, la proportion de propriétaires, la valeur foncière des logements, ainsi que les données économiques liées au logement et à l'habitation dans la MRC.

Tableau 17 : Année de construction des logements privés occupés dans la MRC Avignon (1960-2016).

Année de construction des logements privés occupés MRC Avignon	Nombre de constructions
1960 ou avant	1 685
1961-1980	1 950
1981-1990	1 100
1991-2000	805
2001-2005	320
2006-2010	325
2011-2016	390
Total	6 575

Source : Statistique Canada (2017b)

Figure 40 - Année de construction des logements dans la MRC Avignon (%) 1960-2016.



Source : Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017b).

Le tableau 17 et la figure 40 montrent que l'âge du parc immobilier dans la MRC Avignon est légèrement plus ancien que celui de l'ensemble du Québec et du Canada. Dans la MRC, 84,26 % (5 540) des logements privés occupés ont été construits en l'an 2000 ou avant, alors que cette proportion est de 81,6 % pour l'ensemble du Québec et de 78,4 % pour le Canada. Comme pour l'ensemble du Québec (25,3 %), le quart (25,63 %) des logements privés occupés (1 685) dans

la MRC ont été construits en 1960 ou avant. Cette proportion est légèrement moindre pour le Canada (22,2 %). Les données pour la période 1961-1980 sont similaires pour la MRC, le Québec et le Canada. La proportion de logements construits durant les périodes 1981-1990 et 1991-2000 est un peu plus élevée dans la MRC que dans l'ensemble du Québec et au Canada. La part des logements construits après l'an 2000 dans la MRC est de 15,7 %, alors qu'elle est de 18,3 % au Québec et de 21,5 % pour le Canada. La somme des logements privés occupés en 2016 pour la MRC Avignon est de 6 575.

Tableau 18 : États des logements dans la MRC Avignon (2016).

Intervention requise	Nbr	%
Seulement entretien régulier ou réparations mineures requises	5 910	89,9
Réparations majeures requises	665	10,1
Total de logements privés	6 575	100

Note : « État du logement - Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. » (Statistique Canada, 2019d)

Source : Statistique Canada (2017b)

Le tableau 18 illustre que dans la MRC Avignon en 2016, 10 % du parc immobilier résidentiel nécessitait des réparations majeures. Cela représentait 665 logements privés sur les 6 575 de l'ensemble de la MRC.

Tableau 19 : Nombre de locataires, propriétaires et logements de bande dans la MRC Avignon (2016).

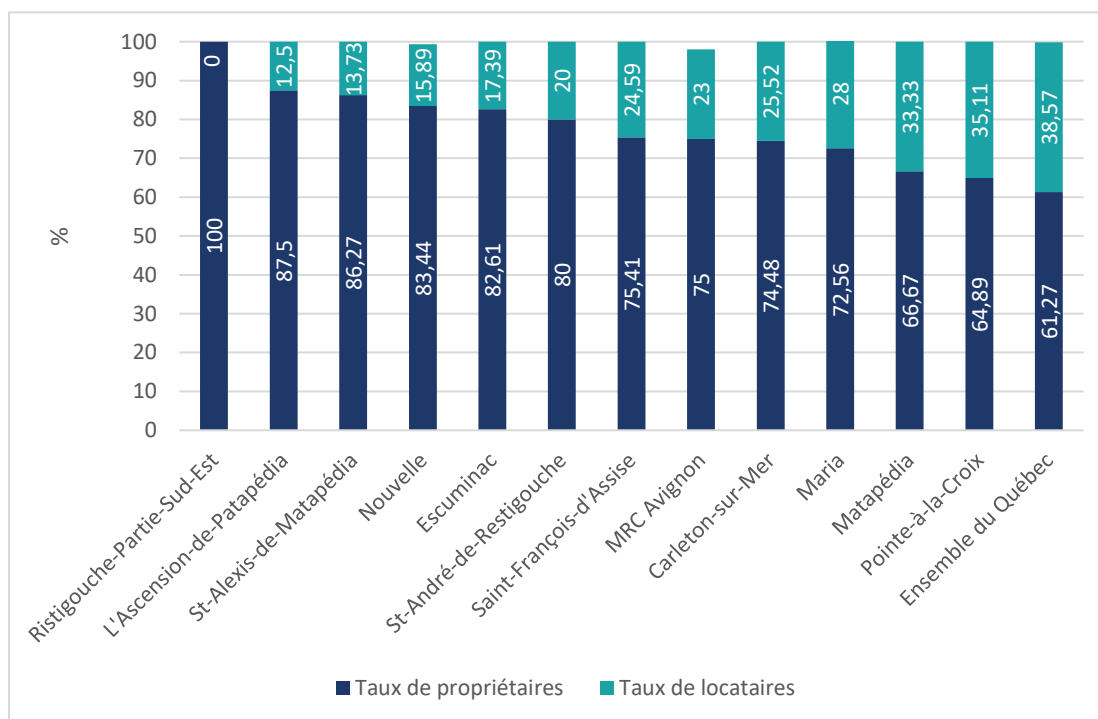
Nombre de propriétaires et de locataires	Nbr	%
Propriétaires	4 935	75
Locataires	1 505	22,9
Logements de bande	140	2,1
Total	6 580	100

Note : Statistique Canada définit ainsi le mode d'occupation logements de bande : « Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale, logements de bande, a été créée aux fins du recensement. » (Statistique Canada, 2019e)

Source : Statistique Canada, 2017b

En 2016, le mode d'occupation des logements le plus répandu dans les ménages de la MRC d'Avignon était celui de propriétaire, avec une proportion de 75 %. Pour leur part, les ménages locataires représentaient près de 23 % des logements privés. L'occupation des logements dans les communautés autochtones est définie dans la catégorie de « logements de bande ». En 2016, le recensement faisait état de 140 logements de bande, soit 2,1 % de l'ensemble des logements privés de la MRC. Cette donnée doit cependant être interprétée avec prudence, étant donné le manque de précision des données provenant des communautés de Listiguj et de Gesgapegiag.

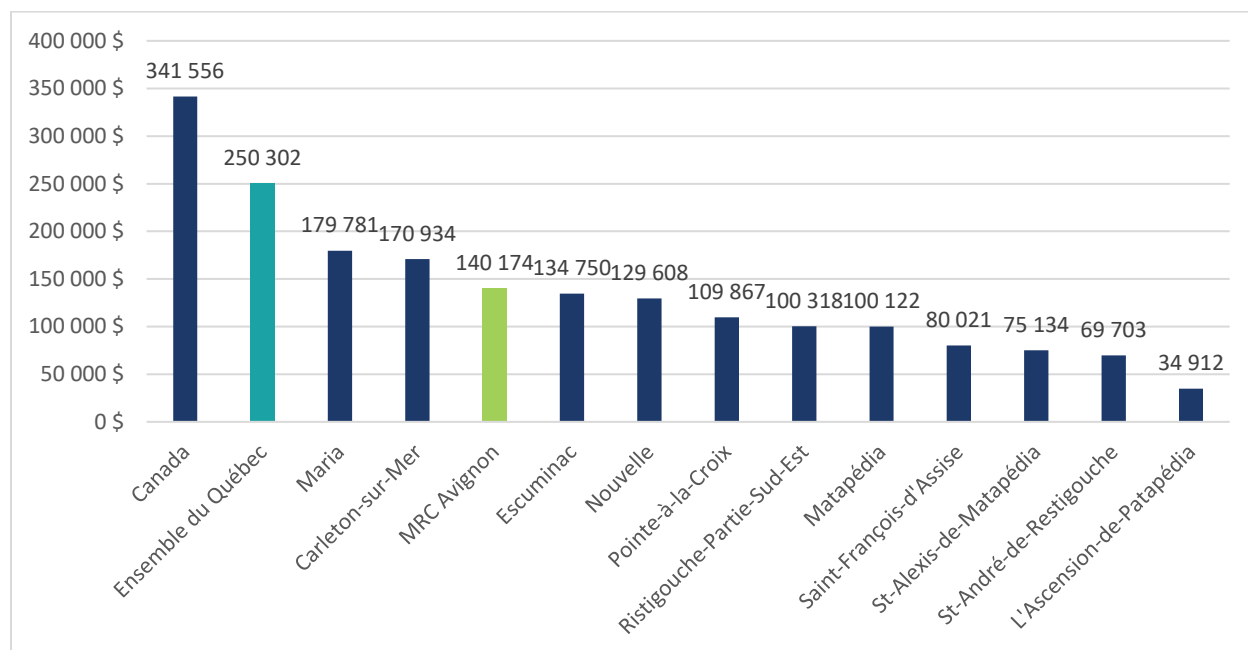
Figure 41 - Taux de propriétaires et taux de locataires dans la MR d'Avignon (%) 2016.



Source : Statistique Canada (2017b)

En 2016, le taux de propriétaires était plus élevé dans chacune des municipalités de la MRC que pour l'ensemble du Québec. En effet, alors que dans l'ensemble de la province le taux de propriétaires était de 61,27 % et le taux de locataires de 38,57 %, toutes les municipalités de la MRC affichaient des taux de propriétaires plus élevés. Seules les municipalités de Pointe-à-la-Croix (64,89 % et 35,11 %) et de Matapédia (66,67 % et 33,33 %) s'approchaient des proportions provinciales. Pour l'ensemble de la MRC, le taux de propriétaires était de 75 %, alors que le taux de locataires était de 25 %. Il est à noter que les plus petites municipalités de la MRC ont tendance à avoir un plus faible taux de locataires, alors que les plus grandes — Maria, Matapédia, Carleton et Pointe-à-la-Croix — ont un taux de locataires plus élevé.

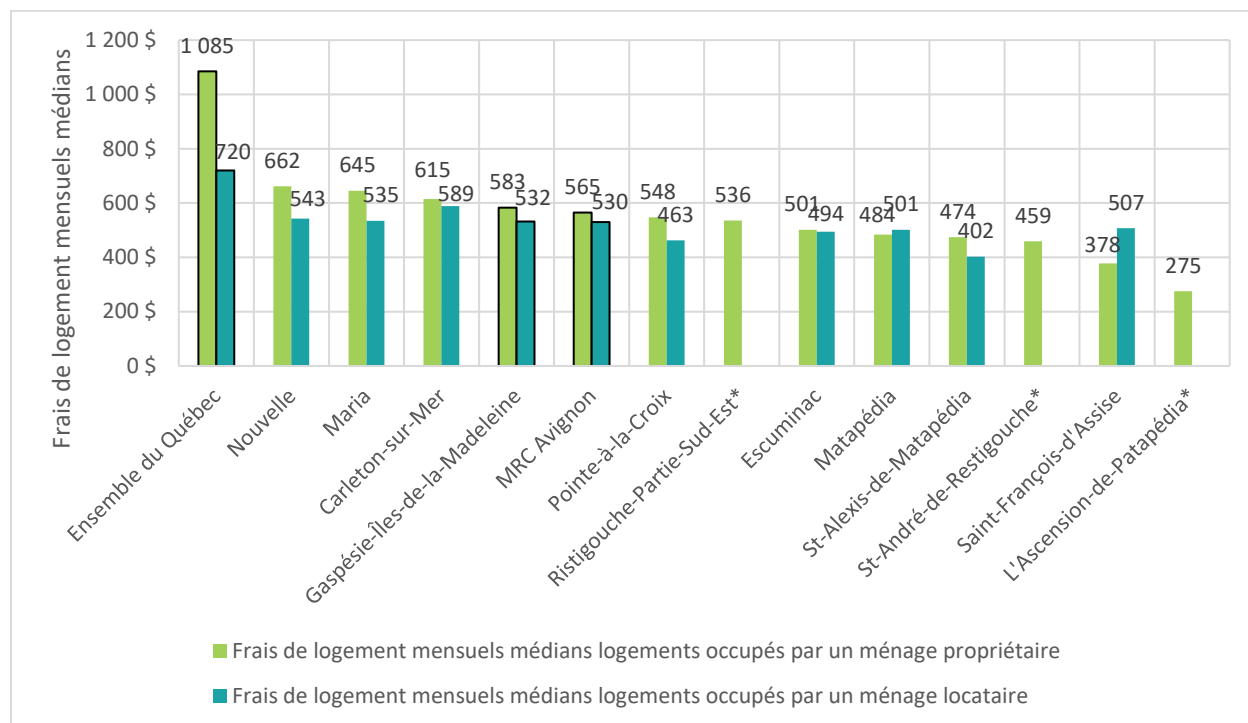
Figure 42 - Valeur foncière médiane des résidences unifamiliales dans les municipalités de la MRC Avignon comparée aux valeurs médianes de la GÎM et de l'ensemble du Québec (\$) (2016).



Source : Statistique Canada (2017b)

Dans Avignon (140 174 \$), la valeur foncière médiane des résidences unifamiliales en 2016 était nettement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (250 302 \$) et que dans l'ensemble du Canada (341 556 \$). Des écarts importants existaient également à l'intérieur de la MRC. En effet, la valeur foncière médiane des résidences unifamiliales des municipalités augmente graduellement en se déplaçant de l'est vers l'ouest sur le territoire de la MRC. À titre d'exemple, la valeur médiane la plus basse était celle de L'Ascension-de-Patapédia (34 912 \$), soit près de dix fois moins que la valeur foncière médiane du Canada, alors que la plus haute était celle de Maria (179 781 \$).

Figure 43 - Frais de logement mensuels médians pour les logements occupés par des propriétaires et des locataires dans la MRC Avignon comparés aux frais de logement mensuels médians de la GÎM et de l'ensemble du Québec (\$) (2016).



*données non disponibles pour les frais de logement des locataires

Note : « Les frais de logement réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement. » (Statistique Canada, 2019f)

Source : Statistique Canada (2017)

En 2016, les frais de logement mensuels médians des propriétaires (1 085 \$) pour l'ensemble du Québec étaient près de deux fois plus élevés que les frais de logement mensuels médians des propriétaires dans la MRC Avignon (565 \$). L'écart est toutefois plus faible, tout en demeurant important, pour les frais de logement des locataires, avec une médiane de 720 \$ pour l'ensemble du Québec et de 530 \$ pour la MRC Avignon. Dans les municipalités de la MRC, les frais de logements pour les propriétaires et les locataires étaient généralement plus élevés dans l'est de la MRC (Nouvelle, Maria et Carleton-sur-Mer) que dans l'ouest (Matapédia-et-les-Plateaux et Escuminac). L'écart entre les municipalités semble cependant plus important dans les frais de logement des propriétaires que des locataires. À l'exception de Matapédia et de Saint-François-d'Assise, les frais de logement pour les propriétaires étaient plus élevés que ceux des locataires dans l'ensemble des municipalités de la MRC. Cet écart n'est cependant significatif que dans les municipalités de Nouvelle, Maria et Saint-François-d'Assise.

Tableau 20 : Proportion du revenu consacré aux frais de logement dans la MRC Avignon (nbre et %) (2016).

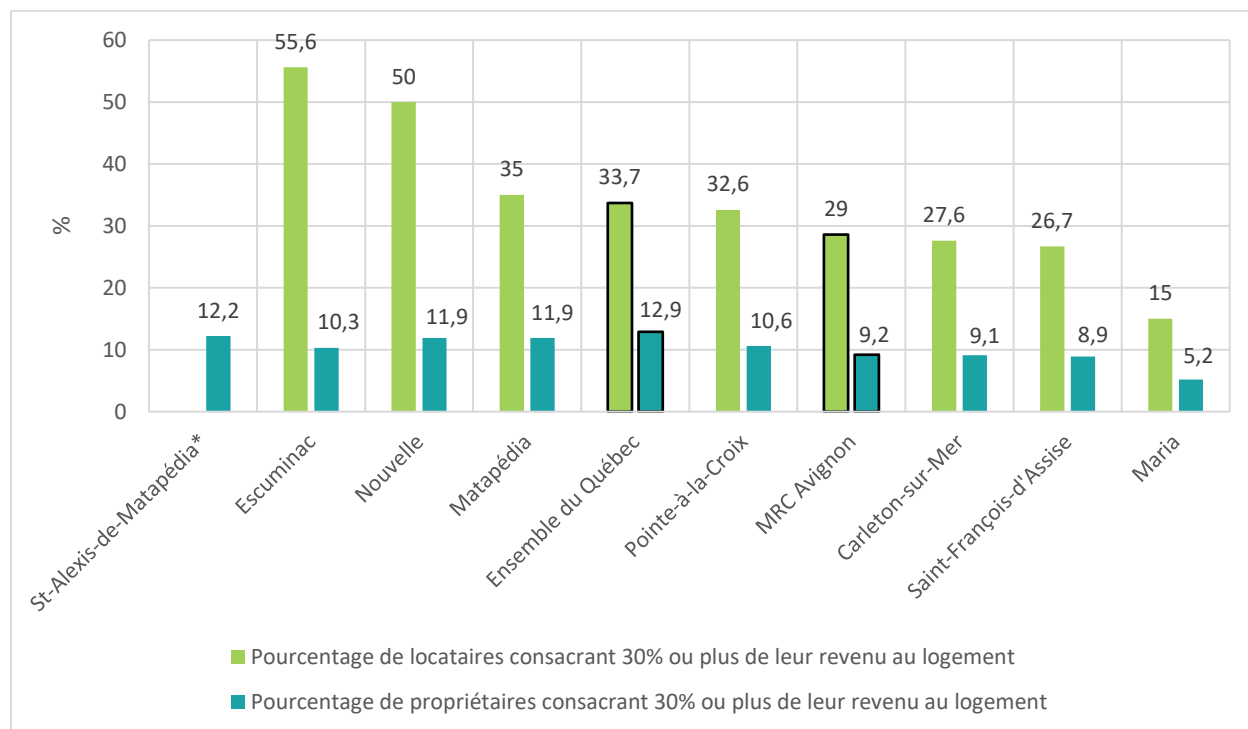
Proportion du revenu consacré aux frais de logement	Nbr	%
Nbre de ménages dont moins de 30 % du revenu est consacré aux frais de logement	4 905	86
Nbre de ménages dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux frais de logement	800	14
Total	5 705	100

Note : « On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si le coût des logements acceptables sur le marché local correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt. » (SCHL, 2020)

Source : Statistique Canada (2017b)

En 2016, 86 % des ménages (4 905) de la MRC Avignon consacraient moins de 30 % de leur revenu aux frais de logement. Pour les 14 % de ménages (800) qui consacraient plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement, cela signifie, selon la définition de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2020), qu'ils « éprouve[nt] des besoins impérieux en matière de logement ».

Figure 44 - Ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement dans les municipalités de la MRC Avignon, la MRC Avignon et l'ensemble du Québec (%) (2016)

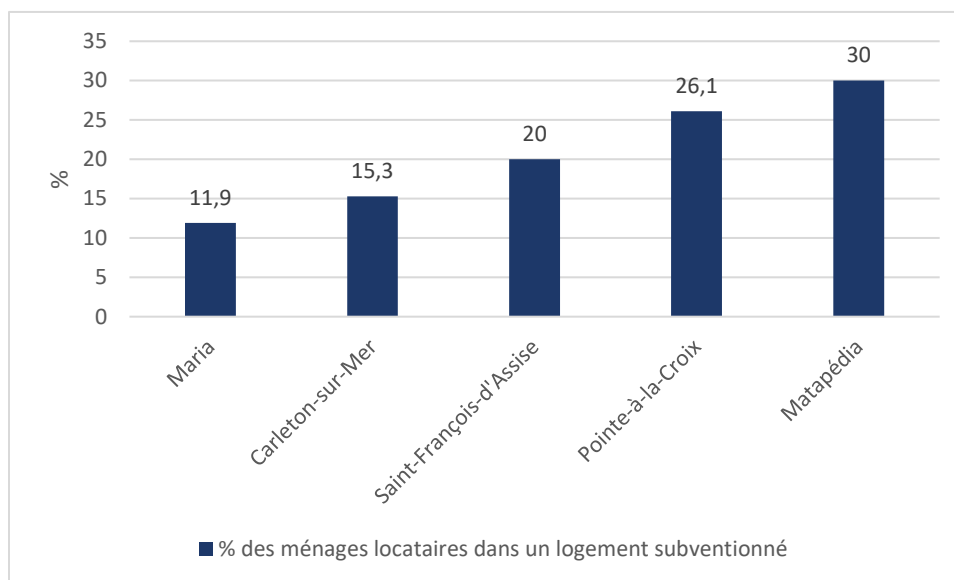


*Donnée sur les ménages locataires non disponibles

Source : Statistique Canada (2017b)

Le pourcentage des ménages locataires qui, en 2016, consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement était beaucoup plus élevé que celui des propriétaires. Pour l'ensemble de la MRC, cela représentait 29 % des ménages locataires et 9,2 % des ménages propriétaires. Ces deux proportions sont cependant moindres que pour l'ensemble du Québec où 33,7 % des ménages locataires et 12,9 % des ménages propriétaires consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. Dans Avignon, c'est à Escuminac (55,6 %), Nouvelle (50 %), Matapédia (35 %) et Pointe-à-la-Croix (32,6 %) que les ménages locataires consacraient en plus grande proportion, 30 % ou plus de leur revenu, aux frais de logement. C'est également dans ces municipalités, ainsi qu'à St-Alexis-de-Matapédia, que la proportion de ménages propriétaires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement est la plus élevée. Au contraire, c'est à Carleton-sur-Mer, Saint-François-d'Assise et María que la proportion de ménages locataires et de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement est la moins élevée. Enfin, si cette proportion varie peu chez les ménages propriétaires des municipalités de la MRC, les différences sont importantes chez les ménages locataires, passant de 15 % à María à 55,6 % à Escuminac.

Figure 45 - Pourcentage de ménages locataires d'un logement subventionné, par municipalités, dans la MRC Avignon (%) (2016).



Source : Statistique Canada (2017b)

Même si les données de plusieurs municipalités sont manquantes, la figure 45 montre que le pourcentage de ménages locataires d'un logement subventionné en 2016 était significativement plus élevé dans les municipalités de l'ouest que de l'est de la MRC (30 % à Matapédia, 26,1 % à Pointe-à-la-Croix, 20 % à Saint-François-d'Assise, 15,3 % à Carleton-sur-Mer et 11,9 % à Maria.

En somme, le portrait du logement et de l'habitation permet de dresser des constats quant à l'état matériel des logements dans la MRC, au ratio de propriétaires et de locataires, à la valeur foncière des habitations sur le territoire et aux vulnérabilités financières en matière de logement. Le parc immobilier, bien que vieillissant, ne l'est pas beaucoup plus qu'ailleurs dans la province ou au Canada. La norme, dans la MRC d'Avignon est d'être propriétaire. Les valeurs immobilières dans la MRC sont inférieures à celles de l'ensemble du Québec et du Canada. Les coûts d'habitation mensuels sont par ailleurs presque similaires entre les propriétaires et les locataires. En revanche, bien que les coûts mensuels d'habitation soient inférieurs pour les propriétaires dans la MRC, par rapport au reste du Québec, la différence est moins marquée pour les locataires de la MRC comparativement aux locataires du reste de la province. Enfin, la réalité des ménages qui accordent 30 % ou plus de leur revenu au logement et à l'habitation, donc ceux en situation de vulnérabilité financière en matière de logement, est plus présente dans l'ouest de la MRC.

2.11 TRANSPORT COLLECTIF

Cette section présente les données disponibles sur le transport collectif dans la MRC. Ces données proviennent de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) et comprennent un portrait de l'achalandage des trajets des services de l'organisme. Les données présentent aussi l'achalandage dans les transports adaptés sur le territoire.

Tableau 21 : Degré d'utilisation du transport en commun de la RÉGÎM pour les trajets 40 et 44 (Baie-des-Chaleurs) et le transport adapté (nbre de déplacements et %) (2019).

Achalandage RÉGÎM (2019)	Transport régulier BdC (trajet 44 et 40)	Transport adapté (réservé aux personnes ayant une déficience ou une incapacité engendrant un handicap quant au transport), MRC Avignon seulement
Janvier	2 860 (10 %)	591 (8,9 %)
Février	2 588 (9,1 %)	614 (9,3 %)
Mars	2 593 (9,1 %)	654 (9,9 %)
Avril	2 692 (9,5 %)	653 (9,9 %)
Mai	2 263 (7,9 %)	762 (11,5 %)
Juin	1 554 (5,5 %)	311 (4,7 %)
Juillet	2 019 (7,1 %)	360 (5,5 %)
Août	2 002 (7 %)	277 (4,2 %)
Septembre	2 429 (8,5 %)	279 (4,2 %)
Octobre	2 587 (9,1 %)	886 (13,4 %)
Novembre	3 741 (13,1 %)	734 (11,1 %)
Décembre	1 145 (4 %)	484 (7,3 %)
Total	28 473 (100 %)	6 605 (100 %)

Source : RÉGÎM (2019a)

Le tableau 21 présente le nombre total et la proportion de déplacements par usagés des trajets 40 et 44 de la RÉGÎM pour chacun des mois de l'année 2019. Le trajet 40 représente les déplacements entre Carleton-sur-Mer et Paspébiac et le trajet 44 représente les déplacements entre Carleton-sur-Mer et Matapédia. Ce tableau présente également les déplacements en transport adapté effectués à l'intérieur de la MRC Avignon pour les personnes ayant une déficience ou une incapacité engendrant un handicap quant au transport.

De manière générale, il est possible d'observer une diminution de l'achalandage en période estivale. De juin à août, inclusivement, l'achalandage est plus bas pour les trajets 40 et 44 ainsi que pour le transport adapté. Cette baisse d'achalandage se poursuit en septembre dans le cas du transport adapté. Il est également à noter que l'achalandage baisse de façon importante en décembre dans le transport régulier et le transport adapté. À l'exception du mois de décembre,

on remarque que l'achalandage dans les différents services de transport offerts par la RÉGÎM est plus élevé à l'hiver, au printemps et à l'automne.

Tableau 22 : Degré d'utilisation dans le transport adapté de la RÉGÎM, selon le groupe d'âge, pour la MRC Avignon (nbre et %) (2019).

Achalandage dans le transport adapté (réservé aux personnes ayant une déficience ou une incapacité engendrant un handicap quant au transport) MRC Avignon (2019)	Nbr	%
0-5 ans	0	0
6-20 ans	11	3,6
21-64 ans	172	56,0
65-79 ans	82	26,7
80 et +	42	13,7
Nombre total d'usagers	307	100
Nbr de trajets-personnes	6 605	

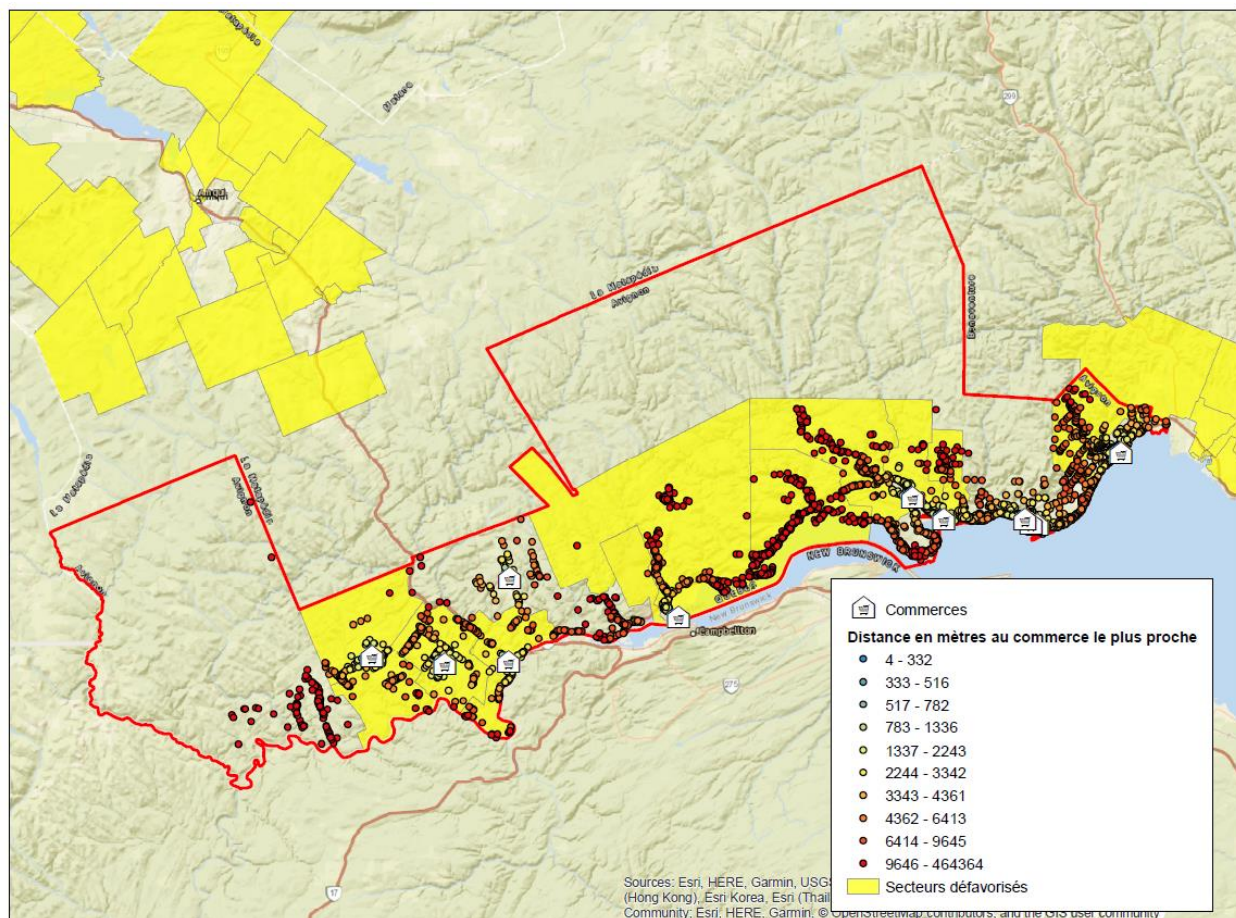
Source : RÉGÎM (2019b)

En 2019, un nombre total de 307 usagers ont réalisé 6 605 déplacements en transport adapté avec la RÉGÎM. De ce nombre, plus de la moitié des usagers (56 %) sont dans le groupe d'âge des 21-64 ans. Les personnes de 65 ans et plus représentent quant à elles 40,4 % des usagers, alors que les 6 à 11 ans ne représentent que 3,6 %. Aucun enfant de 0 à 5 ans n'a effectué de déplacement en transport adapté avec la RÉGÎM en 2019.

2.12 DÉSERT ALIMENTAIRE

Cette section présente l'indicateur de désert alimentaire sur le territoire de la MRC. Cet indicateur a été développé par l'Institut national de santé publique du Québec.

Figure 46 – Représentation cartographique du désert alimentaire sur le territoire de la MRC Avignon.



La figure 46 montre les distances (en mètres) entre les commerces alimentaires les plus proches, les emplacements de commerces alimentaires et les secteurs défavorisés sur l'ensemble du territoire de la MRC Avignon. En milieu rural, un désert alimentaire est un territoire où les marchés d'alimentation sont situés à 16 km ou plus et où la population est considérée comme défavorisée.

Les commerces d'alimentation affichés dans la figure 46 sont les épiceries et les marchés d'alimentation ayant un choix d'aliments diversifiés et sains. Les dépanneurs ne sont donc pas inclus, sauf s'ils répondent à la condition d'offrir des aliments diversifiés et sains. Dans certains cas, d'autres marchés d'alimentation sont inclus, notamment les poissonneries, afin de tenir compte des diverses sources d'approvisionnement en denrées alimentaires dans la région.

Le fond de carte en jaune représente les secteurs défavorisés. Puis, chaque point de couleur (rouge à jaune) représente une habitation et la distance de celle-ci avec un marché d'alimentation.

Les habitations représentées en rouge sont les plus éloignées des marchés d'alimentation, avec 9,6 km ou plus à parcourir. Toutefois, selon la définition officielle d'un désert alimentaire en milieu rural, la distance à parcourir est de 16 km ou plus. Ainsi, la figure 46 représenterait plutôt le faible accès aux commerces d'alimentation. Or, pour une personne résidant en milieu rural et ayant des moyens limités en termes de transport, de finances personnelles ou d'autonomie, le fait de résider à 9 km ou à 16 km d'un marché d'alimentation peut avoir des impacts négatifs importants.

Évidemment, puisque la désignation de désert alimentaire se fait au niveau d'un territoire, certaines personnes peuvent résider dans un désert alimentaire, sans nécessairement y vivre de répercussions. Par exemple, une personne ayant une voiture et qui a les moyens financiers et physiques de se déplacer ne subira pas les impacts du désert alimentaire. À l'inverse, une personne vivant à une grande distance d'un marché d'alimentation, dans un secteur où il n'y a pas de transport en commun, et qui se trouve dans une situation financière ou physique qui limite sa capacité à accéder à des aliments sains, pourra vivre plus directement les impacts d'un désert alimentaire.

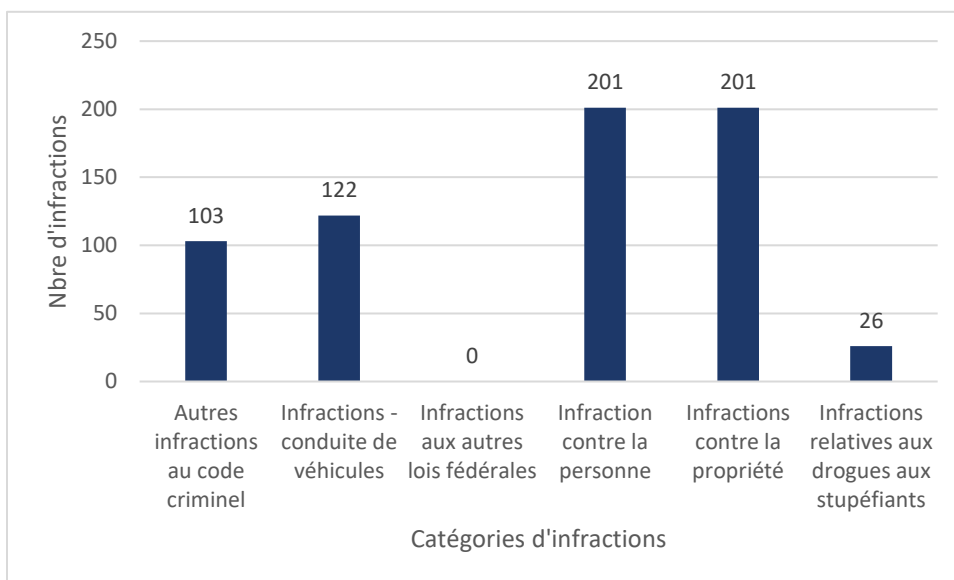
En analysant la figure 46, il est possible de constater que les municipalités de Maria, Carleton-sur-Mer, Nouvelle, Pointe-à-la-Croix, Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia et Saint-François-d'Assise semblent être les moins affectées par un désert alimentaire. En revanche, les municipalités d'Escuminac et de L'Ascension-de-Patapédia paraissent plus affectées par le désert alimentaire.

2.13 CRIMINALITÉ

Cette section aborde la situation de la criminalité dans la MRC Avignon, notamment en dressant le portrait des types d'infractions perpétrées sur le territoire et l'évolution dans le temps de ces infractions. Les différents types d'infractions sont définis ci-dessous (Ministère de la sécurité publique, 2020) :

- Les infractions contre la personne regroupent les crimes qui portent atteinte à l'intégrité d'une personne ou sont susceptibles de le faire : homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, voies de fait, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel, enlèvement ou séquestration, vol qualifié ou extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne.
- Les infractions contre la propriété regroupent les crimes qui portent atteinte aux droits de propriété : crime d'incendie, introduction par effraction, vol de véhicule à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude et méfait.
- Les autres infractions au Code criminel regroupent des crimes plus ou moins apparentés qui ne peuvent être classés dans les deux catégories précédentes : prostitution, infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice, actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite, autres infractions au Code criminel.
- Les infractions relatives à la conduite de véhicule regroupent quant à elles les crimes liés à la conduite d'un véhicule : conduite avec facultés affaiblies, délit et autres.
- Enfin, les infractions aux lois fédérales se divisent en deux catégories, soit les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants et les infractions aux autres lois fédérales.

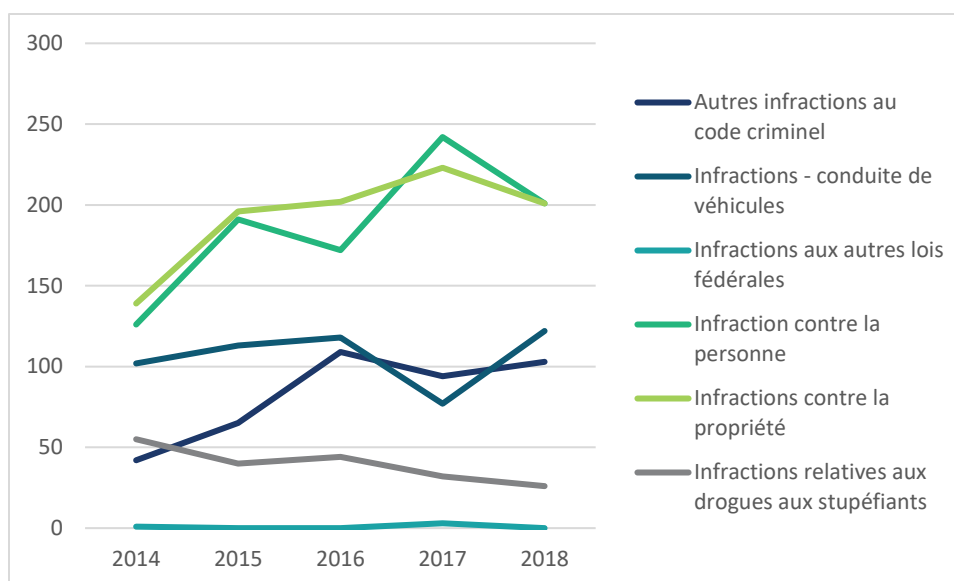
Figure 47 - Nombre d'infractions selon les catégories générales d'infractions pour la MRC Avignon (2018).



Source : Ministère de la sécurité publique (2020)

En 2018, les catégories générales d'infractions dans lesquelles le plus d'infractions ont été compilées pour la MRC Avignon sont les infractions contre la personne (201) et les infractions contre la propriété (201). Arrivent en troisième position les infractions liées à la conduite de véhicule (122), puis en quatrième position la catégorie « Autres infractions au Code criminel » (103). En ce qui concerne les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, elles étaient au nombre de vingt-six (26) en 2018. Enfin, aucune infraction aux autres lois fédérales n'a été recensée pour l'année 2018.

Figure 48 - Variation du nombre de crimes selon le type d'infractions dans la MRC Avignon (2014-2018).



Source : Ministère de la sécurité publique (2020)

Entre 2014 et 2018, les infractions contre la personne et les infractions contre la propriété ont augmenté dans la MRC d'Avignon. Leur nombre est respectivement passé de 191 et 139 en 2014 à un peu plus de 200 en 2018. Le nombre d'infractions liées à la catégorie « Autres infractions au Code criminel » a également connu une augmentation importante lors de cette période, passant de 42 infractions en 2014 à 122 en 2018. Pour leur part, les infractions liées à la conduite de véhicule ont connu une plus légère augmentation, passant de 102 à 122 infractions. Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants ont quant à elles connu une baisse continue, passant de 55 à 26 infractions. Enfin, le nombre d'infractions aux autres lois fédérales est demeuré stable, entre 2014 et 2018, passant de 1 à 0 infraction.

En somme, l'analyse des infractions sur le territoire de la MRC Avignon montre que pour l'année 2018, les infractions contre la personne et les infractions contre la propriété ont été les infractions les plus fréquentes. Ces deux catégories d'infractions, et les autres infractions au Code criminel, ont par ailleurs été en hausse entre 2014 et 2018, alors que les infractions liées à la conduite de véhicule et les infractions aux autres lois fédérales ont été stables pour la même période. Pour conclure, seules les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants ont été en baisse.

3 ANALYSE ET CONSTATS

Les données recueillies dans le cadre de ce portrait permettent de fournir une image diversifiée de la situation de la MRC Avignon pour les années de référence. Cette section présente les constats généraux pour chacun des thèmes abordés lors du portrait de la MRC d'Avignon, en plus de certaines analyses globales.

- **Démographie** : La MRC subit un déclin de sa population depuis plusieurs décennies, soit une décroissance de -9,37 % entre 1996 et 2018. Alors que la population de moins de 34 ans a diminué d'approximativement un tiers pour chaque tranche d'âge mesurée entre 1996 et 2018, le poids démographique des aînés a crû de 60,24 % sur la même période. La proportion d'individus de 65 ans et plus est plus importante dans la MRC que dans le reste du Québec et du Canada, puisque ce groupe d'âge représente 24,42 % de la population dans la MRC Avignon, comparativement à 18,8 % au Québec et 17,15 % au Canada.
- **Caractéristiques des ménages** : Un peu plus du tiers (34,22 %) des ménages de la MRC sont des personnes seules, près d'un tiers (31,10 %) sont des couples sans enfants et environ un tiers (31,03 %) sont des familles avec des enfants. Près d'une famille de recensement sur cinq (18,50 %) est monoparentale.
- **Immigration et émigration** : La fluctuation du solde migratoire dans le temps ne permet pas d'identifier une tendance positive ou négative claire quant à l'immigration et l'émigration dans la MRC. Il est cependant clair que les populations qui quittent la MRC sont les jeunes, ce groupe d'âge ayant un solde migratoire de -102 personnes entre 2016 et 2019. Par ailleurs, la majorité de l'immigration dans la MRC provient du reste des régions du Québec, alors que l'immigration internationale reste modeste.
- **Langue maternelle** : Plus que dans l'ensemble du Québec, la population de la MRC est francophone à 85,09 %. Les langues non officielles sont moins représentées dans la MRC (3,58 %) que dans l'ensemble du Québec (13,15 %).
- **Scolarité** : Les individus de la MRC ont tendance à être moins hautement scolarisés (14,90 % de diplômés post-collégiaux) que la moyenne du Québec (22,70 %) et du Canada (24,90 %). De plus, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes détiennent des diplômes collégiaux et universitaires (39 % contre 26,10 %). Certains indicateurs socio-économiques, dont le Seuil de faible revenu et l'indice de milieux socio-économiques, liés aux institutions scolaires de la MRC montrent une défavorisation marquée des populations des milieux scolaires de l'ouest de la MRC.
- **Professions** : Les secteurs primaires et secondaires (fabrication et services d'utilité publique, ressources naturelles, agriculture et production connexe, métiers, transport, machinerie et domaines apparentés) semblent plus importants dans la MRC d'Avignon (27 %) que pour l'ensemble du Québec (20 %) et du Canada (20,90 %). La distribution des professions selon le genre révèle que certains secteurs d'activités sont clairement à dominance masculine (par exemple : métiers, transport, machinerie et domaines

apparentés) et d'autres à dominance féminine (par exemple : le secteur de la santé, enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux).

- **Emploi** : La MRC Avignon possède un plus haut taux de chômage (18 %) ainsi qu'un plus faible taux d'emploi (43,90 %), taux d'activité (53,60 %) et taux de travailleurs (60,80 %) que l'ensemble du Québec et du Canada.
- **Revenus** : Les revenus de la population de la MRC Avignon (à l'exception de la municipalité de Maria) sont généralement inférieurs à la médiane du reste du Québec (27 705 \$ contre 32 975 \$ pour les particuliers de 18 ans et plus). La population de la MRC reçoit par ailleurs plus de transferts gouvernementaux que le reste du Québec (transferts médians de 10 822 \$ par bénéficiaires dans la MRC contre 7 307 \$ pour l'ensemble du Québec).
- **Logement et habitation** : Plus que pour l'ensemble du Québec, la norme dans la MRC Avignon est d'être propriétaire de son logement (75 % de la population contre 61,27 %). Les valeurs foncières médianes dans la MRC (140 174 \$) sont par ailleurs inférieures à ce qui est retrouvé dans l'ensemble du Québec (250 302 \$) et au Canada (341 556 \$). Au sein même de la MRC, les coûts médians d'habitation mensuels sont similaires entre les propriétaires (565 \$) et les locataires (530 \$). En revanche, bien que les coûts mensuels médians d'habitation soient inférieurs pour les propriétaires dans la MRC (565 \$) par rapport au reste du Québec (1 085 \$), la différence est moins marquée pour les locataires de la MRC (530 \$) comparativement aux locataires du reste de la province (720 \$).
- **Transport en commun** : Les plus importantes périodes d'achalandage pour le transport en commun dans la MRC sont à l'automne, à l'hiver et au printemps.
- **Désert alimentaire** : Les municipalités d'Escuminac et de L'Ascension-de-Patapédia semblent être les plus affectées par le désert alimentaire, ce qui peut être un indicateur de défavorisation socio-économique.
- **Criminalité** : En 2018, les infractions contre la personne et les infractions contre la propriété ont été les infractions les plus fréquentes sur le territoire, puisque celles-ci représentent chacune près du tiers des infractions totales en 2016. Entre 2014 et 2018, ces catégories d'infractions, ainsi que les autres infractions au Code criminel, ont été en hausse. Les infractions liées à la conduite de véhicule et les infractions aux autres lois fédérales ont été stables pour la même période. Seules les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants ont été en baisse.
- **Différenciation entre les municipalités** : Les données globales qui ressortent de ce portrait mettent en évidence la différence de réalité entre l'est (Maria, Carleton-sur-Mer et parfois Nouvelle) et l'ouest (toutes les autres municipalités) de la MRC. En effet, toutes les municipalités de l'ouest ont tendance à être largement défavorisées, tous thèmes confondus, par rapport aux municipalités de l'est.
- **Comparaison avec le reste du Québec et du Canada** : De manière globale, les données présentées dans ce portrait illustrent que la MRC est plus défavorisée que l'ensemble du Québec et du Canada.

CONCLUSION



L'objectif du présent rapport était de dresser un portrait statistique de la population de la MRC Avignon. Pour ce faire, différentes sources de données ont été consultées et compilées. Au total, douze thèmes ont été traités : la démographie, les caractéristiques des ménages, l'immigration et l'émigration, les langues maternelles, la scolarité, les professions, l'emploi, le revenu, le logement et l'habitation, le transport en commun, le désert alimentaire et la criminalité. Le présent rapport s'accompagne par ailleurs de onze brefs portraits offrant un portrait plus approfondi, bien que non commenté, de chaque municipalité de la MRC.

Les résultats mettent en évidence certains constats, notamment un vieillissement de la population et un déclin démographique, une inégalité notable entre les municipalités de l'est et de l'ouest de la MRC, ainsi qu'une défavorisation générale comparativement à la moyenne québécoise et canadienne.

En somme, le présent portrait de la MRC d'Avignon fournit aux décideurs publics une image de la situation et du contexte propre à la MRC.

BIBLIOGRAPHIE

- CSRL. Commission scolaire René Lévesque. (2019). Dénombrement de la clientèle au 30-09-2019.pdf. 2 p.
- Dubé, N. (2018). La santé et le bien-être de la population de la MRC d'Avignon, édition 2018. Repéré sur le site de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/La_sant%C3%A9_et_le_bien-%C3%AAtre_de_la_population_de_la_MRC_dAvignon-%C3%89dition_2018.pdf
- ISQ. Institut de la statistique. (2018a). Indice de vitalité économique. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/index.html>
- ISQ. Institut de la statistique. (2018b). Bulletin indice 2018. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice-2018.pdf>
- ISQ. Institut de la statistique. (2019a). Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, MRC et territoire équivalent de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2012-2016. Repéré à https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/fam_men_niv_vie/rev_de_p/rev_med_tot11_mrc.htm
- ISQ. Institut de la statistique. (2019b). Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, Montréal, 2012-2016. Repéré à https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil06/societe/fam_men_niv_vie/rev_de_p/mfr_rev_med_tot06.htm
- ISQ. Institut de la statistique. (2020a). Estimations de la population des MRC, Québec, 1er juillet 1996 à 2019. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mrc-totaux.htm>
- ISQ. Institut de la statistique. (2020b). Population et structure par âge et sexe. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>
- ISQ. Institut de la statistique. (2020c). Population selon l'âge et le sexe, Québec. Repéré à https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/population-quebec-age-sexe.html#tri_pop=10
- ISQ. Institut de la statistique. (2020d). Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC, Québec, 2002-2019. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/208.htm>
- ISQ. Institut de la statistique. (2020e). Tableau statistique canadien. Juillet 2020, Vol. 18, N°2, 107. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comparaisons->

economiques/interprovinciales/tableau-statistique-canadien.pdf

ISQ. Institut de la statistique. (2020f). Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives). Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internes/migration-interreg-mrc-soldes.html>

ISQ. Institut de la statistique. (2020g). Migrations internationales et interprovinciales. Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/index.html>

ISQ. Institut de la statistique. (2020h). Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Québec (classées par régions administratives). Repéré à <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internes/migration-interreg-mrc-synthese.html>

ISQ. Institut de la statistique. (2020i). Taux de travailleurs. Repéré à https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil06/societe/marche_trav/indicat/taux_trav_sexe_mrc06.htm

(MAMH). Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2016). Indice de vitalité économique. Repéré à <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>

Ministère de la sécurité publique. (2020) MRC_Avignon_finalise —Power BI.

(MEES). Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2020a). Indices de défavorisation. Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>

(MEES). Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2020b). Indice de milieu socio-économique (IMSE). Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/milieus-defavorises/agir-autrement/indice-de-milieu-socio-economique-imse/>

MEES, TSEP, DGSEG et DIS. (2019). Indices de défavorisation – 2018-2019.

RÉGIM. Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (2019a). Achalandage dans les transports en commun pour les trajets 40 et 44 en 2019.

RÉGIM. (2019b). Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Achalandage dans les transports adaptés selon le groupe d'âge dans la MRC Avignon en 2019.

SCHL. Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2020). Portail de l'information sur le marché de l'habitation. Repéré à <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/TableMapChart/CoreHousingNeedMethodology>

- Statistique Canada. (2017a). Profil du recensement, Recensement de 2016—Québec [Province] et Canada [Pays]. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=24&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=>
- Statistique Canada. (2017b). Profil du recensement, Recensement de 2016—Avignon, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province]. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2406&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=avignon&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>
- Statistique Canada. (2019a). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016—Ménage. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage007-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019b). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016—Famille de recensement. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam004-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019c). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*—Famille économique. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam011-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019d). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016—État du logement. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/dwelling-logements003-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019e). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016—Mode d'occupation. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage024-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019f). Frais de logements du ménage privé. Repéré à https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=103403
- Statistique Canada. (2020a). Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501>
- Statistique Canada. (2020b). Portrait de l'initiative des données sur les communautés autochtones, Recensement de 2016 – Québec (Province (réserve)). Repéré à https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/infogrph/infgrph.cfm?LANG=F&DGUID=2016A000224_OnR&PR=24



Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Carleton-sur-Mer
Correspondance : 776, boulevard Perron | Bureau : 767, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
Téléphone : 418 364-3341, poste 8777 | info@ciradd.ca

